

RAPPORT EXTRA-FINANCIER

# UNE PERSPECTIVE PLUS LARGE POUR DES RENDEMENTS DURABLES

RAPPORT SUSTAINABILITY 2024



**BNP PARIBAS**  
**ASSET MANAGEMENT**

L'investisseur durable d'un monde qui change

Pour les investisseurs professionnels - Communication Marketing

# SOMMAIRE

03	2024 en chiffres	44	Intégration ESG
04	Introduction	54	Le vote et l'engagement
05	À propos de BNPP AM	86	Actifs privés
11	Notre stratégie et approche	95	Équipes, Culture d'entreprise et RSE
23	Transition énergétique & Climat	105	À propos de ce rapport
36	Écosystèmes sains	106	<i>Stewardship codes</i>
41	Égalité		

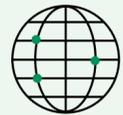


LIEN



CAS PRATIQUE

# 2024 EN CHIFFRES



**L'investisseur durable  
d'un monde qui change**

**604 Mds€** **3 335**

d'encours sous gestion

collaborateurs répartis  
dans **34** pays

**558**

professionnels  
de l'investissement

**400**

collaborateurs dédiés  
à la relation client

**68**

pays dans lesquels  
nos clients sont basés



**Notre priorité est de délivrer,  
sur le long terme,  
des rendements durables**

**392 Mds€**

d'encours ESG<sup>1</sup>

**90%**

de notre gamme européenne de fonds  
ouverts classée Article 8 ou 9, soit 285 Mds€<sup>2</sup>

**135 Mds€**

encours des fonds avec un label  
européen durable



**Un *future maker*  
en action**

**2 063**

assemblées générales  
auxquelles nous avons voté

**85%**

de soutien aux résolutions  
d'actionnaires sur le climat

**36%**

d'opposition à des résolutions  
proposées par la direction



**Des paroles  
aux actes**

**3 903**

heures de bénévolat effectuées  
par nos collaborateurs

**787**

participants à des ateliers sur le thème  
de l'environnement (presques) depuis 2019

**2,1 tCO<sub>2</sub>e**

d'émissions de gaz à effet de serre par  
collaborateur liées à nos activités opérationnelles  
alors que notre objectif pour 2025 est de 1,85 tCO<sub>2</sub>e

Source : BNP Paribas Asset Management, au 31 décembre 2024, Joint-Ventures incluses.

1 - Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

2 - Encours des fonds Articles 8 et 9 (tous types de produits) de la réglementation européenne *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (SFDR) / Fonds Article 8 : déclarent la prise en compte de critères sociaux et/ou environnementaux / Fonds Article 9 : présentent un objectif d'investissement durable.

# INTRODUCTION

## Sandro Pierri

Administrateur Directeur Général, BNP Paribas Asset Management

À l'heure du bilan de l'année 2024, nous avons poursuivi le renforcement de nos fondations solides, tout en nous adaptant à un paysage géopolitique en constante évolution. L'année écoulée a été marquée par des conditions de marché dynamiques, des avancées technologiques significatives et une transition continue, bien que parfois mise à l'épreuve, vers des pratiques d'investissement plus durables. Dans ce contexte, nous sommes restés fidèles à notre mission : générer des rendements durables, sur le long terme, pour nos clients.

La durabilité reste au cœur de notre philosophie d'investissement. Nous sommes fiers d'être reconnus comme un acteur de référence dans ce domaine et nous continuons d'honorer nos engagements tout en nous alignant sur les normes mondiales les plus exigeantes. À mesure que les cadres réglementaires se transforment, nous maintenons notre engagement de transparence, de reporting et de dialogue actif avec les entreprises pour amener des changements concrets de leur part. La transition énergétique, la préservation de la biodiversité et l'équité sociale font partie des thèmes

clés qui façonneront notre approche d'investissement pour les années à venir.

Les préférences des investisseurs évoluant, nous continuons à adapter notre gamme de solutions pour offrir une plus grande personnalisation et des stratégies axées sur l'impact. Notre ambition est d'offrir des produits qui non seulement offrent de solides performances financières, mais contribuent également à un avenir plus résilient. L'année dernière n'a pas fait exception, avec le lancement de notre première stratégie de foresterie durable ainsi que de solutions obligataires avec des objectifs liés à la durabilité.

À l'horizon 2025, nous sommes impatients des développements à venir, qui renforceront notre leadership en matière de durabilité et offriront à nos clients une gamme encore plus large de solutions adaptées à leurs besoins. Je voudrais terminer en remerciant nos clients pour la confiance qu'ils nous accordent, et en remerciant nos collaborateurs, qui démontrent au quotidien la mise en application de notre culture du résultat. Nous sommes impatients de continuer cette aventure à vos côtés.



**Les préférences des investisseurs évoluant, nous continuons à adapter notre gamme de solutions pour offrir une plus grande personnalisation et des stratégies axées sur l'impact. Notre ambition est d'offrir des produits qui non seulement offrent de solides performances financières, mais contribuent également à un avenir plus résilient.**

## Jane Ambachtsheer

Responsable Globale *Sustainability*

Chez BNP Paribas Asset Management, la durabilité n'est pas seulement un engagement : elle est au cœur de notre manière d'investir et d'opérer. L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives. Nous avons fait progresser nos stratégies en matière de durabilité, renforcé notre engagement auprès de nos clients et collaborateurs, et consolidé nos cadres de mesure d'impact.

Parmi nos réalisations les plus marquantes de l'année passée figurent les avancées de notre travail autour des « 3E » : notre engagement à adresser les risques systémiques liés à la transition Énergétique, aux Écosystèmes et à l'Égalité.

En matière de climat, nous avons élargi notre gamme d'investissements thématiques à destination des clients souhaitant mettre en œuvre des stratégies d'investissement alignées sur la neutralité carbone. Nous réalisons également d'importants progrès dans la mise en œuvre de nos propres engagements *Net Zero* dans nos processus de gestion, nos activités d'engagement actionnarial et nos décisions propres en tant qu'entreprise.

La biodiversité a également été au centre des préoccupations. Conscients des risques financiers liés à la perte de la nature, nous avons publié notre feuille de route actualisée et renforcé nos méthodologies afin d'intégrer plus efficacement les enjeux de biodiversité dans nos décisions d'investissement. Notre participation active à des initiatives mondiales, telles que la création de Nature Action 100, témoigne de notre volonté de faire progresser l'ensemble du secteur.

Nous avons publié notre feuille de route pour lutter contre les inégalités, qui explore la manière dont les inégalités sous-tendent et renforcent les risques sociaux et remettent en cause la stabilité, la croissance et les rendements durables des marchés. Elle définit un cadre d'évaluation pour identifier et évaluer les actions des entreprises susceptibles d'avoir un impact sur les inégalités.

Nous avons élargi notre plateforme d'actifs privés, en lançant de nouvelles stratégies conçues pour aider à relever des défis sociaux et environnementaux cruciaux. Du financement de projets



d'énergie renouvelable à l'investissement dans la foresterie durable, nous avons renforcé nos efforts pour soutenir une économie plus durable.

La transparence et la responsabilité restent au cœur de notre approche. Cette année, nous avons encore amélioré notre *reporting* ESG, offrant aux investisseurs une vision plus claire de l'impact réel de leurs portefeuilles.

À l'horizon 2025, notre objectif est d'accélérer ces efforts aux côtés de nos clients, collaborateurs et autres partenaires afin que, collectivement, nous puissions apporter des changements significatifs.

# À PROPOS DE BNPP AM



## Qui sommes-nous ?

[BNP Paribas Asset Management](#) (BNPP AM) est le métier de gestion d'actifs du Groupe BNP Paribas et emploie 3 335 personnes dans 34 pays, avec une large présence commerciale en Europe et dans la zone Asie-Pacifique. S'appuyant sur le modèle intégré du Groupe BNP Paribas, BNPP AM sert une large base de clientèle internationale et développe des relations privilégiées avec les réseaux de distribution au sein des banques commerciales du Groupe BNP Paribas. Classé 7<sup>e</sup> gérant d'actifs en Europe\*, BNPP AM gère 604 milliards d'euros d'actifs, bénéficie de l'expertise de plus de 500 professionnels de l'investissement, d'environ 400 collaborateurs dédiés à la relation client, et s'adresse aux particuliers, aux entreprises et aux institutions dans 68 pays.

Nous offrons des solutions d'investissement pour les épargnants individuels (par le biais de distributeurs internes – banques privées et banques commerciales du Groupe BNP Paribas – et distributeurs externes) ainsi qu'aux entreprises et aux investisseurs institutionnels, y compris les compagnies d'assurance, les caisses de retraite et les institutions officielles.

Nous concentrons notre développement sur cinq expertises clés, pouvant être combinées en solutions multi-actifs, afin de répondre aux besoins de nos clients en matière de performances durables sur le long terme : les stratégies actives à forte conviction, les marchés émergents, les actifs privés, les investissements systématiques, quantitatifs & indiciels, et les solutions de liquidité. Nos processus d'investissement, qui prennent en compte la durabilité, intègrent recherche quantitative, fondamentale et ESG. Nos équipes de gérants s'appuient sur ces processus pour générer la performance de leurs stratégies de gestion.

**Chez BNPP AM, nous nous efforçons d'aller au-delà du bruit du marché afin de pratiquer une analyse approfondie des données financières et extra-financières, dans le but d'identifier les tendances long-terme qui offrent de nouvelles opportunités de gestion. Notre engagement en faveur de la durabilité vise à générer les rendements ajustés des risques de manière efficace. Nous pensons qu'en allant au-delà de la seule analyse de données financières, il est possible de révéler les moteurs des rendements durables à long terme des actifs de nos clients. Dans un monde qui évolue rapidement, notre perspective plus large contribue à générer des rendements durables, sur le long terme, pour les investissements de nos clients.**

BNP Paribas Asset Management, 31 décembre 2024.  
Joint-Ventures incluses.

\* Source : IPE Top 500 Asset Managers 2024,  
Royaume-Uni exclu (Union européenne).



Retrouvez-nous sur  
**BNP Paribas Asset  
Management**

## Série documentaire « L'effet domino »

### De notre différence de point de vue naît notre performance

En 2025, BNP Paribas Asset Management a lancé une nouvelle série documentaire, « L'effet domino », qui explore son approche holistique de l'investissement à travers des histoires abordant les risques systémiques et leurs solutions potentielles.

Chaque épisode offre un point de départ peu conventionnel : une limule, une tomate à la forme étrange, un morceau de bois dans l'espace ou encore une intelligence artificielle énergivore – et met en évidence des liens de cause à effet commentés par des scientifiques, des acteurs industriels et, bien sûr, les investisseurs.

Nos experts expliquent l'importance de ces sujets et comment nous adoptons une perspective plus large en analysant à la fois les données financières et extra-financières relatives à leurs décisions d'investissement. Nous pensons que cela nous aide à identifier les tendances sous-jacentes, à découvrir de nouvelles opportunités et à mieux gérer les risques afin de générer des rendements tangibles pour nos clients.



**LA LIMULE QUI NE VOULAIT PLUS DONNER SON SANG**  
ÉPISODE 1

**Comment un coup de pouce à la nature peut ouvrir des perspectives prometteuses pour l'industrie pharmaceutique**

Comment un changement dans les pratiques de l'industrie pharmaceutique peut soulager la pression sur la biodiversité sans compromettre les rendements durables à long terme dans ce secteur.

[Voir la vidéo →](#)



**LA TOMATE QUI PEUT TOUT GÂCHER**  
ÉPISODE 2

**Un changement dans la chaîne alimentaire qui favorise un avenir économique prometteur**

Réduire le gaspillage alimentaire en investissant dans des solutions sectorielles peut générer des rendements durables, tout en contribuant à lutter contre le changement climatique.

[Voir la vidéo →](#)



**LA QUESTION À 15 GIGAWATTS**  
ÉPISODE 3

**Boucler la boucle de l'IA et des énergies renouvelables : un contexte d'investissement prometteur**

Accompagner l'essor de l'intelligence artificielle tout en soutenant la transition énergétique peut créer une trajectoire financière vertueuse vers un avenir plus durable.

[Voir la vidéo →](#)



**LA FORÊT QUI RÊVE DE L'ESPACE**  
ÉPISODE 4

**Renforcer le Capital Naturel en générant des rendements financiers**

L'abandon des matériaux traditionnels au profit d'alternatives à base de bois peut favoriser la préservation de la nature tout en ouvrant de nouvelles voies vers des opportunités d'investissement.

[Voir la vidéo →](#)



# Récompenses

Notre expertise reconnue : **73 distinctions** en 2024, dont **42 sur la thématique de la durabilité**



### Pan-Europe

- ESG Investing awards 2024 : **Best Corporate Sustainability Strategy: investment manager**
- Brandon Hall Group Excellence Awards 2024 : Gold for Best Corporate Learning University: **Sustainability Academy @AM** and Silver for **Best Leadership Development for Women**
- ETF Express awards 2024 : **Best ESG Fixed Income ETF Issuer** (1 à 5 milliards de dollars)



### Asie-Pacifique

- Asia Asset Management, 2024 Best of the Best Awards : **Best ESG Manager** (Asie et Indonésie), **Best Climate Change Strategy** (Asie et ASEAN), **Best ESG Engagement Initiative** (Malaisie)
- 2024 Singapore Morningstar and Hong Kong Morningstar, Awards for Investing Excellence : **Best Asset Manager - Sustainable Investing** (Hong Kong et Singapour)
- The Asset Triple A Sustainable Investing Awards 2024 : **ESG Asset Management Company of the Year** (Asie-Pacifique)
- Awards for Investing Excellence 2024 : **Best Asset Manager – Sustainable Investing** (Hong Kong, Singapour et Taiwan)



### Équipes

- Financial News, 100 Most Influential Women in Finance, **Jane Ambachtsheer**

**BNP Paribas a été nommée meilleure banque mondiale pour l'inclusion financière par Euromoney Awards for Excellence.**

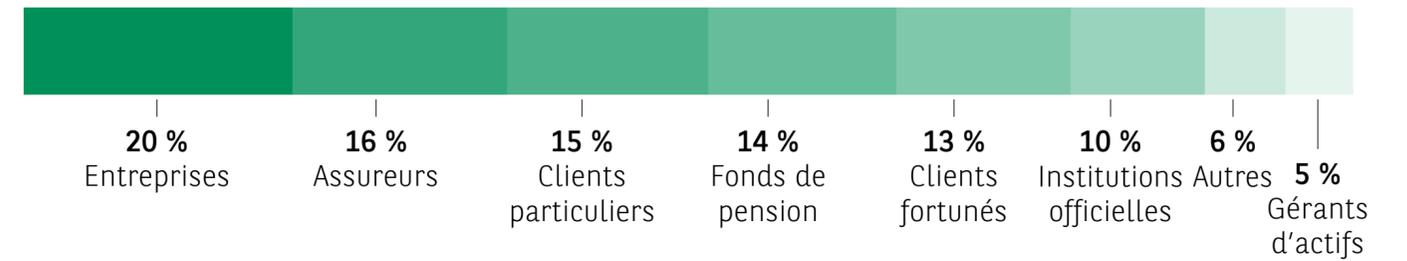
Les marques, les droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété de leurs propriétaires respectifs.

## Un gérant d'actifs équilibré et diversifié, avec une forte présence en Europe

Encours sous gestion par classe d'actifs



Encours sous gestion par type de clients\*\*



Encours sous gestion par géographie\*



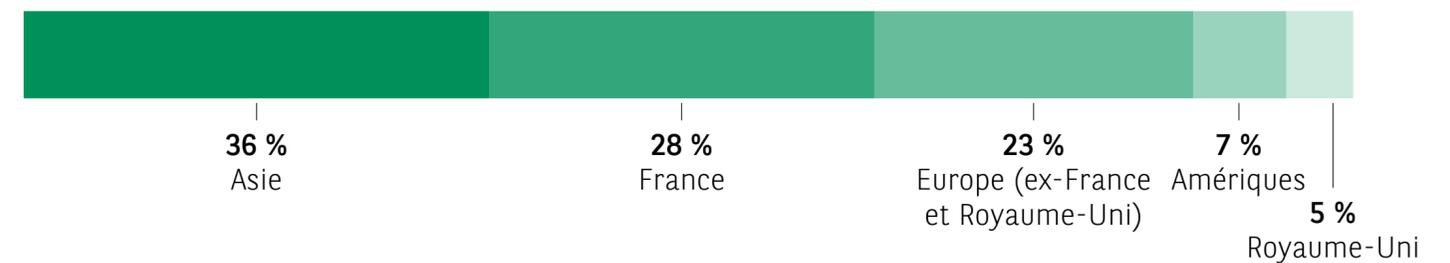
Encours sous gestion par localisation de nos clients



Encours sous gestion par canal de distribution



Localisation de nos collaborateurs



Source : BNP Paribas Asset Management, 31 décembre 2024. Joint-Ventures incluses. Les chiffres peuvent ne pas représenter 100 % en raison des arrondis - \* Classes d'actifs par région - \*\* Hors investissements dans nos fonds internes - \*\*\* EMEA : Europe (Royaume-Uni inclus), Moyen-Orient, Afrique.

# NOS STRATÉGIES EN BREF

**En 2024, nous avons continué à placer la durabilité au cœur de nos produits et avons concentré nos efforts sur l'offre de solutions couvrant tout le spectre de la durabilité, afin de répondre à la diversité des besoins de nos clients.**

La Réglementation en matière de finance durable (SFDR), en vigueur depuis janvier 2022, continue d'évoluer, avec des textes révisés entrant en vigueur au plus tôt en 2026. Entre-temps, les règles nationales en matière de label se sont renforcées, en particulier le label « Towards Sustainability » en Belgique et le « Label ISR\* » en France, qui ont durci leurs critères. Cela nous a conduits à faire évoluer les critères d'exclusion appliqués à ces fonds, entraînant une exclusion quasi totale des actifs liés au pétrole et au gaz de ces fonds. Parallèlement, L'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF ou ESMA en anglais) a publié de nouvelles règles sur la dénomination des fonds, incluant des exigences d'exclusion et des indicateurs spécifiques à respecter. Naviguer au sein de ces différentes évolutions en matière de durabilité reste complexe, en raison de cadres réglementaires similaires, mais pas encore entièrement alignés. En 2024, nous avons travaillé avec diligence pour articuler et intégrer ces cadres dans nos produits distribués sur les marchés européens. Notre repositionnement s'aligne sur l'initiative de BNPP AM visant à intégrer différents niveaux de durabilité pour répondre aux besoins spécifiques des clients. Ce spectre comprend :

- Les produits Articles 6, 8 et 9 (selon SFDR),
- les solutions d'investissement alignées sur notre Stratégie Globale *Sustainability*, y compris les thématiques durables ainsi que les solutions de décarbonisation, de labellisation et à impact.

\*Investissement Socialement Responsable.

## 392 milliards d'euros d'encours intégrant des critères ESG

Application de contraintes permettant la classification en Articles 8 & 9 ou de la politique de conduite responsable des entreprises de BNPP AM (y compris certaines exclusions sectorielles).

## 321 milliards d'euros d'encours de produits classés Article 8 ou 9 (selon SFDR)

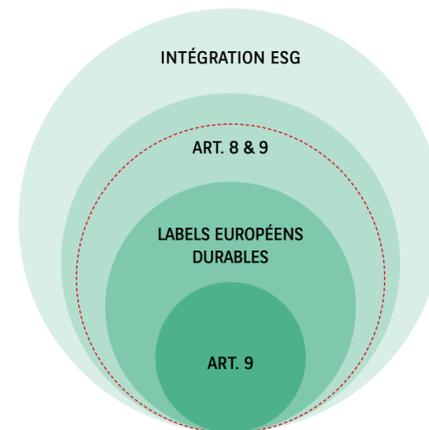
Application d'une contrainte ESG qui consiste, par exemple, en l'obtention d'un score ESG supérieur à celui de l'univers d'investissement de référence. Cette contrainte est contrôlée et présentée dans la documentation légale des fonds.

## 135 milliards d'euros d'encours bénéficiant d'un label durable européen

Fonds bénéficiant d'un ou plusieurs labels délivrés par des États ou des organisations indépendantes, tels que le « Label ISR », « Towards Sustainability », « Greenfin », etc. Les critères d'obtention de ces labels reposent sur des critères stricts qui sont régulièrement contrôlés par de tierces parties.

## 18 milliards d'euros d'encours pour les fonds classés Article 9 (selon SFDR)

Fonds ayant un objectif d'investissement durable de 100 %.



**Notre gamme de fonds ouverts, qui répond aux critères des Articles 8 ou 9, est solidement positionnée en ce qui concerne les critères de préférences de durabilité de la Directive sur les marchés d'instruments financiers (MiF) et la Directive distribution en assurance (DDA) :**

- 283 milliards d'euros de notre gamme de produits prennent en compte des indicateurs PAIs dans leurs décisions d'investissement ;
- 267 milliards d'euros de notre gamme de produits ont un objectif minimal d'investissement durable (méthodologie de BNPP AM mettant en œuvre l'article 2.17 de la réglementation SFDR) ;
- 18 milliards d'euros de notre gamme produits ont un objectif minimal d'investissement dans la taxonomie verte de l'UE.

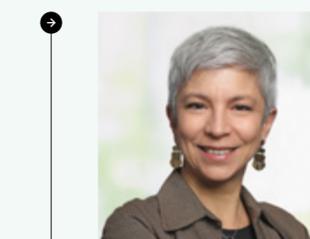
## Les labels : un pilier de notre stratégie des produits

Les labels durables jouent un rôle central dans notre stratégie de produits durables, en tant que source de crédibilité majeure pour la finance durable. Ils contribuent à aligner les produits d'investissement sur les objectifs d'allocation du capital et à renforcer la confiance des investisseurs.

Depuis plusieurs années, les labels constituent un élément important de notre stratégie des produits, nous permettant d'atteindre 135,3 milliards d'euros d'encours investis dans 173 stratégies détenant au moins un label durable européen.

En 2024, suite à la publication de la version finale des directives des labels français et belge, nous avons procédé à une révision globale de nos produits afin de définir les caractéristiques des produits répondant aux besoins de nos clients. Cela nous a conduit à conserver la grande majorité de nos actifs labellisés pour le label ISR français et la quasi-totalité de notre périmètre pour le label belge.

Dans le cadre de notre processus de révision, nous avons renoncé à certains labels pour certaines classes d'actifs ou stratégies lorsque nous estimions que les nouvelles directives ne pouvaient pas être adaptées sans impacter fondamentalement la stratégie d'investissement.



**Leila Lhuissier**  
Spécialiste produits  
— Durabilité

« Nous avons défendu un processus de labellisation ambitieux, témoignant d'un engagement indéfectible en faveur de la durabilité. En 2024, nous avons adapté la majorité de nos actifs labellisés aux nouvelles règles, tout en maintenant des standards élevés pour nos produits. »

## Une année riche en nouvelles stratégies

Nous avons lancé un certain nombre de stratégies ETFs et d'actifs privés en 2024, conformément à notre stratégie globale.

Nous avons lancé nos premiers ETF actifs ESG, ajoutant ainsi une dimension supplémentaire de durabilité à nos produits passifs.

Dans le domaine des actifs privés, nous avons lancé plusieurs stratégies axées sur la durabilité, notamment une stratégie *Climate Impact Private Debt*, classée Article 9 selon SFDR, une stratégie *Low Carbon Infra Equity* ainsi que notre stratégie sur les forêts gérées de manière durable — la première lancée en partenariat avec IWC — centrée sur le capital naturel.

Nous avons également actualisé certaines stratégies existantes afin de mieux les aligner sur nos objectifs de durabilité, ce qui s'est traduit par le lancement de notre premier fonds actions monde dédié à la transition *Net Zero*.

## Orienter les investissements vers des résultats plus durables

Orienter les capitaux vers les entreprises qui favorisent la transition vers une économie plus durable permet de répondre aux risques systémiques liés au changement climatique, à la perte de la nature et aux inégalités. Nous avons entrepris une évaluation de nos investissements pour mesurer leur contribution à cet objectif.

Notre approche consiste à mesurer l'écart entre les allocations de nos fonds dans des investissements durables (au sens de SFDR), et tels qu'identifiés par notre méthodologie propriétaire, par rapport à leurs indices de référence.

Parmi nos fonds ouverts classés Article 8 et 9, la surpondération moyenne pondérée des investissements durables est d'environ +10 %, soit 28 milliards d'euros d'actifs. Bien que ce chiffre ait diminué par rapport à l'année dernière, en raison de la fluctuation des conditions de marché et des changements dans la classification de certains émetteurs, nous l'interprétons comme une preuve de l'efficacité de notre stratégie visant à aligner le capital sur des résultats plus durables.



**Pierre Moulin**  
Membre du Comité exécutif et Responsable Mondial des Produits et du Marketing Stratégique

« Nous sommes fiers de contribuer à une réallocation du capital en orientant les investissements vers une société plus durable. Grâce aux actifs que nous gérons pour le compte de nos clients, nous sommes en mesure de le faire à grande échelle : nous avons alloué 28 milliards d'euros de plus aux investissements durables par rapport aux principaux indices de marché. »



An illustration of three cyclists riding on a light brown path that curves through a vibrant green field. The cyclists are shown from a high-angle perspective, moving from the bottom left towards the top right. The first cyclist is wearing a white shirt and blue shorts, riding a yellow bike. The second cyclist is wearing a teal shirt and white shorts, riding an orange bike. The third cyclist is wearing a light green shirt and blue shorts, riding a blue bike. The background is a solid, textured green field.

# NOTRE STRATÉGIE ET APPROCHE

# NOTRE VISION

Notre priorité est de délivrer, sur le long terme, des rendements durables à nos clients, en plaçant la durabilité au cœur de notre stratégie et de notre philosophie d'investissement.

Comprendre et soutenir la transition vers une économie plus durable est à la base de notre approche de la durabilité. Elle façonne notre entreprise et oriente notre activité : notre stratégie, notre culture, notre organisation, nos produits, la façon dont nous sommes engagés auprès de nos clients et le dialogue que nous menons avec les entreprises et marchés dans lesquels nous investissons.

Cette vision est soutenue par notre Comité Exécutif, composé de :

- **Sandro Pierri**, Administrateur Directeur général
- **Steven Billiet**, Responsable du *Global Client Group*
- **Marion Azuelos**, Responsable Monde des Ressources Humaines
- **Robert Gambi**, Responsable Global des Gestions
- **David Vaillant**, Responsable Global Finance, Stratégie et Participations
- **Pierre Moulin**, Responsable Mondial des Produits et du Marketing Stratégique
- **Philippe Boulenguiez**, *Global Chief Operating Officer*
- **Cécile Lesage**, Directrice financière
- **David Bouchoucha**, Responsable *Private Assets*
- **Emmanuel Collinet de La Salle**, Responsable *Group Networks*
- **Guy Davies**, Directeur adjoint des gestions, *CIO Fundamental Active Equities*
- **Jane Ambachtsheer**, Responsable Globale *Sustainability*
- **Mike Nikou**, Directeur Asie-Pacifique
- **Olivier de Larouzière**, *CIO Global Fixed Income*
- **Roger Miners**, Responsable de la distribution Europe





# NOTRE STRATÉGIE

## La durabilité est au cœur de nos convictions d'investisseur.

Nos convictions d'investisseur étayent notre approche, en réunissant des équipes de gestion qui couvrent différentes classes d'actifs, zones géographiques et thèmes. La durabilité en est une composante essentielle, comme indiqué ci-dessous.

### Convictions fortes

Dans un monde qui change, notre philosophie d'investissement, basée sur des convictions fortes, offre aux investisseurs des opportunités de création de valeur à court et à long terme. Notre approche combine une compréhension approfondie de la dynamique et des fondamentaux du marché (au niveau des titres, des secteurs et des thèmes), ce qui nous permet de prendre des positions fortes et d'allouer le capital de manière dynamique sur des horizons temporels variés.

### Approche durable

Nous sommes convaincus qu'intégrer des critères de durabilité dans nos processus de gestion nous permet de délivrer de meilleurs résultats pour nos clients, les entreprises et les marchés dans lesquels nous investissons comme pour la planète.

### Des décisions basées sur la recherche

La recherche constitue la base sur laquelle nous développons notre vision des marchés pour soutenir nos convictions. Nous appliquons à nos travaux de recherche une approche à la fois quantitative et fondamentale, avec une culture de la curiosité, de la collaboration et du challenge.

### Perspective mondiale

Dans un monde de plus en plus interconnecté, il est essentiel d'adopter une approche globale pour prendre de meilleures décisions de gestion.

### Piloté par nos équipes

Nos collaborateurs sont le moteur de nos décisions d'investissement. Nous nous engageons à attirer, développer et conserver la diversité de nos talents. Nous alignons nos systèmes de rémunération sur les objectifs durables à long terme de nos clients.

### Gestion des risques

La valeur créée par nos recherches et nos idées d'investissement doit être soigneusement protégée par un bon dosage des risques et des contrôles.

# NOTRE APPROCHE DE LA DURABILITÉ

Notre approche de la durabilité repose sur six piliers. Elle fournit un cadre solide, conçu pour reconnaître que les risques systémiques tels que le changement climatique ou la perte de biodiversité ne peuvent pas être entièrement traités par des exclusions ou par l'intégration de critères ESG dans la gestion des portefeuilles.

Notre stratégie et nos activités *Stewardship* en ce qui concerne les 3E complètent et accroissent nos efforts pour réduire les risques d'investissement matériels, ainsi que les risques systémiques qui nécessitent une action collective et urgente.

# Les 6 piliers de notre approche

1

Une vision prospective : les « 3E » (transition Énergétique, Écosystèmes sains et Égalité)

Améliorer la prise de décision d'investissement, préserver le rendement à long terme



2

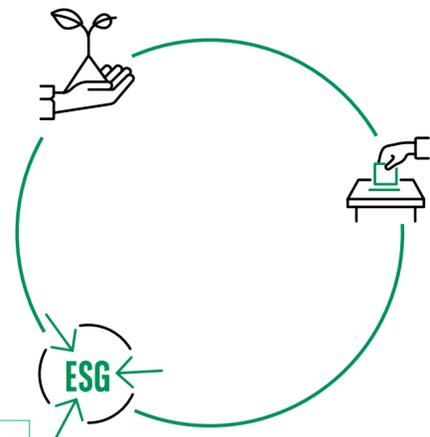
**Conduite responsable des entreprises et exclusions sectorielles**

Aligner les attentes en matière de conduite responsable des entreprises et de secteurs sensibles, éviter les risques réglementaires et d'actifs bloqués (« *stranded assets* »)

3

**Intégration ESG**

Permettre une meilleure prise de décision en matière d'investissement



4

**Stewardship (vote, dialogue avec les entreprises et les pouvoirs publics)**

Protéger la valeur de l'entreprise, plaider pour un cadre réglementaire adapté, promouvoir de meilleures pratiques sociales et environnementales



5

**La durabilité dans notre gamme de produits**

Offrir à nos clients des solutions pour investir avec une approche durable



Nos produits

6

**Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)**

**Des paroles aux actes**

Nos pratiques et nos reportings doivent correspondre, voire dépasser, les standards que nous attendons des entités dans lesquelles nous investissons

Nos opérations

Nos investissements

# NOTRE APPROCHE EN PRATIQUE

**Notre approche du développement durable commence par une philosophie d'investissement,** un ensemble de convictions sous-jacentes qui éclairent les équipes d'investissement lorsqu'elles gèrent leurs fonds. Les considérations Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) pertinentes sont intégrées dans les philosophies d'investissement.

**Au moment de générer des idées,** les équipes d'investissement réfléchissent de manière générale aux futures opportunités d'investissement et prennent en compte un large éventail d'informations susceptibles d'avoir un impact sur la résilience et la croissance. L'intégration de critères ESG complète cet ensemble d'informations ainsi que les autres éléments de notre analyse fondamentale.

Par exemple, certaines stratégies identifient en priorité les titres les mieux notés, tandis que d'autres peuvent s'intéresser à des titres moins bien notés ayant un potentiel d'amélioration. D'autres stratégies peuvent utiliser les considérations ESG comme point de départ pour sélectionner l'univers d'investissement.

**Lors de la construction du portefeuille,** les critères ESG peuvent être utilisés pour sélectionner les entreprises, surpondérer ou sous-pondérer certains titres, ou orienter les portefeuilles. Par exemple, un grand nombre de nos portefeuilles multifactoriels ont tendance à

sous-pondérer des titres à forte intensité carbone et privilégier ceux à haute performance ESG.

**En ce qui concerne la gestion des risques,** nous avons l'obligation fiduciaire envers nos clients de prendre tous les risques en considération, ESG et durabilité compris.

**Notre activité de vote par procuration est dirigée par notre équipe *Stewardship*,** qui assure la liaison avec les gérants de portefeuille pour inclure leurs remarques sur les votes stratégiques. Le dialogue avec les entreprises sur les sujets de gouvernance et de durabilité est généralement mené par cette même équipe, tandis que les équipes de gestion évoquent les sujets ESG lors de leurs rencontres régulières avec les entreprises.

**Conformément à nos principes d'intégration ESG,** dans la plupart de nos stratégies, nous surveillons le score ESG et l'empreinte carbone des investissements par rapport à leurs indices de référence.

Nous communiquons ces deux indicateurs de performance clés (*Key Performance Indicators – KPIs*) à nos clients pour qu'ils puissent mieux comprendre l'incidence de leurs portefeuilles.

Nous pensons que notre approche fournit un cadre solide pour **intégrer et gérer les risques et les opportunités liés à la durabilité dans notre processus d'investissement.**

Notre approche multidimensionnelle implique également un ensemble plus détaillé de convictions d'investisseur axées sur la durabilité :

- Se comporter comme un « *universal owner* » contribue à façonner un avenir économique plus durable ;
- L'intégration ESG peut améliorer la façon dont nous investissons ;
- Notre obligation fiduciaire est alignée sur la durabilité ;
- Le *Stewardship* est à la fois une opportunité et une obligation ;
- « Passer de la parole aux actes » est essentiel pour atteindre l'excellence.



Consultez notre **Stratégie Globale Sustainability** pour plus d'informations

## Une vision prospective

Au cours du processus d'élaboration de notre Stratégie Globale *Sustainability*, nous avons identifié trois conditions préalables essentielles à un modèle économique plus durable et plus inclusif : une transition énergétique réussie, des écosystèmes sains et une plus grande égalité dans nos sociétés.

Répondre à ces enjeux est essentiel pour une durabilité économique qui nous permettra, en tant qu'investisseurs, de préserver les rendements à long terme de nos clients. Nous avons établi une série d'objectifs et développé des indicateurs clés de performance relatifs à ces 3E, en abordant la manière dont nous alignerons notre recherche en matière d'investissement, nos portefeuilles, et notre engagement auprès des entreprises et des régulateurs pour soutenir chacun d'entre eux.

Nous pensons avoir réussi à obtenir des résultats significatifs concernant les 3E grâce aux feuilles de route que nous avons élaborées pour chacun d'entre eux, et nous décrivons les progrès réalisés à ce jour dans les sections suivantes de ce rapport.

# GOVERNANCE DÉDIÉE À NOTRE APPROCHE DE LA DURABILITÉ

Nous attendons des entreprises dans lesquelles nous investissons qu'elles respectent des normes de gouvernance élevées, y compris sur les questions de durabilité, et nous nous attachons à faire de même pour nos activités. Notre approche de la durabilité s'inscrit dans un cadre de gouvernance à l'échelle de l'entreprise.

Ce cadre veut que nos politiques et pratiques de durabilité soient intégrées et correctement mises en œuvre dans l'ensemble de nos activités, et que toutes les nouvelles initiatives soient bien conçues, bien structurées et déployées efficacement.

Notre système de gouvernance a pour objectif d'assurer le pilotage, au niveau du conseil d'administration et de la direction générale, de la mise en œuvre de notre Stratégie Globale *Sustainability* et de notre stratégie d'entreprise.

Sur le plan opérationnel, il s'agit d'un mécanisme efficace pour veiller à ce que nos politiques et processus correspondent à notre objectif tout en assurant une communication permanente entre les parties prenantes.

## L'EXECUTIVE BOARD DE BNPP AM

Pilotage stratégique de l'ensemble des activités

Président : Administrateur Directeur Général

## LE COMITÉ EXÉCUTIF DE BNPP AM

Pilotage stratégique de notre approche de la durabilité

Président : Administrateur Directeur Général

### COMITÉ SUSTAINABILITY

Pilote et valide notre approche de la durabilité

Président : Administrateur  
Directeur Général

### COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Approuve les méthodologies de durabilité et pilote l'intégration ESG

Président : Responsable  
Global des Gestions

### COMITÉ STEWARDSHIP

Examine les votes et la mise en œuvre de l'engagement

Co-Présidents : CIO Actions  
& Responsable Globale  
*Sustainability*

### COMITÉ MONDIAL DES PRODUITS

Approuve les caractéristiques de durabilité des produits

Président : Responsable  
Mondial des Produits et  
du Marketing Stratégique

### COMITÉ EXÉCUTIF RSE

Pilote la mise en œuvre de notre démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)

Président : Responsable de  
la Responsabilité Sociale et  
Environnementale

## AUTRES PROGRAMMES OU COMITÉS LIÉS À L'ESG

### PROJET DE RÉGLEMENTATION DURABLE

Supervise l'élaboration et la mise en œuvre des méthodologies, définitions, informations et processus liés à la réglementation

Co-Présidents : Responsable Mondial  
des Produits et du Marketing  
Stratégique et Responsable Globale  
*Sustainability*

### COMITÉ DE SURVEILLANCE DE LA MÉTHODOLOGIE LIÉE À LA DURABILITÉ\*

Supervise et valide les méthodologies ESG liées aux cadres réglementaires/de labellisation

Président : Responsable Mondial  
des Produits et du Marketing  
Stratégique

\* Sous-comité du projet de réglementation durable

### COMITÉ DIRECTEUR DE L'INTÉGRATION ESG

Gère le processus de création/d'évolution des méthodologies ESG et leur bon déploiement auprès des équipes de gestion ; veille à la mise en œuvre de nos directives en matière d'intégration ESG

Président : Responsable de  
l'intégration en matière de durabilité

### PROGRAMME DE DONNÉES ESG

Soutient le déploiement de nos différentes méthodologies de recherche ESG et de nos ressources internes dans l'optimisation et la consolidation des données sur lesquelles s'appuient les analyses d'investissement, la construction et l'évaluation des portefeuilles ainsi que le reporting

Sponsors : Responsable Mondial des  
Produits et du Marketing Stratégique,  
Responsable Globale *Sustainability* et  
Global Chief Operating Officer

- La mise en œuvre est surveillée par nos systèmes de contrôle interne
- Intégré dans la gouvernance durable du Groupe BNP Paribas

## Sustainability Centre

Le *Sustainability Centre* est une équipe composée d'experts ESG qui pilotent notre approche de la durabilité. En 2024, de nouvelles compétences dédiées aux actifs privés ont été ajoutées à l'équipe afin de soutenir notre croissance dans cette classe d'actifs.

Le *Sustainability Centre* est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de notre Stratégie Globale *Sustainability*, des recommandations et politiques d'intégration ESG, de la politique de vote et d'engagement et de la « conduite responsable des entreprises », ainsi que de nos objectifs ambitieux en matière de transition énergétique, de protection de l'environnement et d'égalité. Il joue un rôle essentiel dans la mesure, le suivi et le *reporting* de notre impact et nos progrès en matière de durabilité.

L'équipe de recherche ESG du *Sustainability Centre* fournit aux équipes de gestion de la recherche, des analyses et des données au niveau des entreprises et des secteurs. Elle soutient également ces équipes dans leurs efforts pour intégrer les risques et les opportunités en matière de durabilité dans leurs stratégies d'investissement.

Les observations de nos analystes ESG s'appuient sur une multitude de données et de sources de recherche externes. Ils animent également des sessions de formation au sein de l'organisation.

Les membres du *Sustainability Centre* sont hautement qualifiés et disposent d'une vaste expérience en la matière. L'équipe est équilibrée sur le plan de la parité et a des membres basés à Boston, Hong Kong, Londres, New York, Paris, Shanghai, Singapour et Toronto. Cela signifie qu'ils apportent non seulement une expertise régionale à l'équipe mondiale, mais qu'ils sont également en mesure de travailler en étroite collaboration avec les équipes locales de gestion et de vente, ainsi qu'avec les clients. Les membres de l'équipe du *Sustainability Centre* ont participé à plus de 300 réunions avec des clients au cours de l'année 2024. Ils ont une expérience en matière de conseil, de plaidoyer politique, d'investissement mais également de travail avec des organisations non gouvernementales (ONG) et intergouvernementales ainsi que des agences de notation.

36

experts de l'ESG sur 3 continents (Asie, Europe et Amérique du Nord)

+13

ans d'expérience professionnelle moyenne

9

langues parlées

## Champions ESG

Notre réseau de plus de **150 champions ESG** joue un rôle essentiel en faisant le lien entre nos équipes de gestion et de vente ainsi qu'avec notre *Sustainability Centre*. Le réseau est animé par les responsables de notre *Sustainability Centre* et les équipes Produits et Marketing Stratégique. Ils sont experts en la matière au sein de leurs équipes de gestion ou commerciales, suivent une formation spécialisée et ont des objectifs de performance liés à leurs responsabilités.

Ils se réunissent tous les mois et bénéficient de formations et de séances d'information pour actualiser leurs connaissances sur les évolutions des marchés ESG, de notre méthodologie ESG, de nos politiques d'exclusion et de nos activités de *Stewardship*.

### Parmi les sujets abordés en 2024 :

- Les mises à jour de nos différentes méthodologies de notation ESG, y compris l'investissement durable, notre processus pour les entités faiblement notées, l'évaluation *Net Zero* et l'approche de l'investissement à impact.
- Des études approfondies sur l'hydrogène et l'acier sans carbone, sur nos « empreintes alimentaires » de l'agriculture et sur le cadre du secteur des océans.
- Des examens approfondis de nos feuilles de route en matière de biodiversité et d'égalité.
- Les lignes directrices de l'ESMA sur les noms des fonds, les mises à jour SFDR et PAI, un examen des labels durables en Europe, ainsi qu'une analyse approfondie de l'investissement à impact.

### Adhésions et déclarations d'investisseurs

Les membres de notre *Sustainability Centre* participent à de nombreuses initiatives visant à façonner le marché, axées sur le bon fonctionnement des marchés financiers, la gouvernance d'entreprise et d'autres sujets liés aux 3E. Nous sommes convaincus que participer activement à ces discussions est un moyen efficace de promouvoir le bon fonctionnement des marchés, tout en nous permettant de suivre de près l'évolution des risques systémiques et de marché. Nous décrivons plus en détail tout au long de ce rapport nos rôles dans [ces initiatives](#) et leur efficacité.

# POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

**Nous avons renforcé l’alignement de notre [politique de rémunération](#) avec nos objectifs de durabilité au cours des dernières années, en les intégrant à l’évaluation des performances, à l’attribution de primes et au développement professionnel de nos collaborateurs.**

Notre stratégie de rémunération vise à mettre en place une politique et des pratiques de rémunération saines, responsables et efficaces. Elle vise notamment à éviter les conflits d’intérêts, à protéger les intérêts de nos clients et à décourager la prise de risques excessifs.

Nous utilisons des objectifs pour aligner les activités du collaborateur avec les buts de l’entreprise. Les rôles et responsabilités liés à la durabilité sont définis pour un ensemble de fonctions internes clés, les plus étroitement impliquées dans la mise en œuvre de notre Stratégie Globale *Sustainability*. Dans le cadre de ces fonctions, des objectifs précis liés à la durabilité sont assignés et transmis aux équipes et aux collaborateurs. À la fin de l’année, la réalisation de ces objectifs est évaluée au cours d’entretiens annuels, moments déterminants pour définir les primes de rémunération variable annuelles. Nous continuons à assigner des objectifs liés à la durabilité auprès de certaines catégories de collaborateurs, notamment les équipes de gestion ainsi que nos champions ESG. De plus, de nombreux postes, comme ceux de nos champions ESG, comptent parmi leurs objectifs annuels le suivi d’une formation ESG obligatoire.

## Des objectifs liés à la durabilité ont été assignés aux équipes suivantes :

### Comité Exécutif

Le cas échéant, les membres du Comité Exécutif ont des objectifs liés à la mise en œuvre réussie de la Stratégie Globale *Sustainability* de BNPP AM et à l’intégration des risques liés à la durabilité dans nos processus d’investissement et nos activités de *Stewardship*.

### *Sustainability Centre*

Cette équipe oriente notre approche en matière de durabilité et est responsable de l’élaboration et de la mise en œuvre de la Stratégie Globale *Sustainability* de l’entreprise, des principes d’intégration ESG, de la politique *Stewardship*, de la Conduite responsable des entreprises, et de multiples autres politiques.

### Équipes de gestion

Dans le cadre de la plupart des processus d’investissement, les analystes et les gérants de portefeuille intègrent les critères ESG dans l’évaluation des entreprises, des actifs et des titres souverains de différentes manières. La mise en œuvre réussie des principes d’intégration ESG, y compris l’objectif de surpasser l’univers ou l’indice de référence en ce qui concerne les scores ESG et l’empreinte carbone de référence, est un objectif clé de nos responsables de gestion et est communiqué aux équipes de gestion, le cas échéant.

### Champions ESG

Des champions ESG ont été nommés au sein des équipes de gestion et du *Global Client Group* qui, en assurant la liaison avec le *Sustainability Centre*, contribuent à promouvoir la durabilité et à intégrer les risques liés à la durabilité au sein de chaque équipe. Chaque équipe de gestion compte au moins un champion ESG, chargé de communiquer aux membres de l’équipe sur les questions liées aux risques en matière de durabilité. Les objectifs des champions ESG tiennent compte de ces responsabilités, y compris des objectifs supplémentaires spécifiques à leur rôle de champion.

### Produits et Marketing Stratégique

Cette équipe pilote l’alignement des produits de BNPP AM sur la réglementation et les labels durables, ce qui se reflète dans ses objectifs. Elle joue également un rôle important en aidant à animer le réseau des champions ESG du *Global Client Group* et en formant nos clients et nos collaborateurs sur les sujets liés à la réglementation durable. Cela se reflète dans les objectifs de cette équipe, et de ses membres pour lesquels cela est pertinent.

### Groupe de recherche quantitative (QRG)

Les membres de cette équipe co-développent la méthodologie de notation ESG et analysent le lien entre l’intégration ESG et la performance des investissements. Cela se reflète dans les objectifs de cette équipe, et de ses membres pour lesquels cela est pertinent.

### Fonctions centrales et autres équipes

Nos fonctions centrales (Conformité, Juridique et Risque) et de nombreuses autres équipes jouent un rôle important dans la mise en œuvre de notre programme en matière de durabilité, et les objectifs pertinents liés à la durabilité sont transmis aux membres de l’équipe par le membre du comité exécutif ou le Responsable du département.

# CONFLIT D'INTÉRÊTS ET ASSURANCE

**Nous avons des obligations fiduciaires envers nos clients et nos bénéficiaires, et nous pensons qu'en plaçant les intérêts de nos clients avant les nôtres ou de ceux de nos collaborateurs, nous pouvons assurer les parties prenantes de notre intégrité.**

## Conflits d'intérêts

**Tous les collaborateurs de BNPP AM sont liés par le Code de conduite du Groupe BNP Paribas, qui impose l'obligation de travailler dans l'intérêt des clients :**

- En offrant aux clients des produits et services les plus appropriés.
- En donnant aux clients des informations claires, honnêtes et non trompeuses et, sur demande, une opinion sur les performances attendues, les risques associés et la tarification.
- En délivrant un service de qualité qui favorise les intérêts du client.
- En traitant les clients de manière équitable, sans accorder un traitement préférentiel indu à un client (ou à une autre contrepartie).
- En agissant de manière transparente, notamment en mettant à la disposition du client, à sa demande, toute information relative au produit ou service proposé ou souscrit.

**Notre équipe de direction a instauré dans l'ensemble de nos activités une culture où les intérêts des clients priment et où aucun client ne doit être désavantagé.**

**Pour y parvenir :**

- BNPP AM est séparée de manière appropriée des autres activités du groupe BNP Paribas. Nous utilisons des systèmes informatiques cloisonnés pour mener à bien nos activités.
- Les décisions de BNPP AM doivent être prises dans l'intérêt de ses clients, même si elles peuvent être préjudiciables ou entrent en conflit avec les intérêts d'un client d'un autre secteur d'activité ou avec un intérêt propre du Groupe BNP Paribas.

- Les collaborateurs de BNPP AM doivent demeurer indépendants et neutres dans l'exercice de leurs fonctions et responsabilités.
- Les dispositifs de gouvernance des activités de gestion d'actifs de BNPP AM fonctionnent également indépendamment du Groupe BNP Paribas. Ainsi, la ligne hiérarchique de BNPP AM, qui est séparée de celle des autres activités du Groupe BNP Paribas, ne converge qu'au niveau du Comité Exécutif du Groupe BNP Paribas.

Nous rappelons régulièrement à nos collaborateurs les politiques et procédures applicables lors de formations annuelles obligatoires ou d'autres sessions de formation, et à travers des campagnes de communication, notamment sur les changements réglementaires. De plus, en vertu de notre politique, les procédures (y compris celles liées à la gestion des conflits) sont régulièrement – ou lorsque c'est nécessaire – revues et mises à jour.

**Si un conflit d'intérêts survient et que les politiques et procédures mises en œuvre ne sont pas suffisantes pour garantir un taux ou un niveau de confiance raisonnable vis-à-vis de la protection des intérêts d'un client :**

- BNPP AM doit clairement l'informer de la nature et de la source du conflit avant d'entreprendre des activités pour ce dernier et cette information doit être approuvée par la Conformité.
- Selon la politique de BNPP AM, dépendre excessivement de la divulgation d'informations sans tenir suffisamment compte de la façon dont les conflits peuvent être gérés de manière appropriée n'est pas encouragé.

## Identification et gestion des conflits

Pour identifier les conflits d'intérêts potentiels, un exercice de cartographie est effectué périodiquement par le Groupe BNP Paribas et les résultats sont utilisés pour créer des registres de conflits pour BNPP AM, qui sont tenus à jour par nos équipes locales de Conformité. Les collaborateurs de BNPP AM doivent également détecter et identifier tout conflit d'intérêts potentiel et informer leur équipe locale de conformité locale afin de gérer les conflits potentiels et mettre à jour les registres de conflits si nécessaire.

Ils contiennent des détails sur les conflits réels ou potentiels qui peuvent survenir entre BNPP AM (y compris ses collaborateurs) et ses clients (ou entre les clients de BNPP AM).

Ces registres constituent un outil essentiel pour la gestion des conflits d'intérêts réels ou potentiels.

- La direction de BNPP AM reçoit au moins une fois par an des rapports écrits sur les situations contenues dans les registres de conflits d'intérêts.
- De plus, les cadres supérieurs doivent prendre les mesures appropriées dans le cadre de la supervision de l'activité et doivent démontrer leur responsabilité, y compris dans la gestion des conflits d'intérêts.

## Assurance

La mise en œuvre de notre stratégie commerciale, y compris nos activités en matière de durabilité, est soumise à un ensemble de contrôles internes comprenant trois lignes de défense, conformément à la charte de contrôle interne du Groupe BNP Paribas.

- Notre première ligne de défense est que le contrôle interne est une question qui concerne chaque collaborateur de BNPP AM, quelles que soient sa position hiérarchique ou ses responsabilités. Les managers et leurs équipes respectives constituent la première ligne de défense. Ils sont responsables, à chaque niveau de l'organisation, de la réalisation des objectifs et du suivi des risques des activités ou des services qu'ils opèrent ou fournissent.
- Notre deuxième ligne de défense est assurée par les entités exerçant des contrôles de deuxième niveau, à savoir le Risque, la Conformité, le Juridique (fonctions de contrôle intégrées), les directions Fiscalité et Finance du Groupe BNP Paribas. Elles sont chargées de définir et de mettre en œuvre le cadre de gestion des risques liés à la comptabilité et à l'information financière (fonctions de contrôle non intégrées).
- Notre troisième ligne de défense est assurée par l'Inspection Générale du Groupe BNP Paribas, une fonction d'audit interne indépendante et hiérarchiquement intégrée, qui relève directement au Directeur Général du Groupe BNP Paribas.

Enfin, nous demandons un audit externe dans certains secteurs de nos activités afin de fournir une vérification et une validation par un tiers de notre approche et de nos résultats :

- EY fournit un rapport d'audit indépendant sur l'alignement des systèmes de gestion de l'impact de BNPP AM avec les principes opérationnels pour la gestion d'impact.
- EY audite également les fonds labellisés « Investissement socialement responsable » (ISR) commercialisés en France. Nous évaluons actuellement la faisabilité de faire certifier nos prochains Rapports *Sustainability* par un organisme externe.

Nous révisons nos procédures tous les trois ans pour nous assurer qu'elles sont toujours d'actualité et efficaces. En pratique, les principales politiques régissant la durabilité dans notre approche d'investissement sont revues au moins une fois par an, soit au sein de notre Comité *Sustainability*, soit au sein de notre Comité *Stewardship*.

En outre, nous sommes soumis à des audits réguliers de l'Inspection Générale, le groupe d'audit interne de BNP Paribas qui relève directement du Directeur Général de BNP Paribas, ce qui nous permet d'obtenir une validation par un tiers de nos politiques et processus.



# REFLÉTER LES BESOINS DE NOS CLIENTS DANS NOS SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT

**Nous interagissons avec nos clients pour nous assurer que nous pouvons les aider à atteindre leurs objectifs d'investissement :**

- Les responsables des relations clients ont une connaissance approfondie des activités de leurs clients, comprenant à la fois les défis auxquels ils font face aujourd'hui et ceux auxquels ils seront probablement confrontés à l'avenir.
- Les gestionnaires des comptes clients sont responsables de la gestion quotidienne des activités des clients (mandats ou fonds dédiés).
- Nous faisons parfois appel à des consultants indépendants pour mener des entretiens approfondis avec des décideurs en matière d'investissement afin de nous assurer que nous comprenons les tendances et les besoins à l'échelle mondiale, y compris les besoins d'investissement en matière de durabilité.

Au moment de répondre à la demande du client et pendant le processus d'intégration, nous évaluons ses besoins d'investissement et ses objectifs en matière de durabilité.

Nous rencontrons régulièrement nos clients pour les informer de leurs investissements et évaluer tout changement dans leurs conditions d'investissement, y compris celles liées à la durabilité. Nous interrogeons les clients et prospects auxquels nous fournissons un service MIF sur leurs préférences ESG via le questionnaire sur le profil du client. Nous reconnaissons également que nous avons un rôle à jouer pour faire progresser nos clients sur la voie de la durabilité.

Nous y parvenons en grande partie grâce à la formation que nous leur proposons via notre *Investment Academy*, lancée en 2009 dans le but de partager nos connaissances et notre expertise avec nos clients.

Les cours sont dispensés en ligne et en présentiel, et plus de 15 650 personnes y ont participé depuis sa création.

**Nous couvrons un certain nombre de sujets techniques et réglementaires touchant le secteur de la gestion d'actifs, avec un accent marqué sur les sujets liés à la durabilité. Voici quelques-uns des sujets du programme de 2024 :**

- **Les bases du développement durable** : l'importance du développement durable, les types de produits ESG, l'introduction à la réglementation et les acteurs de la durabilité.
- **Stewardship** : introduction au dialogue et au vote par procuration.
- **Intégration ESG** : une formation personnalisée couvrant les fondamentaux de l'intégration de l'ESG dans les portefeuilles.
- **Développement durable avancé** : une formation approfondie de quatre heures élaborée en collaboration avec nos experts du *Sustainability Centre*.
- **Sustainable Investing Primer** : développée en collaboration avec l'institut CFA.

## Comment nous communiquons et rendons compte à nos clients

Notre objectif est de fournir à nos clients des informations qui peuvent les aider à mieux comprendre comment nous mettons en œuvre ce qu'ils nous demandent et les caractéristiques en matière de durabilité de leurs investissements.

### Sur base annuelle

Nous publions notre rapport *Sustainability*, notre rapport *Stewardship*, notre rapport de vote ainsi que nos rapports de transparence et d'activités des Principes pour l'investissement responsable (PRI) afin de fournir aux lecteurs une vue d'ensemble de nos activités liées à la durabilité au cours de l'année. Nous publions un contenu plus approfondi dans notre rapport annuel sur l'impact de l'OPIM et dans notre rapport d'entité Article 29 LEC. Nous synthétisons également ces contenus dans des supports accessibles qui sont partagés avec nos clients tout au long de l'année.

### Sur base semestrielle

Nous publions un rapport d'investissement solidaire pour nos clients qui investissent dans des fonds d'investissement solidaires qui soutiennent le développement de l'économie sociale et solidaire. Ce rapport rend compte des investissements et de leurs impacts, ainsi que des cas pratiques portant sur divers investissements individuels.

### Sur base trimestrielle

Nous publions des rapports sur mesure pour nos clients institutionnels investis dans des fonds ou des mandats dédiés que nous leur présentons à l'occasion de réunions. Nous publions des mises à jour trimestrielles pour nos clients sur nos activités de vote et d'engagement. Les gérants de portefeuilles ou spécialistes produit s'associent à ces réunions et y détaillent les performances. Les sujets liés à la durabilité y sont souvent abordés.

### Sur base mensuelle

- Pour les fonds concernés, nous publions des rapports et des fiches d'informations sur les fonds qui comprennent des données ESG comme l'empreinte carbone, le score ESG et la contribution ESG des portefeuilles par rapport à leur indice de référence.
- Nous avons introduit un nouveau chapitre sur les indicateurs de durabilité tels que les scores ESG et les données sur l'empreinte carbone dans nos rapports destinés aux clients institutionnels.

### Sur base continue

- Nous publions des rapports liés aux labels ou à toute autre classification durable, tels que les rapports extra-financiers pour le label ISR français, les rapports de transparence des fonds ou les rapports d'impact.
- Conformément aux recommandations de la réglementation MiFID II, nous avons commencé à publier le *reporting* « *European ESG Template* » (EET).
- Tout au long de l'année, nous mettons à la disposition de nos clients, sur des sujets liés à la durabilité, des analyses mais aussi de courts articles, des podcasts et des vidéos sur notre blog Viewpoint.
- Nous publions les principales politiques, normes et rapports annuels concernant l'engagement, le vote, la conformité et l'assurance sur une page dédiée de notre site corporate.
- Nous envoyons des mises à jour ad hoc sur les nouveaux développements liés au *Net Zero*, incluant des podcasts, des vidéos, des articles et des analyses, à la réglementation SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*) et aux autres politiques.

Le dialogue instauré par nos équipes commerciales avec nos clients sur la durabilité est essentiel. Pour cela, il est important de fournir à nos commerciaux les bons outils et formations, aux formats variés et à vocation pédagogique, afin d'assurer un dialogue pertinent et utile avec nos clients. Les membres de notre *Global Client Group* dédiés à la relation avec la clientèle ont leur propre parcours d'apprentissage dans notre *Sustainability Academy @AM* et sont encouragés à obtenir des certifications tierces en matière de durabilité afin d'acquérir le plus de connaissances possibles sur le sujet en vue de leurs échanges avec nos clients (voir [page 97](#)).

Les équipes marketing et communication sont depuis longtemps engagées pour rendre compte de nos actions et produire de multiples supports (brochures, vidéos, événements clients, podcasts, articles, infographies, etc.) permettant à nos clients de comprendre les enjeux et les opportunités qu'offre la durabilité.

Pour améliorer l'efficacité de nos dispositifs de communication clients, un comité de coordination *Sustainability* se réunit chaque mois avec des membres des équipes commerciales, marketing, communication et du *Sustainability Centre* pour coordonner les différents plans d'activation et partager les bonnes pratiques. Sa responsable intervient également aux réunions des champions ESG du *Global Client Group* pour les informer des actions et des outils mis à leur disposition.

Nous continuons également à tenir nos clients informés des évolutions de la réglementation SFDR ainsi qu'en matière de labels durables, des nouvelles lignes directrices de l'ESMA sur les noms des fonds, en mettant également en œuvre des stratégies d'investissement *Net Zero* et d'autres réflexions sur des sujets liés à la durabilité.

### Mesurer les préférences des investisseurs

Nous nous sommes associés à BNP Paribas Corporate and Institutional Banking et à Coalition Greenwich pour interroger les investisseurs institutionnels et les intermédiaires sur l'investissement thématique. Cette enquête mondiale visait à mieux comprendre leurs objectifs, leurs thèmes préférés, leurs critères de sélection et plans d'investissement.

Les principaux résultats du [Baromètre thématique BNP Paribas 2024](#) révèlent que :

**OBJECTIFS :** 71 % des investisseurs indiquent que l'obtention d'un impact positif et la contribution à des rendements durables sont les principaux objectifs de leurs allocations thématiques, suivis par l'amélioration des rendements des investissements (63 %).

**ALLOCATIONS :** En moyenne, les allocations aux classes d'actifs plus traditionnelles ont diminué, mais les investisseurs adoptant des stratégies thématiques sur les marchés privés sont plus nombreux (69 %).

**THÈMES :** Les énergies propres et renouvelables (60 %) restent les thématiques de durabilité les plus attractives, suivies par les solutions pour lutter contre le changement climatique (49 %).

**À L'AVENIR :** Les investisseurs prévoient d'accorder davantage d'importance à l'investissement thématique dans les classes d'actifs traditionnelles telles que les actions (53 %), mais ils s'intéressent également de plus en plus aux marchés privés (51 %).

An illustration of three rowers in a white boat on a blue body of water. The rowers are wearing green, red, and blue shirts. The water is depicted with dark blue and teal brushstrokes, suggesting movement and depth. The background is a solid teal color.

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & CLIMAT

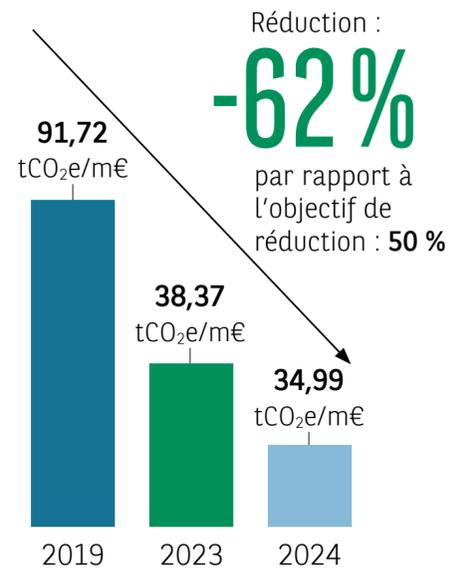
# NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DU CLIMAT

Nous sommes convaincus que la transition vers une économie bas carbone et plus durable est essentielle pour la longévité des marchés de capitaux, et qu'il est essentiel d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 pour prévenir les dommages irréversibles causés par le changement climatique. Cela est imminent si aucune mesure n'est prise, c'est pourquoi la transition vers une économie bas carbone est l'un de nos domaines d'action stratégiques – l'un de nos 3E : transition Énergétique, Écosystèmes sains et Égalité.

Notre [feuille de route Net Zero](#) décrit nos engagements et notre plan d'action pour atteindre la neutralité carbone dans les portefeuilles concernés d'ici 2050 ou avant. Il s'agit de notre stratégie d'évaluation et de gestion des risques et des opportunités liés au changement climatique au sein de nos portefeuilles d'investissement et dans nos activités opérationnelles.

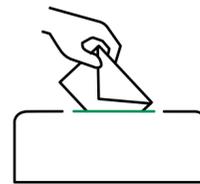
Dans les pages qui suivent, nous décrivons nos progrès dans la réalisation de ces engagements en ligne avec les recommandations de la *Task Force on Climate-related Financial Disclosures*. Notre objectif est d'améliorer ce rapport au cours des prochaines années, à mesure que nos pratiques évoluent.

## Empreinte carbone (tCO<sub>2</sub>e/m€)



Source : BNPP AM, Carbon Disclosure Project (CDP), Bloomberg, Trucost et Factset (EVIC). Les détails de notre méthodologie sont disponibles [ici](#).

## Voter en faveur de l'action climatique

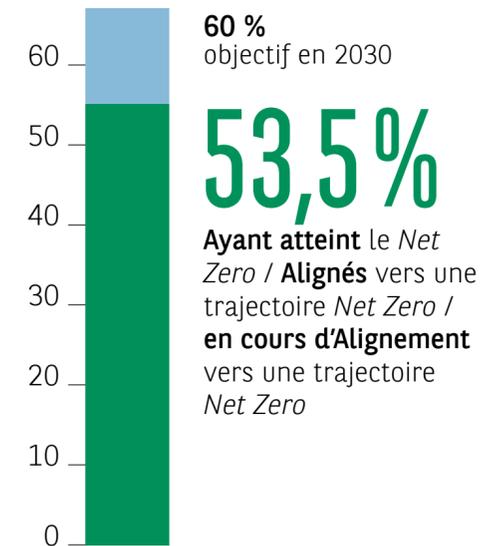


Parmi les cas où nous n'avons pas soutenu la réélection ou la décharge du conseil d'administration en raison de considérations environnementales ou sociales

**54%**

étaient liés à des considérations climatiques.

## Alignement Net Zero (NZ:AAA)



Source : Cadre « NZ:AAA » de BNPP AM. Les détails de notre méthodologie sont disponibles [ici](#).

## Investissements dans des solutions dédiées au climat et à l'environnement



**19 Mds€**

d'actifs sous gestion dans les fonds thématiques dédiés à l'environnement et au climat

## Alignement de la taxonomie de l'UE

**5,4%**

Source : BNPP AM, Bloomberg. Les détails de notre méthodologie sont disponibles [ici](#).

## Empreinte opérationnelle



**2,1 tCO<sub>2</sub>e**

par collaborateur

## Gouvernance

### Supervision du conseil d'administration

Le conseil d'administration de BNP Paribas Asset Management Holdings est responsable en dernier ressort des risques et opportunités liés au climat.

- Le conseil d'administration reçoit une formation annuelle sur les questions d'investissement liées à la durabilité, au changement climatique et à notre approche *Net Zero*.
- Notre stratégie commerciale intègre les risques et les opportunités liés au changement climatique, et le conseil d'administration est régulièrement informé sur la manière dont nous atteignons nos objectifs commerciaux.
- Le conseil d'administration reçoit un aperçu de toutes les mises à jour apportées à notre [Stratégie Globale Sustainability](#) (GSS), qui comprend notamment notre approche en matière de changement climatique et de transition énergétique.
- Le conseil d'administration est également informé des différents sujets réglementaires dont beaucoup sont liés, tout ou en partie, au changement climatique.

Au niveau du Groupe BNP Paribas, la durabilité, et plus particulièrement la transition énergétique, est l'une des trois priorités clés du Groupe dans son plan stratégique et, à ce titre, fait l'objet d'un suivi régulier de la part de sa direction générale et de son conseil d'administration.

### Intégration dans la rémunération d'indicateurs de performance liés au climat

Nous avons une politique de rémunération discrétionnaire, selon laquelle la rémunération variable est attribuée par la ligne managériale en tenant compte des performances collective et individuelle. Ces dernières sont évaluées par le biais de notre cadre d'évaluation des performances, qui repose sur des objectifs définis au début de la période de performance et sur la mesure de la réalisation de ces objectifs à la fin de la période.

Les enjeux liés au climat en particulier, et à la durabilité en général, sont traités au moyen d'objectifs obligatoires spécifiques assignés aux collaborateurs impliqués dans des activités liées à la durabilité, à la gestion de portefeuille ou à l'analyse. Ces objectifs portent sur l'intégration et l'utilisation des critères ESG dans le processus d'investissement, ainsi que sur des objectifs de « surperformance de l'indice de référence » d'un point de vue ESG.

Ces objectifs font partie de leur évaluation individuelle et constituent un facteur dans l'appréciation de leur performance personnelle. En outre, ces collaborateurs font l'objet d'un examen des risques et de la conformité, tout manquement entraînant une réduction de la rémunération variable — les risques liés à la durabilité font partie intégrante de l'examen des risques.

### Évaluer et gérer les risques et opportunités liés au climat

Notre approche de la gestion des risques liés à la durabilité, y compris le climat, fait partie de notre cadre de gouvernance d'entreprise. Plusieurs comités sont en place pour superviser l'intégration des risques ESG dans

les processus d'investissements concernés.

Notre feuille de route *Net Zero* est supervisée par un cadre de gouvernance formel, assurant une supervision et un contrôle appropriés de nos engagements *Net Zero*.

- Notre Comité *Sustainability*, présidé par le Directeur Général de BNP Paribas Asset Management, est responsable de l'orientation stratégique des sujets liés à la durabilité, y compris nos engagements *Net Zero*, qui sont revus chaque année.
- Le comité d'investissements, présidé par notre Responsable Global des Gestions, supervise la mise en œuvre de ces engagements et est responsable de la réalisation et du suivi des progrès de l'entreprise en ce qui concerne ses engagements *Net Zero* au niveau des différentes classes d'actifs concernées.
- Le comité mondial des produits, présidé par le Responsable Mondial des Produits et du Marketing Stratégique, est chargé de superviser l'intégration des critères liés à la durabilité, y compris les objectifs de décarbonation et de neutralité carbone, dans chaque stratégie.
- Nous avons également mis en place un Comité de surveillance des méthodologies liées à la durabilité (« *Sustainable Methodology Oversight Committee* »). Ce groupe est chargé de superviser l'élaboration et la mise en œuvre de méthodologies, de définitions, d'informations et de processus liés à la réglementation durable, notamment ceux liés au changement climatique et à la neutralité carbone.

[En savoir plus sur notre gouvernance dédiée à notre approche de la durabilité.](#)



Consultez notre **Stratégie Globale Sustainability** pour plus d'informations

### Nos engagements *Net Zero* en bref

#### Investissements

- 1 – Réduire l'empreinte carbone de nos investissements sur le périmètre défini de 30 % d'ici 2025, puis de 50 % d'ici 2030 (Scope 1 et 2)<sup>1</sup>
- 2 – Aligner nos investissements, sur le périmètre défini, avec l'objectif de neutralité carbone, en ciblant : 60 % d'alignement d'ici 2030, et 100 % d'ici 2040
- 3 – Achever totalement la sortie du charbon d'ici 2030 pour les pays de l'Union Européenne et de l'OCDE, et 2040 pour le reste du monde
- 4 – Augmenter nos investissements dans des solutions thématiques environnementales et climatiques
- 5 – Accompagner nos clients

#### Stewardship

- 6 – Voter en faveur de l'action climatique
- 7 – Dialoguer en faveur de la neutralité carbone avec les entreprises
- 8 – Plaider en faveur d'une politique climatique alignée sur la neutralité carbone

#### Activités opérationnelles

- 9 – Réduire l'empreinte carbone de nos activités d'exploitation
- 10 – Rendre compte de nos progrès

<sup>1</sup> – Le périmètre défini fait référence aux fonds classés Articles 8 et 9 selon SFDR. L'engagement s'applique également aux fonds et aux mandats qui sont gérés conformément à notre politique de Conduite responsable des entreprises. Il n'inclut pas encore les investissements en titres émis par les gouvernements et les agences, les produits dérivés et les actifs privés. Le « Scope 1 » désigne les émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise. Le « Scope 2 » désigne les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement achetés ou acquis par l'entreprise. Le « Scope 3 » désigne toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation de ses produits. Les émissions du Scope 3 ne sont pas incluses dans le calcul car la mesure de ces émissions n'est pas encore standardisée ou jugée suffisamment fiable pour être utilisée dans le *reporting*. Compte tenu de l'importance des émissions du Scope 3 dans plusieurs secteurs d'activité, nous faisons actuellement évoluer notre approche de calcul des émissions du Scope 3 dans le but de les inclure à l'avenir.

## Stratégie

Les risques environnementaux, et plus particulièrement ceux liés au changement climatique, sont susceptibles de se traduire par des risques financiers pour nos activités et nos clients. Mais si nous agissons dès à présent, le changement climatique peut également représenter des opportunités substantielles. Dans notre Stratégie Globale *Sustainability* (GSS), nous avons identifié le changement climatique et la nécessité d'une transition énergétique réussie comme l'une des trois principales conditions préalables liées à la durabilité pour un système financier stable. La GSS décrit également les leviers, les six piliers de notre approche de la durabilité, grâce auxquels nous pouvons agir pour lutter contre le changement climatique et faciliter la transition énergétique par le biais de nos activités.

**En 2021, nous avons relevé notre ambition climatique en nous engageant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 (ou plus tôt).**

Nous avons ensuite publié notre feuille de route *Net Zero* en 2022, définissant l'alignement progressif de nos portefeuilles d'investissements avec l'objectif de neutralité carbone, les mesures associées de vote et d'engagement et de réduction des émissions issues de nos propres activités. Nous avons commencé à rendre compte de nos progrès dans notre [Rapport Sustainability 2023](#).

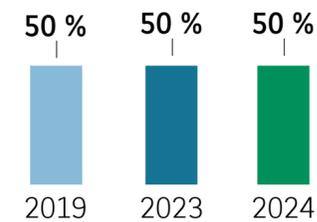
Pour mener ce changement, nous nous sommes fixés pour objectif de décarboner nos portefeuilles d'investissement. En tant que gérant d'actifs, nous ne gérons pas directement notre allocation d'actifs stratégique en tant que telle. Cette allocation est plutôt déterminée, dans une large mesure, par la demande des clients pour des stratégies de classe d'actifs spécifiques, par notre profil de croissance régional, par les fusions/acquisitions, les désinvestissements, entre autres facteurs. Sur la base de notre allocation d'actifs actuelle et en raison du manque de données et de méthodologies disponibles dans certaines classes d'actifs, nous avons décidé de nous concentrer, dans un premier temps, sur les actions cotées en bourse et les obligations d'entreprises. Environ la moitié de nos actifs sous gestion entrent dans le périmètre défini de notre engagement initial. Ils prennent en compte les fonds de notre gamme classés Article 8 ou Article 9 selon la réglementation *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (SFDR) ainsi que les fonds et mandats gérés conformément à notre politique de Conduite responsable des entreprises. Il n'inclut pas encore les investissements en titres émis par les gouvernements et les agences, les produits dérivés et les actifs privés.

### Métriques 2024

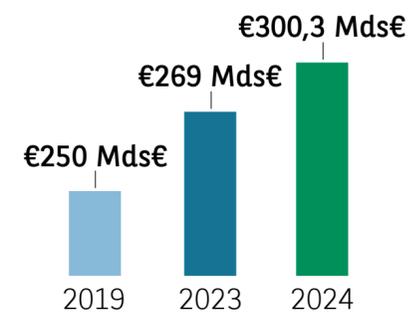
Si le pourcentage de nos actifs sous gestion dans le périmètre défini n'a pas changé, nos actifs sous gestion qui entrent dans le cadre de notre engagement ont augmenté de près de 30 milliards d'euros. Nous nous

attendons à ce que nos actifs sous gestion du périmètre défini augmentent de manière significative à mesure que nous introduirons des méthodologies pour les émetteurs souverains et agences et que nous les ajouterons à notre périmètre défini.

% de nos actifs sous gestion dans le périmètre de notre engagement *Net Zero*



Valeur de nos actifs sous gestion dans le périmètre de notre engagement *Net Zero*



**Le climat est au cœur de nos pratiques en matière de gestion et de développement de produits. Nous avons également élaboré une série de politiques, de procédures, de méthodologies et d'outils pour nous aider à contribuer à l'objectif de neutralité carbone, et notamment :**

- Un cadre d'analyse de l'alignement des entreprises avec la neutralité carbone : « NZ:AAA », *Net Zero Achieving, Aligned or Aligning* (Ayant atteint le *Net Zero*, Alignés vers une trajectoire *Net Zero* ou en cours d'Alignement vers une trajectoire *Net Zero*), pour mesurer l'alignement climatique des entreprises investies.
- Des critères d'exclusion sectoriels dans le cadre de notre politique de Conduite responsable des entreprises (RBC), concernant les secteurs les plus émetteurs de CO<sub>2</sub>.
- Un dispositif de notation ESG qui met fortement l'accent sur le changement climatique.
- Des principes d'intégration ESG comprenant des objectifs « *better-than-benchmark* » (mieux que l'indice de référence) pour l'empreinte carbone de certains portefeuilles
- La prise en compte de la déclaration des principales incidences négatives (PAI) liées au climat, au niveau du fonds et de l'entité.
- Un rapport d'alignement sur la taxonomie de l'UE couvrant la lutte contre le changement climatique.
- Nombre de nos produits portent un label de durabilité et prennent donc en compte le climat dès leur conception.
- Une méthodologie d'identification des investissements durables conformément à la réglementation SFDR, y compris les critères liés à l'alignement des entreprises sur les objectifs climatiques de la taxonomie de l'UE et les Objectifs de Développement Durable (ODD) liés au climat.
- L'intégration des thèmes liés au changement climatique dans notre approche de vote et d'engagement et de plaider en matière de politiques publiques.

- Le développement de produits permettant à nos clients d'investir de manière proactive dans la transition énergétique et/ou d'atteindre des objectifs de décarbonation.

Nous avons utilisé des scénarios liés au climat de différentes manières afin de soutenir et mettre en œuvre notre approche. Par exemple, nous finançons et sommes un partenaire stratégique de l'[Inevitable Policy Response](#) (IPR), une initiative qui prévoit la vitesse et l'ampleur de la transition vers la neutralité carbone. IPR a élaboré un scénario politique prévisionnel ainsi qu'un scénario politique requis, qui identifient les progrès nécessaires pour passer à un scénario aligné vers une trajectoire *Net Zero*. Nous utilisons des outils de l'IPR, tels que le contenu de leur briefing trimestriel, pour éduquer et inspirer le débat au sein de nos équipes de gestion. Nous avons également utilisé les scénarios climatiques de l'AIE (Agence Internationale de l'Énergie) pour déterminer les réductions d'intensité carbone que nous exigeons dans le secteur de génération de l'électricité.

### Horizons temporels

L'horizon de mise en œuvre des engagements de notre feuille de route *Net Zero* est compris entre 2022 et 2050. Toutefois, étant donné que le paysage de l'investissement climatique évolue très rapidement et que de nouveaux scénarios, données et outils peuvent devenir disponibles, nous prévoyons de faire évoluer les engagements décrits dans cette feuille de route au fur et à mesure que nous progressons dans notre trajectoire vers la neutralité carbone.

**Nous considérons que les horizons temporels suivants sont pertinents en ce qui concerne le changement climatique :**

- l'horizon à court terme à 2025, car il est pertinent pour la planification de nos activités ainsi que pour nos clients ;
- l'horizon à moyen terme à 2030 ou avant, car c'est la date à laquelle le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) estime que les émissions carbone doivent être réduites de moitié ; et

- l'horizon à long terme à 2050 ou avant, car c'est la date à laquelle, nous et l'ensemble de la société, devons atteindre la neutralité carbone.

**Nous utilisons une base de référence de 2019 pour notre objectif de réduction de l'empreinte carbone.**

### Risques et opportunités pour nos activités

Selon nous, les risques liés au changement climatique au sein de nos portefeuilles d'investissement se manifestent principalement de trois manières :

- Risques liés à la transition : il s'agit de risques découlant d'un processus d'ajustement à une économie bas carbone. Les changements de politique, les risques technologiques et physiques peuvent entraîner une réévaluation de la valeur d'un grand nombre d'actifs, au fur et à mesure que les coûts et/ou opportunités se matérialiseront.
- Risques physiques : risques découlant des effets physiques du changement climatique et de la dégradation de l'environnement (tels que les inondations et les tempêtes, l'élévation du niveau de la mer, les vagues de chaleur ou les sécheresses, qui causent des dommages matériels ou perturbent le commerce).
- Risques de responsabilité : conséquences découlant du fait que les parties ayant subi des pertes ou des dommages en raison des effets du changement climatique entreprennent des démarches auprès des entreprises qu'elles considèrent comme responsables afin d'obtenir une indemnisation. Ces actions pourraient être intentées contre les entreprises qui extraient et émettent du carbone et, si elles disposent d'une assurance responsabilité civile, contre leurs assureurs.

### Indication des secteurs économiques et des zones géographiques concernés

Notre [dispositif de notation ESG](#) tient compte du fait que les risques ESG ne sont pas toujours comparables entre secteurs

et régions. Il divise les entreprises que nous couvrons en 20 groupes sectoriels et quatre zones géographiques, ce qui donne 80 groupes de notation ESG composés de sociétés comparables sur le plan géographique et sectoriel.

### Résilience de la stratégie de l'organisation, en tenant compte de différents scénarios liés au climat

À ce jour, nous ne sommes pas en mesure de fournir une estimation quantitative fiable de l'impact financier des principaux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sur nos actifs sous gestion. Néanmoins, des travaux sont en cours pour évaluer l'impact financier des principaux risques environnementaux (température, précipitations et vent), et nous partagerons des analyses complémentaires en temps voulu.



**Alex Bernhardt**  
Responsable de la  
Recherche ESG

« *Nous organisons des forums trimestriels avec l'IPR pour nos équipes de gestion. L'objectif de ces forums est de tenir nos gérants de portefeuille informés de l'évolution de la politique climatique dans les pays où nous investissons et de susciter un débat sur ses implications.* »

## Gestion des risques

### Identifier et évaluer les risques liés au climat

#### Matrice de matérialité

Nous avons développé une [matrice de matérialité](#) pour étayer notre dispositif de notation ESG. Cette matrice nous permet d'identifier les secteurs présentant les risques les plus élevés en matière de transition climatique et d'adapter en conséquence la pondération de notre méthodologie de notation ESG afin de garantir une évaluation appropriée des risques.

De plus, grâce à notre méthodologie de notation ESG, nous visons à mieux anticiper les risques liés à la responsabilité climatique. Nous pouvons évaluer ce risque à la fois quantitativement et qualitativement. En créant un cadre analytique solide autour de la recherche ESG, nous sommes en mesure de réaliser une évaluation indépendante des engagements climatiques des entreprises et de leur exposition aux différents risques climatiques. L'ajustement qualitatif de la notation ESG prend en compte une analyse prospective basée sur la stratégie, la vision et les ambitions d'une entreprise. Cette analyse ESG est enrichie par plusieurs sources de recherche externes nous permettant de couvrir les entreprises, les émetteurs souverains et les agences supranationales.

Le risque de responsabilité est également intégré à notre outil de suivi des controverses liées au climat. Toutes les entreprises sont suivies grâce à un flux permanent d'informations provenant de sources pertinentes (courtiers, données publiques, médias, etc.). Plus une entreprise est confrontée à un nombre important de controverses, plus le risque de réputation pour nos fonds est important. Toutes les controverses sont classées du niveau 1 au niveau 5.

La classification prend en compte l'impact des incidents en fonction de la gravité et du nombre d'incidents, du niveau de récurrence, de la responsabilité et du caractère exceptionnel, de la réponse et de la gestion par l'entreprise. Une entreprise est pénalisée si elle est confrontée à une ou plusieurs controverses de niveau 3 ou plus. Si la controverse est extrêmement grave ou entraîne des conséquences particulièrement négatives, l'entreprise pourrait être exclue de notre univers d'investissement. De plus, les secteurs les plus exposés aux controverses et aux scandales ESG ont des résultats ESG structurellement plus faibles dans notre système de notation en raison du poids accordé aux controverses dans le dispositif de notation ESG.

Pour les émetteurs de dette souveraine, nous obtenons de Verisk Maplecroft une évaluation des risques climatiques physiques, qui prend en compte les changements saisonniers et annuels de température et de précipitations, en plus des événements extrêmes.

### Gérer les risques liés au climat

#### Calcul, publication et réduction de l'empreinte carbone de nos portefeuilles

Dans le cadre de notre engagement *Net Zero*, nous avons pour objectif de réduire de 50 % l'empreinte carbone de nos actifs sous gestion dans le périmètre défini d'ici 2030. De plus, les émissions carbone sont un facteur fortement pondéré dans notre dispositif de notation ESG depuis déjà un certain temps. Dans nos principes d'intégration ESG, certains de nos portefeuilles ont pour objectif d'obtenir un score ESG plus élevé et une empreinte carbone inférieure à celle de leurs indices de référence respectifs. Cet engagement repose sur la conviction qu'en tant qu'investisseur, pour évaluer l'impact environnemental de

nos investissements et le risque climatique associé, nous devons être en mesure de mesurer les émissions de gaz à effet de serre relatives à ces investissements.

Nous pensons également que les considérations ESG, lorsqu'elles sont combinées à l'analyse financière traditionnelle, peuvent aider les investisseurs à comprendre un ensemble plus large de risques et d'opportunités et, par conséquent, à prendre des décisions d'investissement plus éclairées.



**Thibaud Clisson**  
Analyste ESG,  
Responsable du climat

« Le fait d'atteindre nos premières étapes en matière de Net Zero marque une avancée concrète dans notre stratégie climatique. Ces progrès reflètent notre engagement permanent à transformer l'ambition en action mesurable. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés, il reste encore beaucoup à faire pour lutter efficacement contre le changement climatique dans les années à venir. Chez BNPP AM, nous sommes prêts à relever le défi. »

### Métriques 2024

Nous avons considérablement réduit l’empreinte carbone de nos portefeuilles depuis 2019. Bien qu’il soit difficile d’isoler les différents facteurs qui ont permis cette réduction, un certain nombre de mesures mises en place au cours des dernières années ont eu un impact sur nos émissions financées.

Par exemple, la mise en œuvre de notre politique charbon en 2019 puis de notre politique en matière de pétrole et de gaz en 2020 – et le renforcement continu de ces politiques – ont considérablement réduit notre exposition aux entreprises les plus émettrices de carbone.

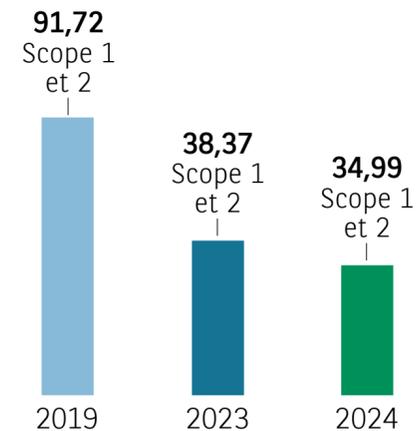
Notre règle « *better-than-benchmark* » (mieux que l’indice de référence) pour certaines stratégies, où nous visons à détenir des portefeuilles dont l’empreinte carbone est inférieure à celle de leurs indices de référence respectifs, incite nos gérants de portefeuille à réduire davantage le niveau d’émissions financées dans leurs fonds. De plus, nous visons à détenir des portefeuilles avec des scores ESG supérieurs à leurs indices de référence respectifs et plusieurs indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre sont actuellement intégrés dans notre dispositif de notation ESG.

Avec l’introduction de la réglementation SFDR, notre définition de l’investissement durable a rendu le pétrole et le gaz inéligibles, ce qui signifie qu’ils ne peuvent pas être détenus dans les fonds classés Article 9 ou dans la composante « SI » (*Sustainable Investment*, investissement durable) des fonds classés Article 8. Nous avons également annoncé en novembre 2024 que nous excluons désormais de notre univers d’investissement les obligations émises sur le marché primaire par des sociétés d’exploration et de production de pétrole et de gaz. Nous avons également 173 fonds labellisés ISR (France) ou *Towards Sustainability* (Belgique) et ces deux labels ont considérablement renforcé leurs critères

vis-à-vis des industries à forte teneur en carbone, ce qui a également contribué à réduire notre empreinte carbone au fil du temps. En outre, nos fonds PAB suivent également les règles PAB sur la réduction annuelle de l’empreinte carbone des portefeuilles.

En raison de retards de production chez nos fournisseurs de données sur le carbone, nous n’avons pas encore pu mettre à jour nos données sur les émissions de carbone afin de refléter les informations fournies par les entreprises pour la période 2023-2024. Cela signifie que la réduction de l’empreinte carbone que nous avons constatée en 2024 reflète un effet de sélection (par exemple, une pondération réduite dans les entreprises à forte teneur en carbone) plutôt qu’un changement dans les émissions de carbone des entreprises investies elles-mêmes. Nous communiquerons des chiffres actualisés très prochainement. Nous continuons de travailler avec les fournisseurs de données pour trouver des moyens d’accéder à des données plus récentes, mais pour le moment nous devons accepter qu’il y ait un décalage dans les émissions déclarées.

### Empreinte carbone de nos actifs sous gestion dans le périmètre défini (tCO<sub>2</sub>e/€m de valeur d’entreprise incluant les liquidités [*Enterprise Value including Cash - EVIC*])



## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & CLIMAT

### Cadre « NZ:AAA » : s'aligner sur la neutralité carbone

Nous avons développé un cadre propriétaire pour mesurer l'alignement de nos investissements dans les entreprises avec l'objectif *Net Zero*, largement inspiré du cadre d'analyse d'alignement climatique proposé par la *Paris Aligned Investment initiative* (PAII). Ce cadre « NZ:AA » permet d'évaluer si les entreprises sont *Net Zero Achieving*, *Aligned or Aligning* (Ayant atteint le *Net Zero*, Alignés vers une trajectoire *Net Zero*) ou en cours d'Alignement vers une trajectoire *Net Zero*) et se base sur un certain nombre de sources de données, notamment les initiatives *Transition Pathway*, *Science Based Targets initiative* (SBTi), *Climate Action 100+* et CDP. La plupart de ces sources sont accessibles au public et ont pour objectifs de catégoriser les entreprises en fonction de leur trajectoire de réduction des émissions de carbone. Ce cadre décrit l'alignement progressif de nos portefeuilles d'investissement avec l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050. Il nous aide à mieux comprendre les objectifs de réduction des émissions carbone des entreprises que nous finançons, la crédibilité de leurs stratégies climatiques ainsi que la valeur ajoutée en matière de climat des produits et services qu'elles proposent.

Notre évaluation est basée sur un indicateur d'augmentation implicite de la température (*Implied Temperature Rise*, ITR), qui traduit les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre des entreprises en une projection de l'évolution de la température mondiale. Cet indicateur est conçu pour traduire les trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre en prévision de températures globales. Notre indicateur ITR se base sur les méthodologies du CDP et du *World Wildlife Fund*. En plus d'utiliser l'indicateur

ITR dans notre cadre « NZ:AAA », nous évaluons également la valeur ajoutée en matière de climat des produits et services offerts par les entreprises dans lesquelles nous investissons en utilisant l'alignement de la taxonomie de l'UE ainsi que notre modèle d'alignement des revenus avec les ODD.

### Métriques 2024

En 2024, la proportion de nos investissements dans des entreprises ne prenant aucune mesure concrète en faveur du climat est restée stable, avec 46,5 % de nos actifs sous gestion dans le périmètre défini entrant dans cette catégorie, contre 60 % en 2019. Cette baisse depuis 2019 est le résultat du nombre croissant d'entreprises prenant des engagements climatiques\*.



**Nadia Grant**  
Responsable  
Actions Monde

« Atteindre le Net Zero nécessite une approche holistique, y compris la prise en compte des risques sociaux et des inégalités résultant du changement climatique et de la transition énergétique. »

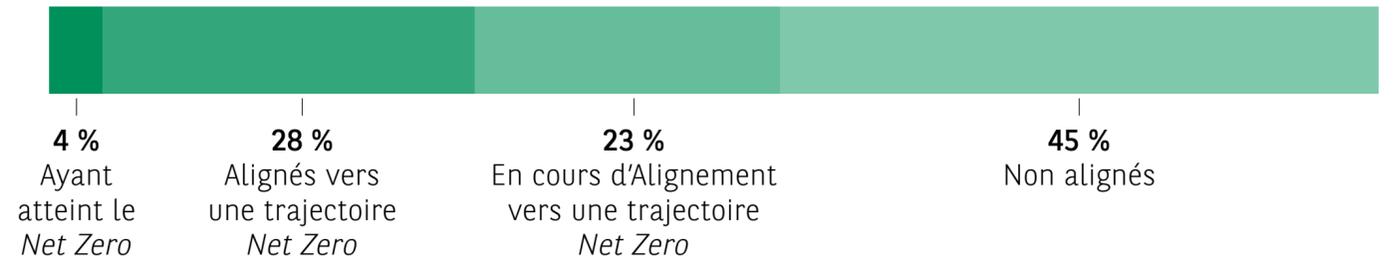
\* Veuillez noter que les données sous-jacentes utilisées pour le cadre « NZ:AAA » ne sont à ce jour que partiellement mises à jour en raison de retards de la part de notre principal fournisseur de données. Ce pourcentage sera mis à jour ultérieurement, une fois que nous aurons reçu la base de données actualisée.

### Répartition NZ:AAA des actifs sous gestion dans le périmètre défini

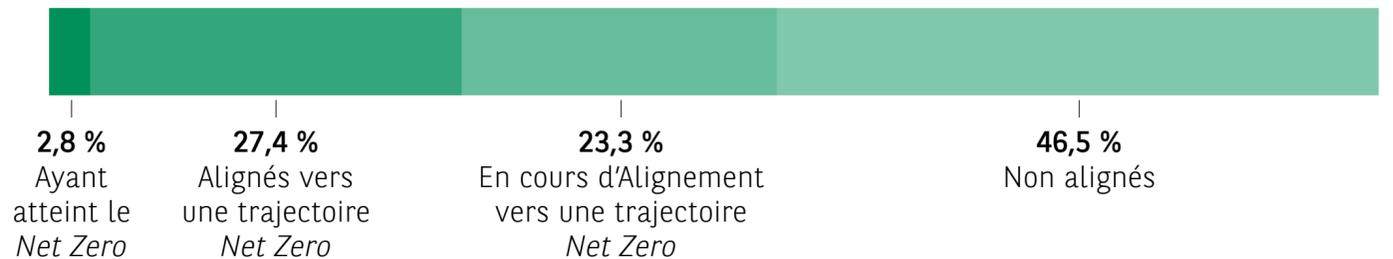
#### 2019



#### 2023



#### 2024



#### Cible 2030



### Politique de conduite responsable des entreprises

Notre politique de conduite responsable des entreprises décrit nos politiques sectorielles et leurs champs d'application. Elle constitue un outil clé dans la gestion des risques liés au climat dans nos portefeuilles.

#### Nous excluons :

1

#### Les sociétés minières qui répondent à l'un des critères suivants :

- développent ou prévoient de développer des capacités d'extraction de charbon thermique, telles que de nouvelles mines ou l'expansion de mines existantes ;
- tirent plus de 10 % de leurs revenus de l'extraction du charbon thermique ;
- produisent plus de 10 millions de tonnes de charbon thermique par an ;
- n'ont pas de stratégie de sortie des activités liées au charbon thermique d'ici 2030 pour les pays de l'Union européenne et de l'OCDE et 2040 pour le reste du monde.

2

#### Les producteurs d'électricité qui répondent à l'un des critères suivants :

- ajoutent une capacité opérationnelle de production d'électricité à partir du charbon à leur portefeuille d'électricité ;
- ont une intensité carbone supérieure à 363 gCO<sub>2</sub>/kWh ;
- continuent d'utiliser le charbon dans leur mix de production, d'ici 2030 pour les pays de l'Union européenne et de l'OCDE et 2040 pour le reste du monde.

3

#### Les sociétés pétrolières et gazières qui répondent à l'un des critères suivants :

- les entreprises dont plus de 10 % de leurs activités proviennent du pétrole et du gaz non conventionnels ou qui tirent plus de 10 % de leurs revenus du pétrole et du gaz non conventionnels ;
- les entreprises dont plus de 10 % des activités d'exploration et de production ont lieu dans la région arctique ou dont plus de 10 % des revenus proviennent d'activités dans la région arctique ;
- les entreprises disposant de réserves de pétrole et de gaz dans la région amazonienne ;
- les sociétés de négoce pour lesquelles les ressources en pétrole et en gaz non conventionnels représentent plus de 30 % de leur activité, ainsi que les sociétés qui possèdent ou exploitent des pipelines ou des terminaux d'exportation de GNL (gaz naturel liquéfié) alimentés pour plus de 30 % de leur volume par du pétrole et du gaz non conventionnels ; ou
- des obligations émises sur le marché primaire par des sociétés d'exploration et de production de pétrole et de gaz.



Consultez notre **Politique de Conduite responsable des entreprises** sur notre site corporate

Ces exclusions sont mises en œuvre dans tous nos fonds qui appliquent notre [Politique de Conduite responsable des entreprises](#), qui fournit plus de détails sur nos exclusions sectorielles. Certains fonds, en fonction de leurs objectifs ou de leur labellisation, ont des critères d'exclusion plus stricts.

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & CLIMAT

### Principes d'intégration ESG (intégration des risques de transition et de responsabilité dans l'analyse ESG)

Conformément à nos principes d'intégration ESG, pour plusieurs stratégies, nous visons à détenir des portefeuilles présentant des caractéristiques ESG plus positives que leurs indices de référence respectifs. Il s'agit notamment de viser une empreinte carbone inférieure à celle de leurs indices de référence respectifs, en encourageant l'investissement dans des entreprises présentant des profils de risque climatique de meilleure qualité.

Nous mettons en œuvre nos principes d'intégration ESG principalement en fournissant à nos équipes de gestion des notes ESG. Notre dispositif propriétaire de notation ESG met l'accent sur les risques liés au changement climatique dans le cadre du pilier environnemental, y compris les émissions de gaz à effet de serre de toutes les entreprises. Le changement climatique est l'un des 11 thèmes de ce dispositif, représentant 11,8 % de la note ESG en moyenne dans tous les secteurs, et jusqu'à 25 % pour les secteurs les plus touchés par le changement climatique. Les notes ESG résultant de cette analyse reflètent donc également la prise en compte du risque de transition.

Il est important de noter que, conformément à notre objectif d'aligner nos portefeuilles d'investissement avec la neutralité carbone, et compte tenu du fait que le monde est confronté à un grave problème d'émissions de carbone, nous avons introduit un biais pour les émissions de carbone dans notre dispositif de notation ESG, principalement sectoriel. Par conséquent, les secteurs, régions et sociétés qui émettent le plus de carbone et d'autres gaz à effet de serre auront une note ESG structurellement inférieure à celle de ceux qui en émettent moins.

Notre dispositif de notation ESG pour les émetteurs de dette souveraine intègre également une pondération de 22 % pour les facteurs liés au changement climatique, dont 11 % pour l'évaluation du risque climatique physique dans le pays concerné et 11 % pour la prise en compte de l'approche de chaque pays en matière de lutte contre le changement climatique.

### Prise en compte des principales incidences négatives (PAIs)

Sur la base d'une combinaison des différents piliers de notre approche de la durabilité, nos fonds classés Article 8 et Article 9 prennent en compte et traitent ou atténuent les PAIs liées au climat sur une base qualitative. Nous publions les valeurs des PAIs liées au climat dans notre déclaration au niveau entité et dans le modèle ESG européen (European ESG Template, EET), au niveau des fonds.

**5,35 %** de nos actifs sous gestion dans le périmètre défini sont alignés sur la taxonomie de l'UE pour les activités durables

La taxonomie de l'UE établit le cadre général permettant de déterminer si une activité économique peut être qualifiée de durable sur le plan environnemental afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement. Nous avons développé une [méthodologie](#) pour calculer l'alignement des investissements avec la taxonomie de l'UE. Nous suivons et publions cet indicateur.



## Investir dans des solutions climatiques

**Si la transition vers une économie bas carbone engendre de nombreux risques, elle génère également plusieurs opportunités, que les investisseurs avec une vision prospective peuvent saisir, avec les bons outils d'investissement.**

Nous permettons à nos clients d'investir dans la transition depuis longtemps avec, par exemple, le lancement de notre premier fonds ISR en 2002 et d'un fonds axé sur l'environnement en 2006. Notre objectif est de continuer à développer des solutions d'investissement axées sur le climat et l'environnement, tout en intégrant les considérations climatiques et *Net Zero* dans l'ensemble de nos stratégies d'investissement.

Cette année, nous avons lancé une nouvelle stratégie actions : la stratégie **Global Net Zero Transition**, dans laquelle nous appliquons notre cadre « NZ:AAA » dans une optique de « transition juste » axée sur l'engagement afin de sélectionner des entreprises au sein de l'indice MSCI ACWI. La stratégie comprend un fonds caritatif. Nous reversons une partie de nos frais de gestion du fonds ouverts à l'association caritative [Electriciens sans frontières](#), qui développe des projets d'énergie renouvelable à petite échelle dans des communautés principalement situées dans les pays du Sud.

Nous nous classons parmi les plus grands gérants passifs ESG en Europe, ce qui reflète notre longue histoire dans ce domaine, à commencer par le lancement du premier ETF bas carbone en 2008. Cette année, l'accent a été mis sur le développement d'ETF adoptant une approche ESG active, combinant une approche indicielle

traditionnelle avec une intégration active de notre méthodologie ESG. Au 31 décembre 2024, nous gérons 18,7 milliards d'euros dans le *Paris-Aligned Benchmark* et le *Climate Transition Benchmark*. Nous avons lancé un certain nombre de stratégies dans le domaine des actifs privés en 2024, notamment la stratégie *Climate Impact Private Debt*, qui est classée Article 9 selon SFDR, la stratégie *Low Carbon Infra Equity* et notre premier fonds en partenariat IWC axé sur le capital naturel dans les marchés principaux.

[Pour plus de détails, voir la section Actifs privés du présent rapport.](#)

### Accompagner nos clients dans leur transition

Nous dialoguons avec les clients sur les défis et opportunités liés à la neutralité carbone, sur notre stratégie afin de contribuer à cet objectif, mais surtout, afin de mieux comprendre leurs besoins en la matière.

Nous continuons également d'encourager nos clients qui ne l'ont pas encore fait à appliquer notre politique de conduite responsable des entreprises aux mandats et fonds dédiés existants.

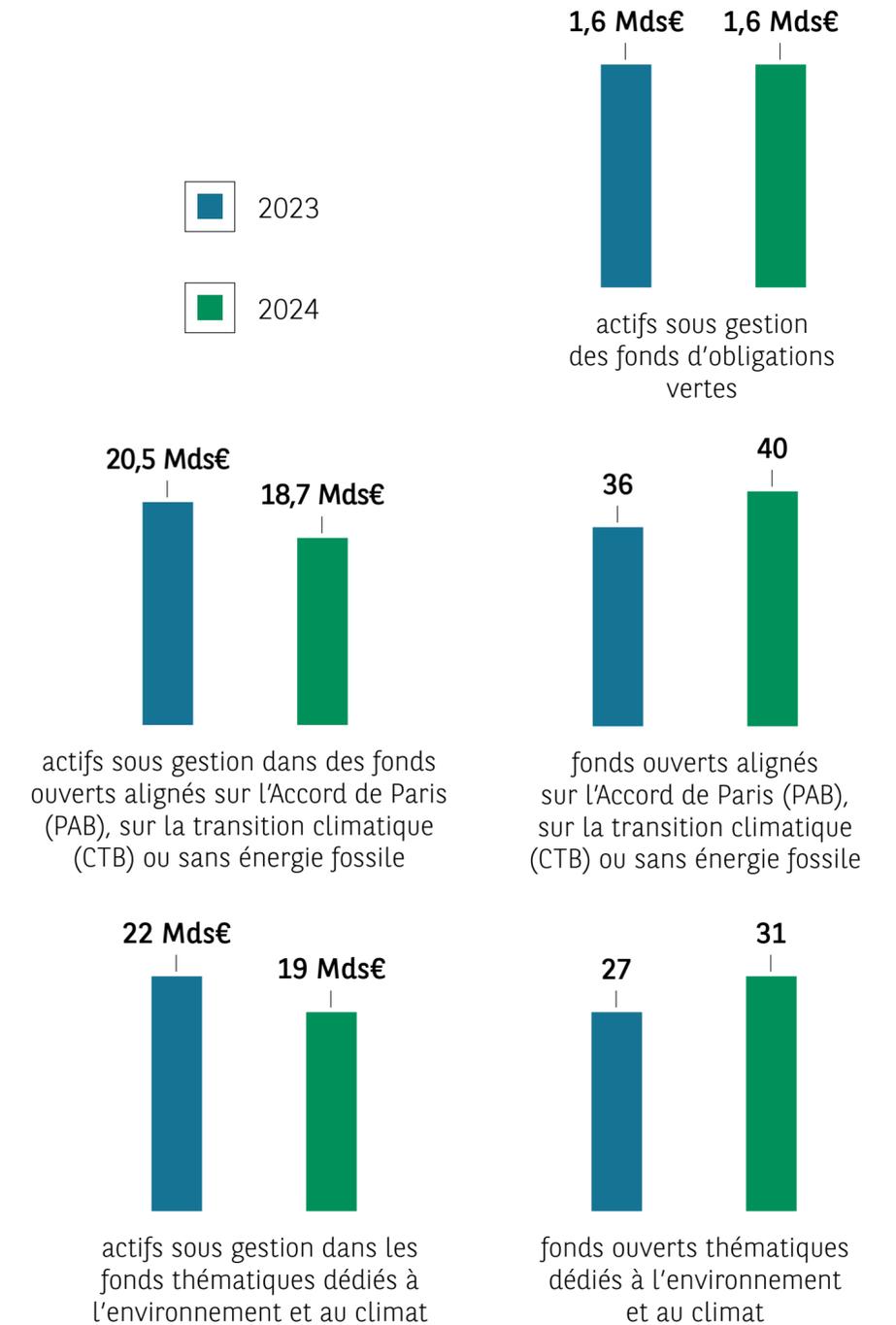
Nous avons également échangé avec nos clients sur la neutralité carbone et notre stratégie dédiée :

- Nous avons fourni à nos clients des outils pédagogiques sur la neutralité carbone.
- Nous avons publié tout au long de l'année des contenus sur le changement climatique

et les objectifs de neutralité carbone – des articles, des papiers de recherche et des vidéos sur notre blog Viewpoint. À titre d'exemple, nous avons publié les papiers de recherche et articles suivants en 2024, qui explorent diverses stratégies permettant aux investisseurs institutionnels d'aligner leurs portefeuilles d'actions sur des trajectoires visant à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 :

- [A practical handbook – Adjusting your investment approach to net zero](#)
- [Aligning investments with the Paris Agreement – Frameworks for a net zero pathway](#)
- [Greenhouse gas emissions 101 – Demystifying Scope 3](#)
- [The finance COP – Key talking points ahead of COP29](#)

Nous continuons à développer pour nos clients des solutions d'investissement axées sur le climat et l'environnement, avec le lancement de nouveaux produits. De plus, notre équipe chargée de la gestion de solutions d'investissement travaille avec certains de nos clients institutionnels pour leur fournir des solutions d'investissement sur mesure axées sur le climat et l'environnement afin qu'ils puissent aligner leurs portefeuilles (existants et nouveaux) sur la neutralité carbone.



## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & CLIMAT

### Intégrer le changement climatique dans notre vote, notre engagement et notre plaidoyer en matière de politiques publiques

Nous utilisons notre influence en tant qu'investisseur important pour voter et dialoguer de manière significative sur les questions liées au climat avec les entreprises dans lesquelles nous investissons. Cela nous aide à gérer les risques liés au climat en comprenant mieux les plans de transition des entreprises dans lesquelles nous investissons et en les incitant à améliorer leurs approches, si nécessaire. Nous pensons également que contribuer à l'élaboration de cadres juridiques, de réglementations, de normes et d'orientations en matière de changement climatique fait partie intégrante de la réduction des risques systémiques liés au changement climatique et est conforme à nos obligations fiduciaires à l'égard de nos clients.

#### Vote

- Nous avons des attentes spécifiques liées au climat pour notre activité de vote, comme indiqué dans notre politique de vote. Par exemple, nous nous opposons aux résolutions proposées par la direction concernant l'approbation du quitus du conseil d'administration, la réélection du conseil d'administration ou les états financiers (selon le marché) des entreprises qui ne rendent pas correctement compte de leur empreinte carbone (Scope 1, 2 et 3, le cas échéant) ou de leurs activités de lobbying climatique, et qui ne communiquent pas ou ne dialoguent pas de manière constructive sur leur stratégie climatique. De plus, nous attendons des entreprises identifiées comme les plus grandes émettrices de gaz à effet de serre au monde qu'elles annoncent publiquement leur ambition d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cela se traduit par un vote d'opposition significatif lors des

assemblées générales pour des considérations liées au climat. En 2024, nous nous sommes opposés à 1 215 résolutions pour 192 entreprises sur la base de nos attentes liées au climat.

- Nous soutenons les résolutions d'actionnaires lorsqu'elles sont conformes à nos attentes en matière d'ESG, comme indiqué dans notre gouvernance et politique de vote. Nous nous sommes opposés à 53 % des résolutions dites « *Say-on-Climat* » qui entraient dans notre périmètre en 2024, reflétant des résolutions qui ne répondaient pas à nos attentes.

#### Engagement

- Nous codirigeons le dialogue avec 9 entreprises en Europe, aux États-Unis et en Asie dans le cadre de l'initiative collaborative *Climate Action 100+* (CA100+). Nous participons également à des dialogues menés par d'autres investisseurs.
- Nous siégeons au *Corporate Programme Advisory Group* de l'IIGCC et participons au programme d'engagement de l'*Asia Investor Group on Climate Change* (AIGCC) avec les services publics asiatiques.
- Engagement lié à notre politique RBC sur le charbon : nous dialoguons directement avec les entreprises dans lesquelles nous investissons pour confirmer l'intensité des émissions de leur production d'électricité et évaluer la possibilité de travailler avec ces entreprises pour renforcer leurs ambitions en matière de décarbonation. Nous dialoguons également avec des entreprises dont l'intensité des émissions de carbone est proche, mais pas encore conforme, à notre politique.
- Engagement avec les émetteurs sur les risques physiques : nous avons rencontré les promoteurs hongkongais de HongKong Land, Link Real Estate Investment Trust (Link REIT) et

New World Development pour discuter des risques physiques ainsi que des mesures d'adaptation et de lutte contre le changement climatique.

### Intégration des risques climatiques dans notre gouvernance globale de gestion des risques

Nous disposons d'un cadre pour l'identification et l'examen des risques liés à la durabilité, y compris les risques liés au climat, dans notre cadre global de gestion des risques. Nous avons défini les rôles et les responsabilités des première et deuxième lignes de défense dans les différents départements concernés. Un plan d'action a été défini pour chaque risque identifié et l'évaluation des risques liés à la durabilité, ainsi que les plans de contrôle associés, sont présentés au comité de contrôle interne présidé par notre directeur général.

Nous disposons d'un département indépendant dont l'objectif est d'assurer une supervision centralisée et transversale des risques opérationnels et d'investissement, y compris les risques liés au changement climatique. Le département est impliqué dans trois dimensions importantes :

- L'examen indépendant des modèles liés au climat, ainsi que le service juridique en cas d'implications réglementaires.
- Le suivi des indicateurs de durabilité des portefeuilles. Les fonds sont suivis automatiquement et les écarts par rapport aux attentes sont considérés comme des violations. Les lignes directrices extra-financières du portefeuille sont suivies automatiquement et les écarts par rapport aux attentes sont considérées comme des violations. Les engagements volontaires sont suivis par le *CIO office*.

Notre équipe de gestion des risques est impliquée dans la gouvernance liée à la durabilité, y compris notre axe de travail *Net Zero* dédié au changement climatique,

et travaille en étroite collaboration avec l'équipe RISK ESG du Groupe BNP Paribas pour assurer le partage des meilleures pratiques. Au sein du département RISK du Groupe BNP Paribas, l'équipe RISK ESG gère l'intégration des facteurs de risques ESG dans le cadre de gestion des risques du Groupe BNP Paribas et dans les activités des différentes équipes de gestion des risques du Groupe.

### Réduire notre empreinte opérationnelle

Nous mettons en œuvre une stratégie à trois volets pour minimiser l'impact environnemental de nos activités, dont les priorités sont les suivantes : [investir dans l'efficacité](#), [acheter de l'énergie verte](#), et [compenser toute émission résiduelle](#). Nous considérons que bâtir une culture de la durabilité auprès de nos collaborateurs fait partie de la solution pour atteindre nos objectifs. En 2024, nous avons mené une campagne d'une semaine avec des ambassadeurs pour rappeler à nos collaborateurs d'éteindre leurs écrans pendant les pauses et à la fin de la journée, ce qui est de plus en plus important en raison du nombre croissant d'écrans utilisés. En outre, nous avons complété le catalogue de nos fresques du climat en proposant l'atelier « [2tonnes](#) », qui enseigne aux participants les techniques permettant d'atteindre les 2 tonnes par an et par personne. Depuis 2019, nous avons eu 787 participants à des fresques sur le thème de l'environnement.

### « *Climate & Biodiversity Initiative* » de la Fondation BNP Paribas

La « [Climate & Biodiversity Initiative](#) » de la Fondation BNP Paribas se concentre sur les questions urgentes liées au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité. Elle soutient la recherche scientifique, les projets innovants et les programmes de sensibilisation visant à préserver les écosystèmes naturels et à lutter contre les effets du changement climatique. L'initiative implique une collaboration avec des chercheurs de pointe, des organisations à but non lucratif et des associations, afin d'étudier les causes profondes du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité et de travailler sur des solutions visant à renforcer la résilience face à ces défis environnementaux.



# ÉCOSYSTÈMES SAINS

**Si nous n'agissons pas immédiatement pour enrayer la dégradation de l'environnement, non seulement nous détruirons notre capital naturel, mais nous serons incapables de maintenir les taux de croissance économique et les niveaux de prospérité dont jouissent les populations des pays développés, sans parler de les étendre aux pays en développement.**

En tant que gérant d'actifs avec un large éventail de clients qui dépendent tous d'une biosphère stable, nous avons la double responsabilité de comprendre l'impact de nos investissements sur la nature – notre rôle dans cette crise – et comment la perte de la nature peut se traduire en risques financiers. Notre objectif global est d'améliorer l'impact environnemental de nos investissements.

Nous avons deux objectifs concernant nos empreintes eau et forêts :

- Améliorer l'efficacité hydrique dans nos portefeuilles d'investissement, en particulier dans les zones soumises à des contraintes hydriques, et mesurer et publier l'empreinte eau de nos portefeuilles. Nous encourageons les entreprises de secteurs à forte consommation d'eau, qui exercent leurs activités dans les zones soumises à des stress hydriques, à améliorer considérablement leur efficacité tout en assurant l'accès à l'eau aux communautés locales.
- Soutenir les efforts mondiaux visant à mettre fin à la déforestation d'ici 2030. Notre objectif est que les sociétés en portefeuille concernées adoptent les engagements :



**Robert-Alexandre Poujade**  
Analyste ESG,  
Responsable  
de la biodiversité

« Investir dans la biodiversité n'est pas seulement une responsabilité, c'est une nécessité. Trois ans après la publication de notre feuille de route sur la biodiversité, nous avons fait des progrès dans la prise en compte de la biodiversité dans nos investissements, mais l'urgence demeure : il n'y a pas de croissance durable sans écosystèmes sains. »

- *No Deforestation, No Peat and No Exploitation* (NDPE) pour les produits agricoles (huile de palme, soja, papier, bois et produits à base de bœuf) ;
- NDPE d'ici 2030 pour les secteurs non agricoles (mines, métaux, infrastructures, etc.).

En 2024, nous avons fourni [une mise à jour sur 3 ans](#) de notre [feuille de route sur la biodiversité](#), détaillant les progrès accomplis dans la réalisation de nos objectifs, ainsi qu'une première cartographie en fonction des recommandations de la TNFD.

# 700 M€

dans les investissements liés à la biodiversité

# 538

engagements liés à la biodiversité depuis 2021

# 83

participants aux fresques sur la biodiversité



## ÉCOSYSTÈMES SAINS

### Un examen plus approfondi de notre empreinte agroalimentaire

En mai 2024, le *Sustainability Centre* a analysé l'exposition de BNPP AM à la chaîne de valeur agroalimentaire en s'appuyant sur les conseils de *Planet Tracker*. Les objectifs étaient les suivants :

- Comprendre à quels secteurs de la chaîne de valeur agroalimentaire BNPP AM est le plus exposé, en se concentrant principalement sur les producteurs de protéines animales, les fabricants et la restauration.
- Évaluer la qualité ESG des investissements de BNPP AM, dont nous avons déterminé qu'ils étaient principalement réalisés dans des entreprises ayant des scores ESG élevés.
- Comparer notre exposition à l'agroalimentaire par rapport au marché, en utilisant le MSCI ACWI comme référence. Nous avons ainsi découvert que nous sommes sous exposés aux entreprises agroalimentaires par rapport à l'indice de référence. Toutefois, notre exposition se concentre sur quelques entreprises de choix, ce qui témoigne de la forte conviction de nos équipes d'investissement.
- Identifier les émetteurs prioritaires pour les engagements futurs avec les entreprises de la chaîne de valeur agroalimentaire.
- Trouver des fournisseurs de solutions avec les meilleures pratiques.

Cette analyse permet d'identifier les domaines clés pour la prochaine étude approfondie de 2025 sur les régimes alimentaires pour la santé planétaire et s'aligne sur [la feuille de route de la FAO](#).

### Élaboration d'un cadre de travail pour le secteur de l'Océan

En juin 2024, le *Sustainability Centre* a élaboré un cadre de travail pour le secteur de l'Océan afin de fournir une vue d'ensemble des principaux impacts environnementaux, des risques et des opportunités d'investissement dans les secteurs de l'Océan. Il met également en évidence certaines des questions sociales les plus importantes, le cas échéant.

Ce cadre de travail a été élaboré en collaboration avec *Planet Tracker*, un groupe de réflexion primé à but non lucratif qui se consacre à la finance durable. Nous avons déjà collaboré avec *Planet Tracker* sur plusieurs projets, notamment sur un [papier de recherche sur l'approvisionnement en produits de la mer de Carrefour](#) et sur l'initiative Nature Action 100.

À l'instar de notre initiative sur l'empreinte agroalimentaire, ce cadre de travail vise à établir des statistiques sur notre exposition aux secteurs de l'Océan par rapport à des points de référence, ce qui permet d'identifier les domaines prioritaires sur lesquels se concentrer. Dans les secteurs de l'Océan, nous nous concentrons principalement sur l'aquaculture, le transport maritime et le tourisme. Cependant, en identifiant les entreprises ayant les meilleures pratiques dans ces secteurs, nous avons constaté un nombre important de données manquantes lorsque nous avons appliqué les indicateurs de notre cadre de travail pour les secteurs de l'Océan.

En réponse à cette problématique, nous avons participé à la [déclaration d'investisseurs pour de meilleures données sur l'Océan](#). Elle encourage

vivement les fournisseurs de données ESG à améliorer leur développement de données et d'outils en matière d'Océan. Elle plaide en faveur de méthodes innovantes pour déterminer les dépendances, les impacts, les risques et les opportunités liés aux investissements dans l'Océan, soutenant ainsi la mise en œuvre de l'Accord de Kunming-Montréal.

### 2025 : Objectif Océan et Pôles !

Depuis 2010, la Fondation BNP Paribas soutient la recherche sur le changement climatique et la biodiversité à travers son programme de mécénat international « [Climate & Biodiversity Initiative](#) ». Dans son appel à projets 2025, la Fondation se concentre sur l'Océan et les écosystèmes côtiers, reconnaissant leur rôle essentiel dans la régulation du climat et les moyens de subsistance de plus de 3,8 milliards de personnes vivant à moins de 150 km des côtes. La Fondation a alloué un budget total de 7 millions d'euros pour financer et valoriser entre 7 et 15 projets sélectionnés sur une période de trois ans. Cette édition a notamment reçu le label « Décennie de l'Océan » par la Commission Océanographique Intergouvernementale de l'UNESCO, s'inscrivant ainsi dans le cadre des efforts déployés à l'échelle mondiale pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources de l'Océan.



## ÉCOSYSTÈMES SAINS

### Financement d'un *benchmark* pour Nature Action

Nous nous sommes associés à *Ceres* pour soutenir [Nature Action 100](#), une initiative menée par des investisseurs pour lutter contre l'érosion de la biodiversité. Dans ce cadre, nous avons financé une étude comparative visant à évaluer l'impact des entreprises sur la nature et leur dépendance à l'égard de celle-ci. Cette étude est essentielle pour établir des paramètres clairs, qui aideront les investisseurs à identifier les leaders et les retardataires en matière de biodiversité.

En promouvant la transparence et la responsabilité, l'étude permet un engagement plus efficace des entreprises et encourage des stratégies plus positives pour la nature. L'érosion de la biodiversité entraînant des risques financiers et opérationnels, les investisseurs ont besoin de données fiables pour susciter des changements significatifs. L'initiative permet également d'aligner l'action des entreprises sur les objectifs mondiaux en matière de durabilité et vient en complément des cadres de travail tels que la *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures*, garantissant ainsi une résilience environnementale et économique à long terme.

### L'activité des aires marines protégées

En octobre 2024, *Blue Alliance Marine Protected Areas* et BNP Paribas [ont lancé Blue Finance](#), un prêt à impact de 35 millions de dollars américains visant à soutenir des entreprises favorables aux récifs au sein des Aires Marines Protégées (AMP) en Indonésie, aux Philippines, en Tanzanie et au Cap Vert. Cette initiative vise à régénérer 1,8 million d'hectares d'écosystèmes de récifs coralliens et à améliorer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire d'environ 110 000 membres des communautés locales.

*Blue Alliance* est une initiative mondiale qui vise à intensifier les efforts de conservation du milieu marin en développant des solutions de financement durables pour les AMP.

Sa mission est de protéger et de restaurer les écosystèmes océaniques vitaux tout en soutenant les communautés locales qui en dépendent. Grâce à un financement innovant axé sur l'impact, *Blue Alliance* permet une gestion de la conservation sur le long terme, garantissant la protection de la biodiversité, la résilience climatique et des moyens de subsistance durables.

Cette initiative est un exemple de l'utilisation des capacités de BNP Paribas, pour laquelle le Groupe a fourni un engagement de financement initial de 2,4 millions de dollars et dont BNP Paribas Asset Management, avec BNP Paribas, gèrera la facilité du prêt. Le mécanisme utilise un modèle de financement mixte, combinant des capitaux philanthropiques provenant de partenaires avec des investissements privés afin d'attirer des investisseurs axés sur l'impact. Les activités ciblées comprennent l'écotourisme responsable, l'aquaculture communautaire, les crédits de carbone bleu et la pêche durable, toutes conçues pour réduire la dégradation des récifs coralliens et promouvoir les opportunités économiques pour les communautés locales.



**Laurence Pessez**  
Directrice adjointe  
de l'Engagement d'entreprise  
en charge de la Responsabilité  
Sociale et Environnementale  
chez BNP Paribas

« Avec des initiatives telles que *Blue Alliance*, nous espérons inspirer d'autres investisseurs à nous rejoindre pour soutenir le développement de cette approche innovante, qui allie protection des écosystèmes naturels et activités économiques productives pour les populations locales, fondées sur une utilisation responsable et éthique de l'écosystème marin. »

## ÉCOSYSTÈMES SAINS

### Mobiliser la force du pôle Investment & Protection Services de BNP Paribas

Fin 2024, le pôle [IPS](#) a réuni ses différents métiers - gestion d'actifs, banque privée, assurance et immobilier - pour travailler sur une stratégie collective et un plan d'action visant à lutter contre l'érosion de la biodiversité. En travaillant de manière coordonnée, ces différents métiers élaboreront un plan visant à développer les produits liés à la biodiversité, à intégrer la biodiversité dans les activités de gestion d'actifs et à travailler avec les collaborateurs et les clients pour les sensibiliser à cette question. Restez à l'écoute pour en savoir plus en 2025 !

### Les ETF en faveur de la nature

Les ETF axés sur la durabilité se concentrent sur des domaines tels que l'énergie propre, les technologies climatiques et, bien sûr, la biodiversité. [Les investisseurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de l'érosion de la biodiversité](#) de différentes manières, notamment par le biais d'ETF axés sur la durabilité et visant à lutter contre la perte de la nature. Notre stratégie *Easy ECPI Global ESG Blue Economy* vise à soutenir les objectifs de l'ODD 14, la vie aquatique, et la stratégie *Easy ESG Eurozone Biodiversity Leaders* offre aux investisseurs une exposition aux entreprises dont l'impact potentiel sur la biodiversité est inférieur à celui de leurs pairs.



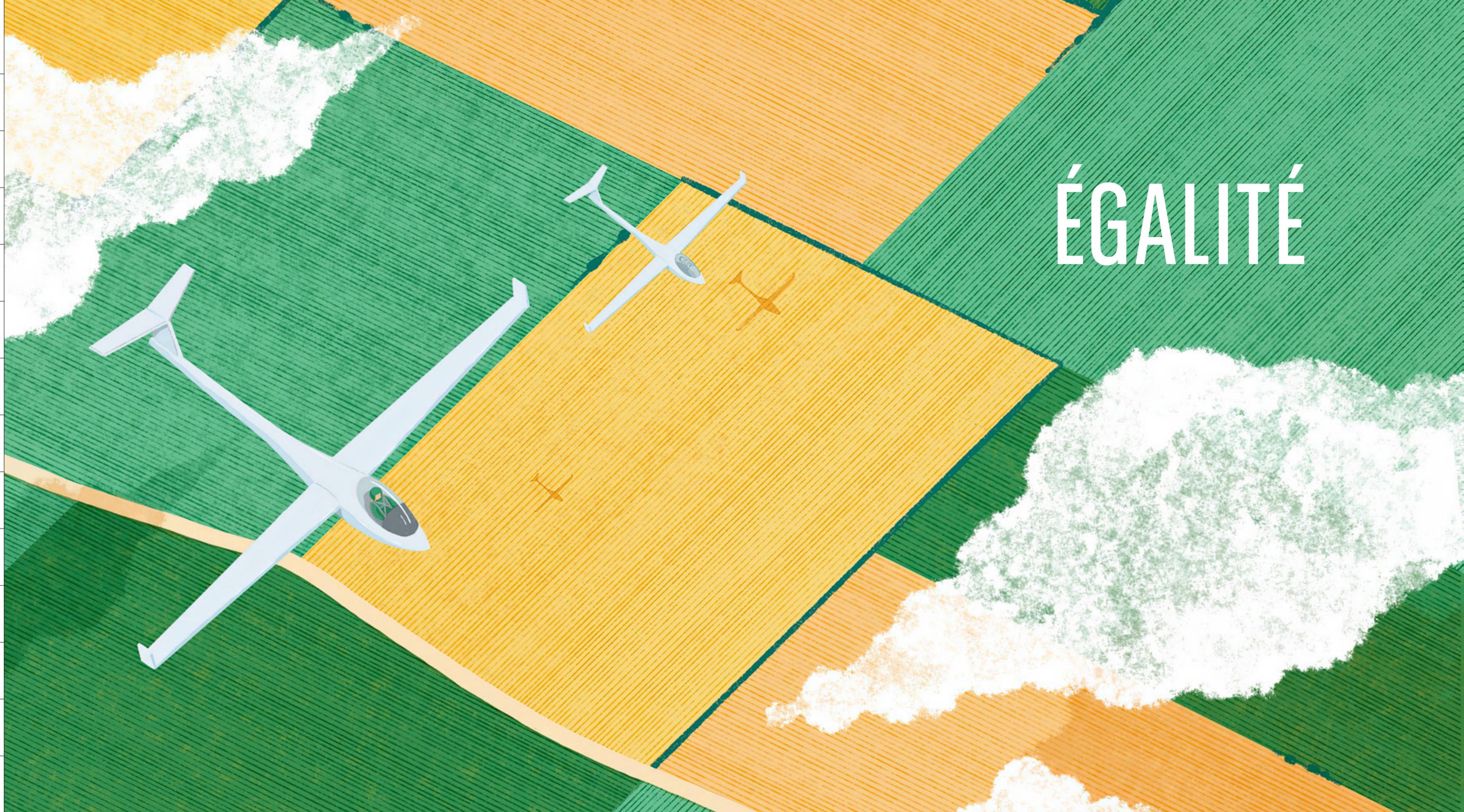
**Lorraine Sereyjol-Garros**  
Responsable Globale  
du développement  
ETF et fonds indiciels

« Nous avons lancé nos premiers ETF il y a 20 ans. Nous avons été le premier gérant d'actifs à lancer un ETF bas carbone en 2008 et depuis, nous avons lancé des ETF sur l'économie circulaire, l'économie bleue, l'infrastructure ESG, l'immobilier durable coté et les indices de biodiversité. »



- En savoir plus sur **nos actifs privés en lien avec la nature**
- Lire le **numéro de novembre de BNP Paribas Perspectives, consacré à l'eau douce**

# ÉGALITÉ



# ÉGALITÉ

**Les inégalités représentent un risque systémique pour les marchés et des risques au niveau des entreprises dans lesquelles nous investissons. Elles menacent la stabilité du marché et la croissance à long terme. Cela crée une inégalité d'accès aux opportunités qui élargit le fossé entre les personnes fortunées et le reste de la société, menaçant la mobilité, la cohésion et la stabilité sociales, et créant une pression à la baisse sur la demande globale.**

Cette année, nous avons lancé [notre feuille de route pour lutter contre les inégalités](#), qui détaille notre stratégie et notre plan d'action pour lutter contre le risque d'inégalité.



**Sindhu Janakiram**  
Analyste ESG,  
Responsable  
de l'égalité

« Lutter contre les inégalités dans nos processus de gestion, nos activités d'engagement actionnarial et nos décisions propres en tant qu'entreprise est une priorité car nous estimons qu'il s'agit d'un enjeu financier important. En tant qu'investisseurs durables, il est de notre responsabilité d'identifier les actions des entreprises qui accroissent les inégalités et de renforcer nos pratiques pour les réduire. »

## Un cadre pour lutter contre les inégalités

En 2024, nous avons mis en place un cadre destiné à faciliter l'évaluation des inégalités au sein des entreprises et l'avons associé à notre processus de génération d'idées d'investissement, de construction de portefeuilles, de contrôle des risques et d'engagement avec les entreprises et les marchés. Ce cadre présente les actions clés que les entreprises peuvent entreprendre, susceptibles d'avoir un impact sur les inégalités, et identifie les groupes de parties prenantes concernés.

Nous avons fait appel à un nouveau fournisseur de données sociales pour évaluer l'impact global des risques sociaux dans nos portefeuilles. Ces données nous permettent d'évaluer les données sociales dans les domaines de la diversité, des droits de l'homme, de la santé et de la sécurité, et des droits du travail. Nous avons également développé des cas d'utilisation qui améliorent notre méthodologie de notation ESG afin d'améliorer l'analyse des facteurs sociaux, de renforcer l'évaluation des risques et d'aligner les stratégies d'investissement sur les objectifs de durabilité.

## L'importance de prioriser et de s'attaquer aux inégalités

L'inégalité – ou la répartition inégale des revenus, de la richesse et du bien-être – a atteint des niveaux alarmants. L'écart de revenus entre les directeurs généraux et les travailleurs, l'écart de richesse entre les milliardaires et le reste de la société, et le manque d'accès à la santé et à l'éducation pour les plus défavorisés, même dans les pays riches, témoignent de l'importance croissante des inégalités dans la société et le système économique auquel nous participons activement. Les inégalités provoquent des perturbations dans le quotidien. Les grèves, les manifestations contre les taxes sur les carburants et autres politiques écologiques, ainsi que la montée du populisme, témoignent d'un sentiment global croissant : la colère face à un système économique actuel qui ne fonctionne pas pour tout le monde.

Si le changement climatique est dû aux émissions de gaz à effet de serre (GES), les causes de l'inégalité sont plus diverses. Par exemple, les entreprises qui commettent des violations des droits de l'homme dans leur chaîne d'approvisionnement peuvent voir leur réputation ternie et leur cours de bourse affecté ; les entreprises dont les salaires et les avantages sociaux sont peu élevés peuvent connaître un changement de personnel plus fréquent et élevé, ce qui se reflète dans leurs comptes de résultat, etc. Historiquement, les investisseurs ont traité le sujet des inégalités de façon fragmentée. Nous pensons que les inégalités sous-tendent et renforcent de nombreuses questions sociales actuelles et qu'elles nécessitent donc une approche holistique. De plus, les inégalités multiplient les risques climatiques et les aggravent. Cette double contrainte démontre que notre capacité à gérer les risques à la fois à long terme et immédiats est renforcée par les efforts que nous déployons pour réduire les inégalités et favoriser la mobilité sociale.

Nous sommes convaincus que [le risque d'inégalité peut se manifester de manière systémique sur le marché et de manière idiosyncratique pour les parties prenantes](#), ce qui présente des risques et des opportunités pour les investisseurs. Il nous incombe donc d'étudier quelles actions des entreprises accentuent les inégalités et de chercher à renforcer les pratiques visant à les réduire.

## Favoriser la solidarité grâce à la Fondation BNP Paribas

Œuvrer pour l'égalité des chances et favoriser l'inclusion sociale est un des principaux leviers d'actions de la Fondation BNP Paribas. Depuis plus de 40 ans, la Fondation lutte contre les [diverses formes d'exclusion en soutenant des initiatives](#) qui s'attaquent aux inégalités sociales, aident les jeunes à travers des programmes en faveur de l'éducation, luttent contre les violences faites aux femmes, favorisent l'intégration des personnes réfugiées en Europe et encouragent l'engagement bénévole des collaborateurs.

Parmi ses principaux programmes, on peut citer :

- Projet Banlieues, qui soutient des associations locales dans les quartiers français défavorisés pour prévenir l'exclusion. À ce jour, **1 350 associations** ont été soutenues, et **1,3 million de personnes** ont été aidées.
- Help2Help, qui encourage les collaborateurs de BNP Paribas en France à s'engager bénévolement auprès d'associations qui agissent pour l'intérêt général, en France et à l'international. Depuis 2003, plus de **1 100 associations** ont été soutenues dans une **vingtaine de pays**.
- Odyssée Jeunes, créée en 2009, finance des voyages pédagogiques pour des collégiens de Seine-Saint-Denis. En 15 ans, ce programme a permis à **62 000 élèves** de participer à **1 530 voyages scolaires** au départ de **130 collèges**.
- Depuis 2015, Refugee Program collabore avec **30 associations** dans dix pays européens pour promouvoir l'insertion professionnelle des personnes réfugiées et les aider à apprendre la langue de leur pays d'accueil.

### L'accès aux services bancaires

BNP Paribas a mis en place des programmes visant à faciliter l'accès aux services bancaires par l'intermédiaire de sa filiale Nickel, qui a ouvert **5 300 comptes** pour des personnes réfugiées de **190 nationalités différentes**, et de ses réseaux des banques commerciales en France.

### Partenariat avec la *Whitaker Peace & Development Initiative*

En partenariat avec Group Networks et BNP Paribas Banque Privée France, nous avons lancé la stratégie *Oasis Gender Equality and Inclusion II* et, dans ce cadre, avons fait don d'une partie de nos frais de gestion à la *Whitaker Peace & Development Initiative* (WPDI), fondée par l'acteur Forest Whitaker.

En 2023, la WPDI a ouvert une antenne à Aubervilliers, [offrant des formations gratuites dans trois disciplines : l'entrepreneuriat, l'informatique et la gestion des relations humaines](#), ouvertes aux jeunes, aux femmes et aux groupes vulnérables. Notre don a été reversé à son programme d'entrepreneuriat féminin, Les Battantes, qui propose un cours intensif de trois mois, suivi d'un concours de pitch projet au terme duquel les lauréats reçoivent une bourse de 1 500 € à 4 000 € et sont accompagnés pendant un an dans l'établissement de leur projet entrepreneurial. En 2024, le programme a célébré sa première remise de diplômes à Aubervilliers, attribuant des financements à des projets innovants dans le domaine de la santé des femmes, de la rénovation énergétique et des ateliers créatifs.

### BNP Paribas finance une stratégie de croissance inclusive

Notre stratégie de croissance inclusive investit dans des entreprises qui mettent en œuvre les meilleures pratiques contribuant à une croissance inclusive et

aidant à renforcer l'égalité au sein de notre société. Pour construire l'univers d'investissement, nous avons développé un modèle de notation propriétaire dérivé de notre méthodologie de notation ESG, spécialement conçu pour identifier ce que nous appelons les entreprises ayant des pratiques inclusives. Nous avons identifié cinq piliers d'actions pour les entreprises afin de réduire les inégalités et de contribuer à une croissance inclusive : un travail décent, l'investissement dans la mobilité sociale, l'accès à des biens essentiels, le respect d'une déontologie professionnelle et la décarbonation.



**Anne Pointet**  
Directrice de l'Engagement d'entreprise, BNP Paribas

« Le projet Banlieues couvre désormais 80 % de la population française vivant dans des quartiers défavorisés, et inclut depuis 2022 les territoires français d'outre-mer : une nécessité dans les régions particulièrement touchées par la crise et les inégalités. »



- En savoir plus sur nos investissements dans l'économie sociale et solidaire
- En savoir plus sur nos pratiques en matière de diversité, d'inclusion et d'égalité

Pagination à revoir



# INTÉGRATION ESG

# INTÉGRATION ESG

**Intégrer les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans nos décisions d'investissement nous permet d'identifier et d'évaluer des risques ou opportunités potentiels. Nos principes d'intégration et notre dispositif de notation ESG sont appliqués à un large éventail de stratégies d'investissement.**

Les questions de durabilité ne sont pas toujours bien appréhendées, elles sont souvent mal documentées et mal valorisées, avec des niveaux d'information hétérogènes. Associé à des niveaux disparates d'informations communiquées par les entreprises, cela peut entraîner des inefficiences de marché qui peuvent créer des opportunités pour les investisseurs avertis en matière d'ESG. Bien que nous nous attendions à ce que les entreprises publient davantage d'informations, les changements dans les attentes des consommateurs, des investisseurs et des régulateurs persisteront probablement dans un environnement dynamique qui connaît des changements séculaires.

**Nous y parvenons principalement de deux façons :** au moyen de nos [Principes d'intégration ESG](#) et par le développement d'une méthodologie de recherche propriétaire sur la durabilité, tant du point de vue quantitatif que qualitatif :

- Sur le plan quantitatif, nous continuons à mettre en œuvre notre programme de données ESG afin de soutenir efficacement le développement des diverses méthodologies de recherche. Ce programme nous permet de développer des capacités internes solides dans l'optimisation et la consolidation des données pouvant être utilisées pour soutenir les analyses d'investissement, la construction des portefeuilles, la mesure et le *reporting*. Ces liens fonctionnels entre le *Sustainability Centre*, la Recherche Quantitative et les équipes digitales et informatiques sont essentiels à notre capacité à développer et à maintenir nos ensembles de données ESG propriétaires et externes et à fournir des services de qualité à nos équipes de gestion, à nos clients et aux régulateurs.
- Sur le plan qualitatif, nous fournissons à nos équipes de gestion des informations qualitatives sur les actions, les secteurs et les thèmes, et via des échanges continus entre les analystes de recherche ESG et les équipes de gestion.

L'un de nos principaux objectifs est de veiller à ce que nos notes ESG reflètent les convictions de nos analystes ESG. En 2024, les thèmes abordés dans les recherches sectorielles et thématiques comprenaient :

- Nos empreintes agroalimentaires et eau
- Les matières premières en transition
- L'ESG et la performance
- L'inégalité



**Guy Davies**  
Directeur adjoint des gestions, CIO Fundamental Active Equities

« Pour les investisseurs actifs, l'intégration ESG est principalement orientée vers une approche 'bottom-up', intégrée dans notre processus d'investissement. Elle enrichit les informations nécessaires à nos décisions d'investissement, en complément de nombreux autres aspects de notre analyse fondamentale. »

Nos principes d'intégration ESG	Des bases de données exclusives sur la durabilité
<p>Nos <a href="#">principes d'intégration ESG</a> façonnent la manière dont nos analystes et nos gérants intègrent les critères ESG pertinents dans leurs processus d'évaluation des entreprises ou de leurs actifs et dans leurs prises de décision d'investissement.</p> <p><b>Plus précisément :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous évitons d'investir dans des entités sans la recherche ESG préalable associée et ;</li> <li>• Nous reconnaissons qu'il n'existe pas d'approche unique en matière d'intégration ESG et nous appliquons une série d'approches en fonction de la classe d'actifs, des objectifs d'investissement et du fait qu'un fonds soit labellisé ou soumis à d'autres classifications réglementaires, par exemple.</li> </ul> <p><b>Les approches peuvent inclure :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des objectifs « <i>better-than-benchmark</i> » (« faire mieux que l'indice de référence ») en matière d'ESG et d'empreinte carbone ;</li> <li>• Un filtrage en fonction de notre Politique de conduite responsable des entreprises (RBC) ;</li> <li>• Une utilisation des facteurs ESG dans l'analyse fondamentale des titres.</li> </ul> <p>Nous encourageons fortement les gérants auxquels nous déléguons la gestion de certains actifs à adopter ces principes, de même que nos partenaires et nous ne travaillerons pas avec des gérants externes qui ne disposent pas de politiques et de pratiques en matière de durabilité.</p> <p>Pour les mandats que nous confient nos clients, nous appliquons autant que possible ces principes et nous encourageons l'intégration accrue des principes de durabilité, tout en respectant leurs souhaits.</p>	<p>Le manque de corrélation entre les fournisseurs de notation ESG met en évidence un manque de consensus sur les questions ESG et les biais inhérents à la conception et à la production des méthodologies de notation ESG. Nous avons choisi de développer une méthodologie propriétaire afin de nous assurer que les notes sont adaptées à nos besoins et à nos convictions en matière d'investissement.</p> <p>Dans nos modèles de notation ESG, nous appliquons notre propre définition de la matérialité – fondée sur les dernières études, l'expérience de nos analystes ESG et l'expertise sectorielle et thématique accrue de nos analystes sectoriels et de nos gérants – en sélectionnant nos propres indicateurs et pondérations à inclure dans le modèle. Nous regardons au-delà des scores ESG globaux pour évaluer les indicateurs individuels qui peuvent fournir des informations précieuses sur les risques et les opportunités d'investissement.</p> <p>Nous appliquons un niveau supplémentaire de contrôle de qualité des données que nous obtenons auprès de tiers afin de nous concentrer sur les indicateurs pour lesquels nous estimons avoir une couverture, une qualité et une visibilité suffisantes. Couvrant plus de 14 000 émetteurs de titres et combinée aux connaissances des analystes de la recherche ESG, elle aide nos gérants à identifier les performances d'un émetteur sur des questions ESG importantes et à les intégrer dans leurs décisions d'investissement. Nous pensons que notre méthodologie se différencie par un nombre restreint d'indicateurs ESG avec une nette préférence pour les indicateurs de « performance » par rapport aux indicateurs de « politiques ».</p> <p>Nous avons également élaboré un cadre propriétaire de mesure des Objectifs de Développement Durable (ODD) en consultation avec un partenaire fintech. Similaire à notre approche en matière de notation ESG, nous souhaitons avoir une meilleure visibilité du degré d'alignement sur les ODD des entreprises étudiées que celle que nous pouvions obtenir à partir de bases de données externes standardisées. Le cadre ODD intégré dans notre modèle ODD fournit une granularité au niveau de l'ODD ciblé et évalue le degré d'alignement des différentes sources de revenus générés par l'entreprise. Ces informations guident notre vision de la durabilité, essentielle pour la construction des portefeuilles Article 9 et Article 8 ainsi que pour la sélection des titres.</p>

## Pourquoi intégrer l'ESG ?

Nous pensons que l'intégration ESG peut améliorer notre manière d'investir. L'intégration de données pertinentes constitue la base de l'analyse de toute entreprise ou entité souveraine. En tant qu'investisseurs à long terme, nous considérons un large éventail d'informations susceptibles d'influencer la résilience et la croissance des actifs ainsi que la valorisation des titres. L'intégration de l'analyse ESG élargit notre éventail d'informations, au-delà de l'analyse financière traditionnelle, pour évaluer la durabilité des entreprises, de leur gestion et des secteurs (par exemple, les risques liés au climat et à la réglementation). À titre d'exemple, l'impact de l'environnement sur les indicateurs financiers et commerciaux est évident dans certains secteurs (comme le changement climatique et son impact sur les assureurs), mais il est également évident que les réglementations environnementales et sociales ont aussi un impact sur les entreprises (par exemple, l'interdiction par l'UE de la vente de nouvelles voitures à essence et diesel à partir de 2035 aura un impact significatif sur les constructeurs automobiles). Dans ce contexte, l'intégration ESG permet d'identifier des sources potentielles de risque supplémentaires basées sur des informations extra-financières que l'analyse financière traditionnelle pourrait ne pas totalement saisir. Une analyse et des connaissances financières détaillées, combinées à un engagement auprès des entreprises, peuvent également aider à identifier les futurs facteurs d'améliorations ESG qui pourraient être actuellement sous-évalués ou mal évalués par le marché. Enfin, l'intégration ESG peut être utilisée comme un outil pour allouer des fonds de manière bénéfique aux personnes et à la planète, répondant ainsi aux attentes de nos clients et de la société.

### L'intégration ESG dans l'obligataire : obligations vertes, sociales et durables

Les stratégies de BNPP AM en matière d'obligations vertes, sociales et durables de BNPP AM, classées Article 9 selon SFDR, soutiennent des projets, des actifs et des activités ayant des effets positifs sur l'environnement et la société. Ces obligations à affectation spécifique (*use-of-proceed bonds*) sont émises par des entreprises, des entités supranationales ainsi que par des gouvernements et agences, tant au niveau central que local.

Lorsque le fonds *Social Bond* a été lancé en 2021, nous avons constaté un manque de clarté dans les rapports d'impact des émetteurs. Nous avons donc rejoint le Comité exécutif de l'*International Capital Markets Association* (ICMA) pour élaborer des directives supplémentaires en matière de rapports d'impact pour le marché. Le groupe de travail sur les rapports d'impact, coordonné par BNPP AM, la Banque mondiale et la SFI, travaille actuellement à la mise à jour du « cadre harmonisé pour les rapports d'impact des obligations sociales », initialement basé sur les ODD et mesuré à l'aide d'indicateurs de production, de résultats et d'impact. L'objectif est de modifier cette approche en utilisant des indicateurs « fondamentaux » et « autres », similaires aux directives pour les obligations vertes. Le groupe de travail a amélioré les lignes directrices pour le secteur du logement abordable et vise à finaliser celles relatives à l'accès aux services essentiels d'ici 2025.

### Fort du succès du groupe de travail sur les rapports d'impact, BNPP AM a rejoint d'autres groupes de travail afin d'aider à fournir des conseils aux émetteurs et au marché :

- Financement de la transition climatique
- Rapports d'impact relatifs à l'empreinte carbone des obligations vertes
- Rapports d'impact relatifs à la nature et à la biodiversité

Alors que le sujet du financement de la transition climatique prend de l'ampleur, les investisseurs ont besoin de conseils supplémentaires sur la manière de classer les activités considérées comme facilitant la transition. Ils ont besoin de stratégies crédibles au niveau des émetteurs, liées aux projets qu'ils financent.

Les mesures de l'empreinte carbone sont essentielles pour montrer l'additionalité des obligations vertes par rapport à leurs homologues conventionnelles. Cela contribue en partie à renforcer la réglementation en matière d'agrégation et de *reporting* de l'empreinte carbone. L'un des axes principaux de notre travail au sein du groupe de travail sur l'empreinte carbone consiste à faire de la mesure des émissions absolues un indicateur clé dans les lignes directrices de l'ICMA sur les rapports d'impact pour les obligations vertes, car cela incitera les émetteurs à fournir le type de *reporting* dont les investisseurs ont besoin.

La nature et la biodiversité constituent un autre sujet de plus en plus important. Nous constatons un manque de lignes directrices en matière de *reporting* d'impact dans ce domaine. Notre objectif, en collaboration avec l'ICMA, est de définir quels types de projets peuvent être considérés comme éligibles dans cette catégorie, ainsi que les indicateurs les plus pertinents sur lesquels les émetteurs peuvent communiquer, compte tenu du manque général de données disponibles.



**Arnaud-Guilhem Lamy**  
Gérant de portefeuille

« Nos fonds d'obligations vertes et sociales incluent des rapports d'impact annuels afin que les investisseurs puissent comprendre les résultats positifs auxquels leurs investissements contribuent. »

## Nos notations ESG propriétaires

**Notre système interne de notation ESG bénéficie des connaissances et de l'expertise combinées de trois équipes, ce qui contribue à générer des informations ESG robustes pour des décisions mieux éclairées :**

### Sustainability Centre

- Sélectionne les fournisseurs de données et attribue des indicateurs et des pondérations aux secteurs ;
- Évalue, avec le groupe de recherche quantitative, la qualité et la couverture des données ;
- Gère le processus de correction de données et des filtres qualitatifs additionnels ;
- Passe en revue les thèmes et secteurs clés pour identifier des tendances de fond et actualiser en conséquence le modèle d'évaluation et faire des ajustements qualitatifs.

### Groupe de recherche quantitative

- Analyse la qualité des données, les biais et les corrélations entre les mesures pour améliorer la sélection des données ;
- Normalise les indicateurs et les scores ;
- Fournit une expertise technique et des solutions pour construire et maintenir un système de notation robuste.

### Équipes de gestion

- Impliquées dans chaque étape du processus de développement de la notation ESG, incluant les améliorations ;

- Contribuent à la correction des données et aux filtres qualitatifs additionnels ;
- S'appuient sur les notations pour enrichir leurs décisions d'investissement.

**Nous pensons que notre dispositif de notation ESG constitue un outil puissant qui aide nos équipes de gestion à délivrer sur le long terme des rendements durables à nos investisseurs.**

**Les principales caractéristiques de notre méthodologie d'évaluation ESG sont les suivantes :**

- Exhaustif, couvrant plus de 14000 émetteurs ;
- Axé sur la notion de matérialité, limitant le nombre d'indicateurs pour chaque secteur aux plus importants et pertinents ;
- Construit dans une logique d'investissement, façonné avec et pour nos professionnels de gestion ;
- Fiable, grâce à un modèle statistique rigoureux, développé en collaboration avec notre Groupe de recherche quantitative ;
- Dynamique et prospectif, prenant en compte des informations inédites via des analyses qualitatives complémentaires.

Reconnaissant que l'évaluation de la performance ESG des États souverains est fondamentalement différente de celle des entreprises, nous avons adapté notre méthodologie de notation ESG des entreprises pour obtenir une vue de la performance ESG d'un pays et nous permettre de comparer des pays selon différents niveaux

de développement économique sur une variété de dimensions environnementales, sociales et de gouvernance.

**Les principales caractéristiques de notre méthodologie de notation souveraine ESG sont les suivantes :**

- Complet et équilibré : couvre 110 pays, avec une pondération égale pour chacun des critères E (14 thèmes), S (12 thèmes) et G (7 thèmes), soit au total 225 indicateurs clés de performance (KPI) structurés autour de 33 thèmes clés.
- Évalue les contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays en analysant en détail les politiques adoptées par les pays pour lutter contre le changement climatique et leur exposition au risque climatique physique à l'avenir.
- Applique le cadre d'analyse en matière de « pays sensibles » du Groupe BNP Paribas, qui comprend des mesures d'atténuation des risques pour certains pays ou activités considérés comme particulièrement exposés au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme.
- Dynamique et tourné vers l'avenir.



**Bérénice Lasfargues**  
Responsable de l'intégration en matière de durabilité

*« En 2024, notre équipe a effectué plus de 300 réévaluations d'investissements durables FAST, corrigé les données de 185 émetteurs et appliqué des superpositions qualitatives à plus de 50 émetteurs. Grâce à la combinaison de notre puissant modèle de données et à l'expertise sectorielle approfondie de nos analystes ESG, nos équipes de gestion disposent d'informations inégalées sur les questions de durabilité. »*

### Une approche « quantamentale » : ajustements qualitatifs de nos données ESG

Pour relever les défis liés à l'obtention de données ESG complètes et actualisées, nous complétons nos modèles de données ESG par une analyse qualitative :

- Dans les cas où aucune notation ESG n'est disponible, nous avons conçu un questionnaire sectoriel standardisé pour évaluer les domaines potentiels de risques ESG des émetteurs.
- En plus d'affiner et de combiner les données provenant de tiers, nous améliorons nos propres scores ESG en intégrant les données issues des recherches de nos analystes ESG et de nos équipes de gestion, ainsi que de leurs interactions avec les émetteurs. Ces informations qualitatives sont utilisées pour :
  - Corriger les données fournisseurs lorsqu'elles sont indisponibles, factuellement incorrectes, obsolètes ou sujettes à désaccord (par exemple, le niveau de gravité attribué à une controverse ESG).
  - Saisir des informations sur la manière dont les scores ESG peuvent évoluer et sur les questions non prises en compte par nos indicateurs sélectionnés, sous la forme d'une superposition qualitative. Nous pensons que nos notes ESG doivent refléter les convictions des analystes ESG.
- Lorsque les émetteurs ne satisfont pas à nos critères quantitatifs pour être qualifiés d'investissement durable, les équipes de gestion peuvent fournir à nos analystes ESG des preuves quantitatives supplémentaires (étayées par une source fiable), démontrant que l'entreprise répond à notre définition de l'investissement durable. Ces demandes de reclassification de certaines entreprises s'inscrivent dans le cadre du processus FAST (*Fundamental Analysis Specific Thematic*).

## Fournisseurs de données, de recherche et de services de vote

Nos analyses et conclusions en matière de recherche ESG sont indépendantes et fondées sur une grande variété de sources qui ne se limitent pas aux fournisseurs de données ESG. Elles comprennent les connaissances que nous acquérons en participant à divers forums et communautés d'investisseurs, nos relations avec la recherche académique et d'autres membres de la société civile.

Nous sélectionnons nos fournisseurs de données ESG au moyen d'un processus de *due diligence* en deux étapes. Notre groupe de recherche quantitative commence par analyser les données des fournisseurs. Cela comprend l'examen de la couverture des données et de leur qualité, et notamment un examen statistique des méthodes d'estimation. Dans le même temps, le *Sustainability Centre* effectue une revue qualitative des méthodologies utilisées et de la pertinence des critères de sélection.

Une fois que nous avons sélectionné un fournisseur, nous téléchargeons les données dans nos systèmes d'information. Nous avons mis en place un certain nombre de contrôles pour garantir l'exhaustivité, l'exactitude et la cohérence des données. Notre équipe dédiée aux données de marché supervise la gouvernance liée à la relation avec le fournisseur et, dans le cadre de ce processus, nous effectuons une revue annuelle de nos contrats.

Nous entretenons des relations à long terme avec nos fournisseurs de données, ce qui implique de travailler en étroite collaboration avec eux pour s'assurer qu'ils font évoluer leurs produits et services d'une manière qui réponde à nos attentes. Si, après dialogue, un fournisseur de données continue à ne pas répondre à nos attentes, nous envisagerons de mettre fin à la relation et de le remplacer par un fournisseur plus adapté à nos besoins.

Les courtiers en recherche ESG sont sélectionnés, suivis et évalués dans le cadre d'un processus formel organisé par notre département *Sell-Side Relationship Management*. Cela signifie que nous comptons sur les interactions que nos équipes ont avec les courtiers en recherche et que nous les évaluons, et effectuons un suivi interne lorsque nous constatons une baisse de l'utilisation afin d'en comprendre les raisons.

Cela alimente un processus dans lequel, deux fois par an, nous évaluons la qualité de la recherche et notons le fournisseur. Chaque année, nous procédons à un examen formel impliquant nos responsables des gestions, les utilisateurs de la recherche (y compris le *Sustainability Centre*) et les responsables de la gestion des relations avec les vendeurs, au cours duquel nous décidons de poursuivre ou non les relations avec les courtiers en recherche sur la base

de l'utilisation et de la qualité de la recherche. Nous faisons appel à des prestataires de services de vote par procuration pour nous aider à mettre en œuvre nos politiques de vote. Cependant, nous ne leur déléguons pas la prise de décision et prenons toutes les décisions de vote à chaque assemblée d'actionnaires en interne, sans jamais externaliser la décision finale. Nous nous assurons ainsi que notre prestataire de services fournit les résultats que nous recherchons. Les accords conclus avec les fournisseurs de services de vote par procuration sont révisés chaque année.



**Zishan Cheema**  
Recherche quantitative ESG, Responsable des données

« Le programme de données ESG joue un rôle central pour garantir que nos systèmes et notre architecture de données sont adaptés à la diversité des besoins de nos parties prenantes. »

## Programme de données ESG

En 2021, nous avons lancé notre programme pluriannuel de données ESG à l'échelle de l'entreprise, visant à améliorer notre architecture de données. Ce programme, impliquant des parties prenantes de nombreux départements, est désormais dans sa quatrième année et touche bientôt à la fin de sa phase initiale. Nous avons identifié plusieurs objectifs stratégiques clés pour ce programme, qui ont contribué à définir son orientation. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont les suivants :

Objectif	Résultats
<b>Améliorer les performances opérationnelles</b>	Migration de tous les indicateurs vers une architecture moderne, ce qui a permis d'améliorer l'automatisation des processus de production.
<b>Améliorer la qualité des données</b>	Plusieurs services effectuent des contrôles hebdomadaires de toutes les données afin d'en évaluer la qualité. Ces informations sont transmises à un groupe plus large de parties prenantes lors de réunions trimestrielles.
<b>Améliorer la cartographie</b>	Amélioration de la cartographie à l'aide d'un système propriétaire (iRef) permettant de réaliser la cartographie en temps réel en fonction des besoins de l'organisation.
<b>Diffusion des données</b>	Données migrées vers des packages améliorés dans Aladdin. Nous avons également migré des données internes vers une structure améliorée de partage des données en vue d'une diffusion à l'échelle du groupe.

Sur la base de ces résultats, nous sommes satisfaits des progrès réalisés jusqu'à présent dans le cadre du programme sur les données ESG. Compte tenu de l'évolution constante des données et de nos besoins, nous continuerons à travailler à l'amélioration de notre architecture et de nos systèmes dans les années à venir.

### Nos fournisseurs de données externes spécialisés

En tant qu'entreprise, nous continuons à travailler à l'intégration et à l'amélioration des données dans nos systèmes. Depuis notre dernière mise à jour, nous avons intégré de nouveaux fournisseurs de données et nous recherchons en permanence de nouveaux partenaires pour améliorer notre offre en matière de données :

- Sustainalytics fournit des mesures de données brutes que nous utilisons de façon sélective pour alimenter notre modèle de notation ESG. Nous utilisons également ce fournisseur pour son offre d'analyse sur les controverses liées au Pacte mondial des Nations unies.
- Trucost, CDP, Bloomberg, TPI, SBTi et Climate Action 100+ : nous utilisons ces sources de données pour notre analyse du changement climatique et des risques physiques. Bloomberg et Trucost nous fournissent également des données sur les émissions carbone de Scopes 1 et 2 des entreprises.
- CDP, Trucost, Forest 500, SPOTT et Iceberg Data Lab nous fournissent des données sur l'eau, la déforestation et la biodiversité que nous utilisons pour évaluer et rendre compte de l'empreinte biodiversité de nos portefeuilles et de nos investissements.
- ISS nous fournit des recherches et des données sur la gouvernance pour alimenter notre dispositif de notation ESG.
- Beyond Ratings nous fournit des données et des recherches utilisées dans le cadre de notre recherche souveraine ESG et de notre méthodologie de notation des souverains.
- FactSet nous fournit des données financières et des données sur la valeur des entreprises.

- Bloomberg et Fitch Ratings nous fournissent des données sur les taux d'alignement à la taxonomie européenne que nous utilisons dans le cadre de notre définition de l'investissement durable et des seuils d'alignement à la taxonomie européenne.
- Nous nous sommes associés à Matter pour créer un modèle d'alignement aux Objectifs de développement durable (ODD) basé sur les revenus pour les entreprises, en tirant parti des données de la hiérarchie FactSet. Ces données sont utilisées dans le cadre de notre définition de l'investissement durable.
- CDP, Bloomberg, Trucost, FactSet, Sustainalytics et ISS sont également utilisés pour obtenir certains indicateurs de la réglementation SFDR relatifs aux principales incidences négatives (PAI).
- Les courtiers ESG et traditionnels nous fournissent des papiers de recherche et d'autres informations sur le marché.

## Encourager le changement dans notre chaîne de valeur

Nous étendons notre analyse des performances des entreprises en matière de développement durable à certains de nos fournisseurs, et plus particulièrement à nos courtiers d'exécution. Nous avons mis au point un processus d'évaluation et de notation des performances ESG des courtiers que nous utilisons. L'objectif est non seulement d'encourager les bonnes pratiques en matière de responsabilité sociale et environnementale au sein de notre chaîne de valeur, mais aussi de favoriser la

création et l'expansion du marché des instruments de durabilité.

Nous sommes membres de Sustainable Trading, une organisation sans but lucratif qui cherche à mieux intégrer les pratiques ESG dans le trading financier. Elle y parvient en partie en développant conjointement un ensemble de bonnes pratiques à partager entre les membres. L'objectif est d'évaluer, à terme, les progrès réalisés par les membres dans la mise en œuvre de ces bonnes pratiques au sein de leurs organisations respectives. Un autre objectif est de fournir des outils d'évaluation comparative afin que les membres puissent apprendre les uns des autres.



**Emmanuel Blanc**  
Responsable de la gestion des relations avec les vendeurs

« Nous considérons Sustainable Trading comme un important catalyseur de changement au sein de la chaîne de valeur du secteur de la gestion d'actifs. Notre dialogue et nos ateliers, menés de manière continue, nous aident à avoir collectivement un impact plus profond et à progresser dans la réalisation des objectifs de notre Stratégie Globale Sustainability. »

## Exemples d'intégration ESG

### Euro high yield bond (obligations)

Comité de stratégie de crédit	Comité de stratégie du portefeuille	Sélection de l'émetteur	Construction de portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> <li>Discussion des perspectives macroéconomiques et de crédit.</li> <li><b>Définition de la vision sur : les secteurs incluant les indicateurs ESG du Sustainability Centre et l'évaluation des risques de durabilité, taux et spreads.</b></li> </ul>	<p>Sur la base des analyses, le gérant définit un portefeuille modèle mensuel avec le triptyque <i>Duration – Time – Spread</i> par notation et par secteur, basé sur l'analyse des secteurs de l'équipe de la recherche crédit et les <b>indicateurs ESG</b>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation fondamentale des émetteurs (<b>y compris les indicateurs ESG et l'évaluation des risques de durabilité</b>).</li> <li><b>Sélection basée sur :</b> Les fondamentaux – La valeur relative – Les <i>pricing</i> et indicateurs techniques – <b>le score ESG</b>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construire un portefeuille robuste en tenant compte des objectifs du client et de la stratégie, <b>y compris les scores ESG et émission carbone du portefeuille par rapport à l'indice de référence</b>.</li> <li>Positionnement sur la courbe des taux, choix des instruments, structure du capital.</li> </ul>

### ESG Enhanced Index (stratégie indicielle)

Sélection de l'émetteur	Sélection de l'émetteur	Construction de portefeuille et gestion des risques	Suivi de l'entreprise et engagement
<p>Suivre la performance d'un indice boursier global tout en investissant uniquement dans des actions de l'indice conformes aux normes internationales, en respectant la politique de Conduite responsable des entreprises de BNPP AM et les labels européens durables. Le processus d'investissement vise à améliorer plusieurs indicateurs clés de performance ESG.</p>	<p>Sélection des titres composant l'indice conformément à la politique de Conduite responsable des entreprises de BNPP AM, au label <i>Towards Sustainability</i>, au label ISR et aux critères PAB.</p>	<p>Construire un portefeuille modèle en tenant compte de l'objectif de risque actif minimal et des améliorations globales des scores ESG et carbone par rapport à l'indice de référence (score ESG supérieur à celui de l'indice de référence après suppression de 30 % des titres les moins bien notés et réduction d'au moins 50 % de l'empreinte carbone).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi continu de toutes les entreprises concernées et des indicateurs clés de performance ESG.</li> <li>Couverture mondiale sur le vote, l'engagement et le <i>Stewardship</i>.</li> </ul>

### Actions mondiales (gestion actions)

Génération d'idées	Recherche fondamentale et ESG	Construction de portefeuille et gestion des risques	Suivi de l'entreprise et engagement
<p>Méthode propriétaire de filtrage pour les entreprises combinant des critères de qualité, de valorisation et une dynamique attrayante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Processus ESG complet utilisant notre méthodologie de recherche interne et la politique RBC.</li> <li>Recherche détaillée des entreprises comprenant une analyse ESG plus approfondie, de la recherche interne et externe, et des réunions avec les entreprises de la liste de référence.</li> <li>Modélisation financière, intégrant des critères de durabilité et des critères extra-financiers afin de fixer des objectifs de prix.</li> <li>Examen par les pairs : débattre et valider la thèse d'investissement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Budget des risques : rechercher des opportunités offrant un rendement supérieur ajusté au risque.</li> <li>Taille des positions : pondération active égale lorsque la liquidité et la contribution au risque le permettent.</li> <li>Scores ESG « <i>better-than-benchmark</i> » et faible empreinte carbone.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi continu de toutes les entreprises concernées.</li> <li>Engagement suivi par l'équipe de gestion sur les performances des entreprises, y compris en matière d'ESG.</li> <li>Couverture mondiale sur le vote, l'engagement et le <i>Stewardship</i>.</li> </ul>

## Soutenir la recherche académique par le biais de la conférence GRASFI

En 2018, nous avons établi un partenariat universitaire avec la *Global Research Alliance for Sustainable Finance and Investment* (GRASFI) afin que nos équipes aient accès à des recherches académiques de premier plan, contribuant à alimenter les méthodologies et approches d'investissement tout en participant aux réflexions de place.

Cette conférence annuelle rassemble des chercheurs du monde entier qui présentent leurs résultats sur une série de sujets liés à la durabilité. Chaque année, des prix sont décernés aux meilleurs travaux dans plusieurs catégories. Le prix de la meilleure recherche universitaire 2024 a été décerné à l'article : « *Renaming with purpose: Investor response and fund manager behaviour after fund ESG-renaming* ».

Cet article a été choisi parmi les plus de 40 présentés lors de la conférence de l'année dernière, organisée par la *Singapore Management University* et à laquelle ont participé notre Responsable Globale *Sustainability*, ainsi que d'autres membres de nos équipes. Nous avons ensuite présenté un résumé des travaux de la conférence, donnant à nos équipes de gestion la possibilité d'intégrer les résultats dans leurs propres réflexions.

### La durabilité au cœur de notre forum annuel de l'investissement

**Lors de notre symposium annuel sur l'investissement, qui réunit l'ensemble de nos collaborateurs chargés de l'investissement, l'une des sessions de cette année était consacrée à la chaîne de valeur des véhicules électriques.**

Parmi les panélistes figuraient des membres de diverses équipes de gestion et du *Sustainability Centre*. Compte tenu de l'évolution rapide du secteur des transports, la session s'est concentrée sur la chaîne de valeur des véhicules électriques. Les transports étant responsables [de 16 % des émissions mondiales](#), les véhicules zéro émission seront essentiels à la transition vers une économie bas carbone. Environ la moitié des ventes mondiales de véhicules légers sont désormais couvertes par des [objectifs de vente de véhicules électriques \(VE\)](#).

**Cependant, le secteur des véhicules électriques est confronté à plusieurs défis tout au long de la chaîne de valeur :**

- **En amont :** Bien que les [avantages en termes de réduction des émissions](#) d'un véhicule électrique pendant sa phase d'utilisation soient avérés pour presque tous les mix électriques combinés, la mobilité électrique présente des défis en raison de sa forte demande en divers métaux tels que le cuivre, le lithium, le cobalt et le nickel, et des risques de perturbations de l'approvisionnement. Les exploitants miniers doivent faire face à une baisse de la teneur en minerai, à des risques climatiques affectant la production, à des conflits d'usage avec les communautés locales, et à des législations nationales visant à garder le contrôle de leur production de minerai.

- **Intermédiaire :** plusieurs technologies chimiques se disputent le marché dans l'objectif d'offrir le meilleur équilibre entre densité énergétique, coût, sécurité et longévité. Si les batteries lithium-ion dominent actuellement le marché, des alternatives telles que les batteries à semi-conducteurs et les batteries sodium-ion commencent à émerger. Cette incertitude rend les investissements à long terme dans les infrastructures de recyclage plus complexes, car chaque technologie chimique nécessite des processus de recyclage spécifiques. En l'absence de solutions de recyclage efficaces et rentables, l'industrie des véhicules électriques risque de se confronter à des contraintes d'approvisionnement et à des défis environnementaux, faisant de la circularité des batteries un enjeu crucial de la mobilité durable.

- **En aval :** d'ici 2030, la part de marché des véhicules électriques et hybrides rechargeables devrait atteindre environ 45 à 50 % des ventes mondiales d'automobiles. La parité des prix entre les véhicules électriques et les véhicules à moteur à combustion interne est un facteur clé du succès de la pénétration des véhicules électriques ; l'écart actuel est d'environ 20 à 25 %. Le coût des batteries, la simplification de la gamme et des processus de production seront des éléments clés de la rentabilité future des véhicules. Cependant, des obstacles majeurs demeurent : la volatilité des prix des matières premières, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la capacité des constructeurs automobiles à dégager des marges suffisantes sur les modèles électriques moins coûteux.

## Forums trimestriels sur le Net Zero

En 2024, nous avons lancé des réunions trimestrielles avec les équipes de gestion, présidées par le *Sustainability Centre*, ainsi que des représentants de l'IPR, pour discuter des impacts de la transition vers la neutralité carbone sur les portefeuilles, les secteurs et les entreprises. L'objectif est d'identifier les principaux risques et opportunités d'investissement liées aux évolutions réglementaires en matière de neutralité carbone prévues par les prévisions de l'IPR.

Durant chaque session, un représentant de l'IPR a donné un aperçu de ses prévisions trimestrielles concernant la mise en œuvre des politiques climatiques au niveau national à travers le monde. Les gérants de portefeuille et les analystes du *Sustainability Centre* ont ensuite discuté de l'impact de ces développements sur les perspectives d'investissement. Parmi les différents sujets abordés, des sessions ont été consacrées aux partenariats pour une transition énergétique juste, qui sont menacés dans différents pays par le report de la sortie progressive du charbon et des projets d'expansion du charbon en Inde, en Indonésie et en Afrique du Sud. Nous avons également discuté de la tendance aux relocalisations industrielles, de l'évolution du coût actualisé de l'énergie (LCOE) pour les projets d'énergies renouvelables, ainsi que des conséquences de l'élection de Donald Trump sur le développement des énergies renouvelables aux États-Unis et des évolutions potentielles de l'*Inflation Reduction Act*.

**Les partenariats pour une transition énergétique juste sont des modèles de financement innovants, fonctionnant comme des mécanismes de coopération financière. Ils visent à aider les économies fortement dépendantes du charbon à opérer une transition énergétique juste, en finançant leur sortie rapide du charbon.**

### Participer à des initiatives de réglementation et de façonnement du marché : lignes directrices de l'AEMF sur les noms des fonds

En 2024, l'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF; en anglais *European Securities and Markets Authority* (ESMA)) a publié des lignes directrices qui définissent les exigences au niveau du portefeuille pour les produits dont le nom contient des mots clés liés à la durabilité. Leur objectif est de mieux aligner le niveau d'ambition des produits en matière de durabilité sur les attentes des clients.

Nous saluons cette initiative, qui met en place des conditions de concurrence équitables dans l'ensemble de l'UE en ce qui concerne la dénomination des produits. Nous réclamons depuis un certain temps la mise en place d'une initiative européenne de normalisation, car la diversité des labels et des réglementations nationaux constitue un obstacle à la mise en œuvre de l'Union des marchés de capitaux.

Ces lignes directrices concernent plus de 250 produits représentant près de 140 milliards d'euros d'actifs chez BNPP AM. Tous respectent notre stratégie de dénomination des produits et intègrent des critères de durabilité attestés par des labels nationaux, des réglementations nationales ou d'autres types de critères auxquels nous adhérons.

Au cours du second semestre 2024, nous avons dialogué avec les acteurs de l'industrie et les régulateurs afin de clarifier certains critères et leur application dans la pratique. L'AEMF a ensuite clarifié certaines de ces questions dans un important Q&A publié en décembre 2024. Nous sommes désormais en mesure de mettre en œuvre ces clarifications au cours du premier semestre 2025.



**Olivier Paté**  
Spécialiste produits – Durabilité

« Nous saluons et soutenons les efforts des institutions européennes pour établir des normes européennes en matière de finance durable. Cela constitue une étape cruciale pour intégrer les marchés financiers européens et augmenter les capitaux alloués au financement de la transition durable de l'économie européenne. »

An illustration of a winding, light-brown path through a vibrant green landscape. The path curves from the top left towards the bottom right. Three stylized figures are walking along the path. To the right of the path is a large, light-blue pond with a grey border. The background is filled with various shades of green, representing grass and trees. The overall style is modern and artistic.

# LE VOTE ET L'ENGAGEMENT

# LE VOTE ET L'ENGAGEMENT

**En tant qu'investisseurs de long terme, nous utilisons le vote, le dialogue avec les émetteurs et l'intervention auprès des pouvoirs publics afin d'encourager les entreprises et les gouvernements du monde entier à contribuer à la mise en place de modèles économiques plus durables et équitables. Promouvoir les bons standards ESG auprès de tous les types d'émetteurs et de sociétés cotées est essentiel à la fois pour respecter nos responsabilités en tant qu'actionnaire et pour protéger et renforcer les intérêts de nos clients.**

## Notre approche

Nous nous engageons à contribuer à une transition énergétique réussie, à des écosystèmes sains et à une plus grande égalité dans nos sociétés. À ce titre, nous utilisons trois outils d'engagement : le vote, le dialogue avec les entreprises et l'intervention auprès des pouvoirs publics. Pour s'assurer que nos activités soient efficaces, cohérentes et en ligne avec notre responsabilité fiduciaire, elles ne sont pas seulement intégrées à notre Stratégie Globale *Sustainability*, mais également encadrées par notre [politique de vote et d'engagement](#), qui incorpore notre politique détaillée de gouvernance et de vote. Ce document est revu annuellement et approuvé par notre comité *Stewardship*.

### Notre conviction : le vote et l'engagement sont à la fois une obligation et une opportunité

- Nous respectons notre engagement envers nos clients en exerçant un vote efficace, en nous engageant auprès des émetteurs pour qu'ils améliorent leur performance en matière de durabilité, et en défendant des politiques variées.
- Un engagement significatif auprès des émetteurs améliore nos processus d'investissement afin que nous puissions gérer le risque à long terme pour nos clients en promouvant de solides pratiques ESG parmi les entreprises cotées et gouvernements émetteurs de dette souveraine.

- Comme la performance ESG peut être importante pour la performance financière, notre vote et notre engagement peuvent contribuer à réduire les risques, produire de la valeur et avoir un impact positif sur le monde en encourageant à la fois de meilleures pratiques et davantage de transparence.
- Nous cherchons à exclure les entreprises, secteurs ou activités qui enfreignent les normes internationales ou qui causent des dommages inacceptables à la société et/ou à l'environnement. Nous nous engageons à favoriser le changement, mais si notre engagement n'est pas efficace, le désinvestissement peut être utilisé en dernier recours.
- Une information appropriée et complète sur l'entreprise est une exigence fondamentale pour une prise de décision saine en matière d'investissement.
- La collaboration avec d'autres investisseurs et parties prenantes à long terme peut contribuer à la réalisation de nos objectifs communs, en particulier dans le cadre du dialogue avec les entreprises et les instances réglementaires.
- Nous encourageons les décideurs publics à mettre en place des législations, des réglementations et des normes qui favorisent le développement durable et équitable et qui s'attaquent aux risques systémiques et défaillances des marchés.

Vote	Engagement	Politiques publiques
Nous exerçons nos droits et nos responsabilités en prenant des décisions de vote réfléchies, conformément à notre politique. Le vote est essentiel pour nous acquitter de notre devoir fiduciaire. Nous sommes persuadés que cela permet d'améliorer la gouvernance d'entreprise, les pratiques en matière de durabilité ainsi que les performances à long terme.	Un dialogue proactif et éclairé avec les émetteurs d'actions et d'obligations vise à améliorer leurs performances en matière de gouvernance et de durabilité. L'engagement informe à son tour nos votes et influence nos notations ESG ainsi que l'éligibilité des émetteurs à l'investissement. Cela nous aide à améliorer les performances à long terme en atténuant les risques, y compris les risques systémiques mondiaux et les défaillances du marché.	Nous dialoguons activement avec les régulateurs afin de contribuer à faire positivement évoluer les marchés et les règles qui guident les pratiques des entreprises dans lesquelles nous investissons.

## Le vote et l'engagement pour façonner les politiques et les pratiques des émetteurs

Dans le cadre de notre processus d'investissement, nous votons au nom de nos clients lors des assemblées générales annuelles (AGA) et des assemblées générales extraordinaires (AGE) des sociétés dans lesquelles nous investissons<sup>1</sup>. Nous nous engageons à exercer notre politique de vote de manière cohérente sur l'ensemble des portefeuilles et des marchés, sous réserve des contraintes techniques et juridiques. Nous coordonnons le dialogue avec les gérants, les analystes ESG et *Stewardship* afin que les décisions finales de vote complètent les éléments qualitatifs de nos notations ESG. Notre [politique de gouvernance et de vote](#) fournit des détails complets

sur notre approche en matière de vote. Nos pratiques d'engagement s'étendent même au-delà de nos participations dans des sociétés cotées. Nous dialoguons régulièrement avec les émetteurs de divers types d'obligations, ainsi qu'avec les émetteurs souverains et les agences, sur des questions ESG importantes, y compris le changement climatique, qui peuvent avoir une incidence sur la valeur de nos investissements dans des obligations souveraines ou sur leur capacité à remplir leurs obligations envers les investisseurs.

Dans le cadre de nos activités d'[actifs privés](#), nous dialoguons avec les

entreprises dans lesquelles nous investissons sur un large éventail de caractéristiques ESG spécifiques à chaque actif et stratégie. Il peut s'agir de discuter de questions pertinentes avec les partenaires globaux lors de la sélection de fonds externes, de définir les attentes des équipes de direction en matière d'ESG lors des investissements dans les entreprises, d'inclure des clauses ESG dans les documents de transaction, et de voter lors des réunions du conseil d'administration pour promouvoir les considérations ESG ou d'impact. Nous participons également à plusieurs initiatives sur l'ESG et l'impact dans les actifs privés.

<sup>1</sup> - Les droits de vote sont exercés sur les actions pour les fonds communs de placement, les OPCVM, les fonds d'investissement agréés (FIA), les fonds d'investissement étrangers et mandats, et sur les fonds communs de placement d'entreprise (FCPE) pour lesquels l'exercice des droits de vote est délégué à BNPP AM.

## LE VOTE ET L'ENGAGEMENT

### Procédure d'escalade

Le dialogue entre investisseurs et émetteurs constitue la base d'une bonne gouvernance : il permet d'établir des relations de confiance dans le temps et d'initier des discussions ouvertes en vue de résoudre des problèmes qui n'auraient pas pu être abordés autrement.

Toutefois, le dialogue est un processus réciproque et il peut arriver que des mesures plus fermes soient nécessaires pour encourager une entreprise à s'asseoir à la table des négociations et à discuter de nos préoccupations ou à prendre les mesures demandées.

### Notre approche *Stewardship* prévoit une variété de stratégies d'escalade, notamment :

- voter contre le quitus ou la réélection du conseil d'administration ou contre les comptes financiers d'une entreprise ;
- soumettre des questions privées à la direction générale de l'entreprise ;
- soumettre des questions publiques lors des assemblées générales ;
- déposer ou co-déposer des résolutions d'actionnaires lors des assemblées générales ;
- faire des déclarations publiques ;
- rarement, mais lorsque cela est jugé approprié, annoncer nos intentions de vote à l'avance ; et
- des stratégies juridiques supplémentaires.

Ces décisions sont prises au cas par cas, afin de s'assurer que nos préoccupations ont été correctement entendues et traitées. Notre stratégie de dépôt de résolutions d'actionnaires est approuvée chaque année par le comité *Stewardship*, tout comme les décisions relatives

au dépôt de résolutions d'actionnaires spécifiques. Nous excluons également régulièrement de nos portefeuilles gérés activement les sociétés qui ne respectent pas nos normes de conduite responsable des entreprises (RBC) et nos politiques sectorielles.

## Plaidoyer en matière de politiques publiques pour façonner les marchés

BNPP AM a un engagement de longue date en matière de politiques publiques pour faire progresser nos objectifs en matière de durabilité, contribuer au bon fonctionnement du système financier et atténuer les risques systémiques. Nous sommes convaincus que contribuer à l'élaboration de cadres juridiques, de réglementations, de normes et de directives pour la finance durable et les questions de durabilité qui ont de graves implications pour l'économie réelle - incluant mais sans s'y limiter, le changement climatique, la destruction de la biodiversité et les inégalités - fait partie intégrante de nos obligations fiduciaires envers nos clients.

L'un des piliers des Principes pour l'investissement responsable (PRI), dont nous sommes signataires, est la participation « à l'élaboration de politiques, de réglementations et de normes (telles que la promotion et la protection des droits des actionnaires) ». Nous agissons également dans le cadre des dispositions de la [Charte du Groupe BNP Paribas pour une représentation responsable auprès des autorités publiques](#). Notre approche est définie dans notre [politique de vote et d'engagement](#).

Nous contribuons à des initiatives aux niveaux

international, national et régional sur des questions liées à la finance durable, à la gouvernance d'entreprise, ainsi que sur un large éventail de questions liées à la durabilité. Bien que nous menions parfois un dialogue individuel avec des agences et des décideurs politiques, nous privilégions, dans la mesure du possible, les échanges initiés avec d'autres investisseurs dans des réseaux formels ou informels, afin de pouvoir présenter une position cohérente. Compte tenu du rôle important que jouent les organismes comptables et autres organismes de représentation professionnelle, nous cherchons également à façonner les normes et directives qu'ils élaborent et supervisent.

### Nos actions incluent :

- la contribution de positions publiques auprès des législateurs, des régulateurs et des institutions multilatérales, par exemple en réponse aux consultations publiques ;
- la participation à l'élaboration de propositions de politiques publiques dans des forums publics et privés, tels que les comités consultatifs techniques et des associations d'investisseurs ;
- des rencontres avec les décideurs politiques ;
- la publication de livres blancs ; et
- l'approbation de déclarations et d'engagements publics formulés par des investisseurs et autres parties prenantes.

Nous présentons dans cette section divers exemples de notre action de plaidoyer en faveur des politiques publiques pour démontrer comment nous adoptons une approche commune pour tenter d'influer sur les politiques et pratiques des entreprises et sur les politiques publiques correspondantes.



**Michael Herskovich**  
Responsable Global Stewardship

« Nous utilisons le vote et le dialogue pour encourager les entreprises à améliorer leur performance et leur transparence en matière de durabilité, ainsi que le plaidoyer en matière de politiques publiques pour améliorer le fonctionnement des marchés et prévenir les risques systémiques. Notre approche du vote et de l'engagement a donné des résultats tangibles pendant de nombreuses années, y compris en 2024. Cette approche permet d'obtenir de meilleurs résultats pour nos clients à court et à long terme, et nous continuerons à nous engager directement et collaborativement sur divers sujets, et à rendre compte de nos résultats. »

### Michael Herskovich élu vice-président de l'*International Corporate Governance Network (ICGN)*

En reconnaissance de sa longue expérience et de son leadership en matière de gouvernance d'entreprise et de *stewardship*, notre Responsable Global *Stewardship*, Michael Herskovich, a été élu vice-président de l'ICGN lors de son assemblée générale annuelle en avril 2024.

Il préside également le comité d'audit et des finances de l'ICGN. Les membres de l'ICGN gèrent collectivement environ 77 000 milliards de dollars d'actifs. L'ICGN rassemble des entreprises et parties prenantes afin de promouvoir des normes élevées de gouvernance d'entreprise et de *stewardship* dans le monde entier.

## ACTIVITÉS DE VOTE

Notre approche du vote est régie par un ensemble de principes qui orientent nos attentes à l'égard des sociétés dans lesquelles nous investissons et nous guident dans l'exercice de notre responsabilité fiduciaire. Notre politique de gouvernance et de vote fixe les règles que nous appliquons au vote, y compris sur les questions liées à la durabilité. Nous votons dans l'intérêt de nos clients et des bénéficiaires finaux des fonds dont nous sommes responsables.

Nous développons une approche constructive et positive avec les conseils d'administration des sociétés dans lesquelles nous investissons, en présentant clairement nos attentes en tant que gérant d'actifs diligent. Cependant,

nous n'hésiterons pas à nous abstenir ou à nous opposer aux résolutions de la direction, ou au contraire à soutenir les résolutions d'actionnaires. Lorsque les entreprises ne répondent pas à nos attentes, nous nous opposons aux principales catégories suivantes de résolutions de la direction, en fonction du marché : réélections des membres du conseil d'administration, quitus des administrateurs et/ou des dirigeants exécutifs, ou encore états financiers.

Pour nous aider à appliquer nos politiques, nous faisons appel à des sociétés de conseil en vote, comme ISS, qui propose une plateforme de vote et des analyses pour toutes les entreprises, et Glass Lewis et Proxinvest, qui réalisent des analyses sur une sélection d'entreprises. Toutefois, nous ne leur externalisons ni ne leur

déléguons la prise de décision et prenons toutes les décisions de vote à chaque réunion.

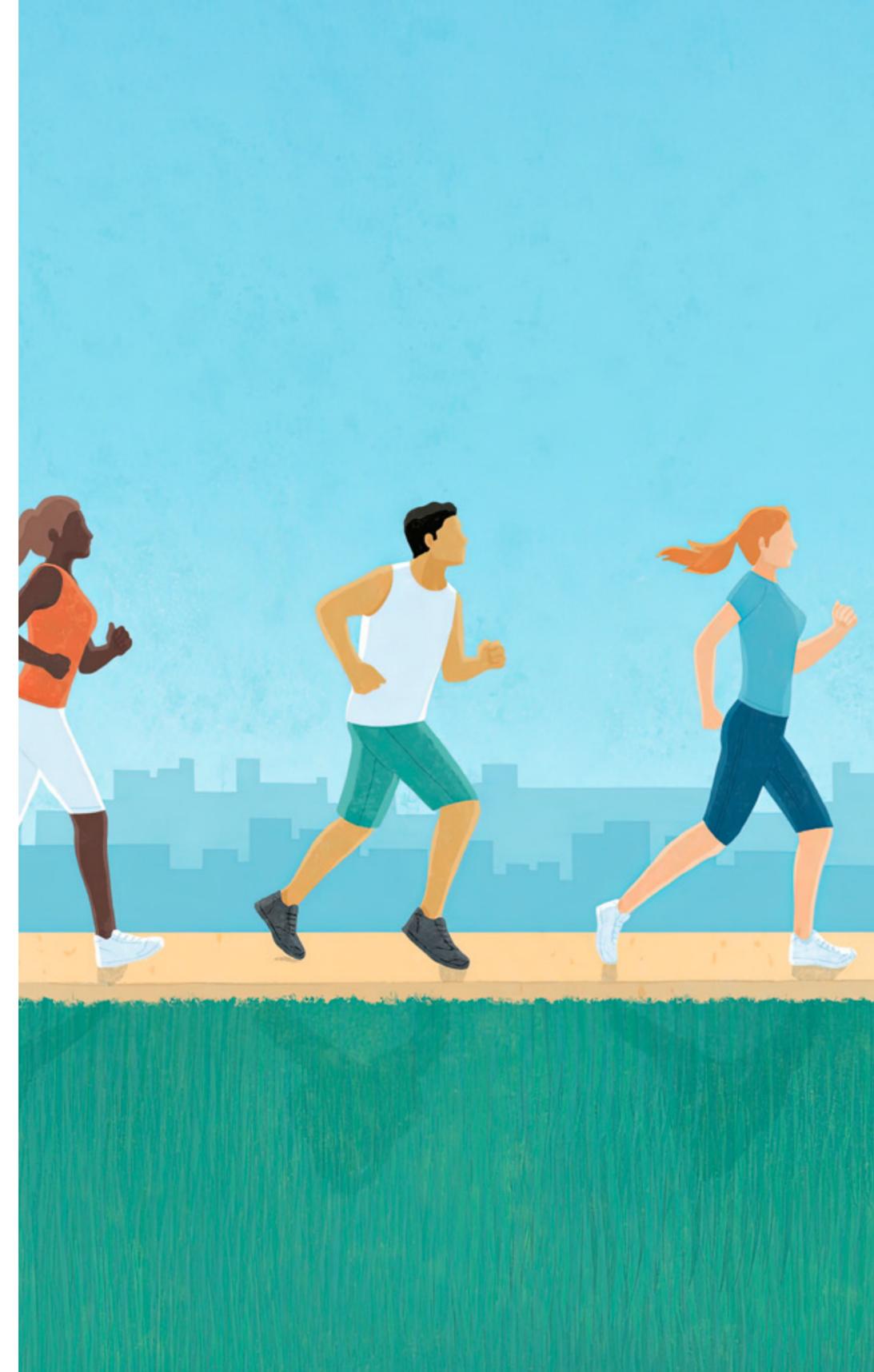
[L'historique complet de nos votes pour 2024](#) est accessible au public et vous trouverez ci-dessous un résumé de notre activité de vote en 2024, y compris des détails sur nos votes les plus importants et nos justifications.

### Principales évolutions de notre politique de vote en 2024

Chaque année, nous révisons notre politique de vote afin de l'adapter à l'évolution des pratiques du marché et aux nombreux défis dans les domaines de la gouvernance d'entreprise et de la responsabilité environnementale et sociale. La section « Gouvernance et vote » de notre [politique de vote et d'engagement](#) renforce nos attentes dans ces domaines, notamment en :

- exigeant des critères mesurables et quantifiés liés à la réduction des émissions dans la rémunération des dirigeants : nous avons sanctionné les entreprises qui ne respectaient pas ces critères dans les secteurs à fortes émissions suivants (Énergie, Services publics, Matériaux et Industries) et les plus grands émetteurs mondiaux de GES. En 2026, nous étendrons cette exigence à tous les secteurs.

Nous avons également renforcé nos attentes concernant les Déclarations d'informations non financières (par exemple, en ce qui concerne les votes en Suisse), les résolutions « *Say-on-Climat* » émanant de la direction, les résolutions d'actionnaires et, plus généralement, les considérations environnementales et sociales qui s'appliquent à nos votes sur les résolutions proposées par la direction.



## Périmètre du vote pour 2024

Chaque année, nous contrôlons le nombre total d'actions votables des portefeuilles que nous gérons et nous évaluons le pourcentage de votes exercés au cours de l'année, conformément à notre gouvernance et politique de vote. Le choix des titres sur lesquels nous exerçons le droit de vote répond à un double objectif. Nous visons à concentrer nos efforts sur la plus grande centralisation possible de nos positions et sur les sociétés dans lesquelles nos gestions collectives détiennent une part significative du capital.

**Plus précisément, le nombre total d'assemblées auxquelles nous votons est défini lorsque nos positions agrégées répondent au moins à l'une des trois conditions suivantes :**

- elles représentent 90 % du total cumulé de nos positions en actions ;
- elles constituent 0,1 % ou plus de la capitalisation boursière de l'entreprise, ou
- sur demande ad hoc.

Ce périmètre de vote représente près de 43 % des assemblées tenues par les sociétés détenues dans l'ensemble de nos OPCVM sous mandat, qui ont représenté 73 % des bulletins de vote.

Au cours des trois dernières années, nous avons maintenu un taux d'opposition élevé. Cela est dû aux attentes élevées que nous avons envers les entreprises décrites ci-dessus et au fait que nous prenons nos propres décisions de vote.

Cette année, nous nous sommes opposés à 36 % des résolutions proposées par la direction, soit un pourcentage identique à 2023. Nous avons voté à 2 063 assemblées générales en 2024, principalement en Europe, suivant la répartition de nos actifs sous gestion.

Nous nous sommes opposés à

# 36%

des résolutions proposées par la direction en 2024

### Nombre total et pourcentage de votes par région au cours des 3 dernières années

Année	AG votées	Europe	Amérique du Nord	Asie-Pacifique	Autres régions*
2024	2 063	884	535	544	100
		43 %	26 %	26 %	5 %
2023	1 931	898	540	414	79
		47 %	28 %	21 %	4 %
2022	1 976	908	526	432	110
		46 %	27 %	22 %	6 %

\* Les autres régions comprennent des marchés tels que l'Amérique Latine et l'Afrique.

### Votes Pour et Contre, abstentions incluses, en 2024



**Notre taux d'opposition, à l'exclusion des résolutions d'actionnaires (analyse présentée à la page 61), a continué à se concentrer principalement sur trois sujets :**

- la rémunération des dirigeants ;
- les opérations financières ; et
- la nomination des administrateurs.

Des informations similaires sur nos autres types de votes sont disponibles sur notre [site corporate](#). Plus loin dans ce rapport, nous donnons des exemples qui illustrent la manière dont notre dialogue avec plusieurs entreprises en amont de leur assemblée générale a façonné nos décisions de vote. Dans certains cas, nous nous sommes abstenus ou avons voté contre un point soumis au vote à titre de mesure préventive.

## Nos votes sur les résolutions proposées par la direction et les actionnaires

	Résolutions proposées par la direction					Résolutions proposées par les actionnaires
	Total	Nomination des administrateurs	Rémunération des dirigeants	Opérations financières	Affaires courantes et autres <sup>1</sup>	
<b>Total des votes</b>	<b>27 125</b>	13 401	3 786	2 440	6 482	1 016
<b>Pour</b>	<b>17 516</b>	8 099	1 728	1 479	5 526	684
<b>Contre</b>	<b>8 504</b>	4 914	1 686	836	830	238
<b>Abstentions</b>	<b>1 105</b>	388	372	125	126	94
<b>Taux d'opposition en 2024 (abstention ou contre)</b>	<b>35 %</b>	40 %	54 %	39 %	15 %	33 %
<b>Taux d'opposition en 2023 (abstention ou contre)</b>	<b>36 %</b>	42 %	50 %	40 %	16 %	34 %
<b>Taux d'opposition en 2022 (abstention ou contre)</b>	<b>33 %</b>	36 %	61 %	38 %	13 %	28 %

1 – Approbation des comptes, nomination et rémunération des commissaires aux comptes, fusions et acquisitions, mesures anti-OPA, etc.

### Rémunération des dirigeants (54 % d'opposition vs 50 % en 2023)

Les raisons de notre opposition aux plans de rémunération des dirigeants (stock options, actions gratuites ou indemnités de départ ainsi que les votes sur les politiques de rémunération de type « Say-on-Pay ») relèvent des catégories générales suivantes :

- un manque de transparence sur la politique de rémunération (volume, poids, nature des conditions de performance, objectifs à atteindre, etc.) ;
- les pratiques de rémunération ne vont pas dans l'intérêt des parties prenantes, avec des montants jugés

excessifs ou disproportionnés eu égard à la performance de l'entreprise ;

- critères de performance ESG considérés comme inexistantes ou faibles, sans lien clair avec la stratégie de développement durable de l'entreprise ;
- une approche de « pay for failure » (paiement en cas d'échec) est en place, en l'absence de critères de performance contraignants et/ou ;
- la rémunération n'est pas orientée vers le long terme.

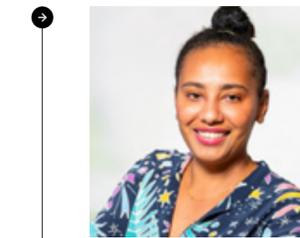
### Opérations financières (39 % de taux d'opposition vs 40 % en 2023)

Notre opposition aux résolutions de la direction en matière d'opérations financières, qui concernent généralement des augmentations de capital, est due aux raisons suivantes :

- le volume global est considéré comme trop important (lorsque l'ensemble des autorisations dépasse 50 % du capital social), ou

- il s'agit d'une autorisation d'augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription ni objet spécifique pouvant aboutir à une dilution excessive pour des actionnaires existants (plus de 5 % du capital ou 20 % en cas d'objet spécifique).

Nous votons également de manière systématique contre les mesures anti-OPA.



**Nogoye Dieng**  
Analyste Stewardship Senior

« Notre taux d'opposition de 35 % met en évidence notre politique de gouvernance rigoureuse. Nous nous sommes opposés à 40 % des élections au conseil d'administration en raison du manque d'indépendance et de diversité de ce dernier, et nous avons tenu les administrateurs responsables lorsque les entreprises ne respectaient pas nos normes environnementales et sociales. »

### Nominations des administrateurs (40 % de taux d'opposition vs 42 % en 2023)

Notre opposition à la nomination d'administrateurs individuels indique généralement notre conviction que la gouvernance et l'équilibre des pouvoirs ne sont pas satisfaisants au sein de ces sociétés. La plupart des votes contre des administrateurs concernent les cas suivants :

- un administrateur non indépendant dans un conseil jugé insuffisamment indépendant ou dont la durée du mandat dépasse la limite fixée par notre politique ;

- le non-respect de nos règles sur la diversité des genres ;
- un administrateur peu assidu ou dont la durée du mandat excède quatre ans.

Aux pages 64-66, nous donnons plusieurs exemples où notre engagement a influencé nos votes.



## Dépôt de résolutions d'actionnaires

En 2024, nous avons soumis 12 résolutions d'actionnaires : sept en Italie relatives à la gouvernance et cinq aux États-Unis sur des sujets environnementaux.

### Résolutions avec Assogestioni via le système Voto di Lista

Le mécanisme de vote par liste est utilisé en Italie pour élire les administrateurs et les commissaires aux comptes des sociétés italiennes cotées en bourse, sélectionnés et proposés par les actionnaires, y compris les investisseurs institutionnels. Assogestioni a proposé pour la plupart des sociétés italiennes, et généralement pour trois sièges, une liste d'administrateurs indépendants.

Une autre liste est généralement proposée par les principaux actionnaires. La plupart de ces votes ont lieu tous les trois ans. Assogestioni utilise un chasseur de têtes et un processus de sélection indépendant pour choisir les candidats. Nous avons soumis des résolutions d'actionnaires en faveur de la liste d'administrateurs proposée par Assogestioni auprès de sept sociétés. Des administrateurs ont été élus pour toutes les entreprises de la liste Assogestioni. Nous avons ainsi contribué à renforcer la bonne gouvernance et l'indépendance des conseils d'administration.

### Résolutions proposées par les actionnaires

Notre expérience en matière de soumission de résolutions d'actionnaires aux États-Unis en 2024 a mis en évidence que l'objectif d'une telle démarche n'est pas de remporter le vote, mais de provoquer un changement dans les pratiques de l'entreprise. Les retraits négociés de résolutions d'actionnaires peuvent être plus efficaces que les résultats d'un vote fort, car ils sont fondés sur le dialogue et un effort pour parvenir à un accord acceptable pour les deux parties.

Quatre des cinq résolutions que nous avons soumises pour la saison des votes 2024 l'ont été parce que nos demandes de dialogue ont été ignorées ou ont reçu une réponse inadéquate. Dans ces cas - sur la biodiversité, la déforestation illégale et la dégradation de la forêt boréale canadienne - nous sommes parvenus à un accord pour retirer la résolution et avons mené un dialogue constructif.

### Voting matters

ShareAction a de nouveau évalué les performances en matière de vote de 70 des plus grands gérants d'actifs au monde en 2024. Ils ont été classés et analysés en fonction de leur vote sur 279 résolutions d'actionnaires liées à l'environnement et au social, sélectionnées par ShareAction. Les gérants d'actifs qui ont voté en faveur d'un pourcentage plus élevé de ces résolutions ont obtenu une note globale plus élevée.

**BNPP AM a été classé deuxième sur les 70 gérants d'actifs évalués**, avec un score de 97 % (le score le plus élevé étant de 98 %). Nous avons en effet soutenu 97 % des résolutions sociales évaluées, 99 % des résolutions environnementales et 95 % des résolutions relatives au lobbying.

## Notre bilan en matière de vote sur les questions environnementales et sociales

Lorsque les entreprises ne répondent pas à nos attentes sur les enjeux environnementaux et sociaux définis dans notre politique de vote, nous nous opposons aux résolutions proposées par la direction sur les réélections (selon le marché), le quitus ou encore l'approbation des comptes.

### Notre opposition aux résolutions clés, en lien avec nos attentes environnementales et sociales

Thème ESG	Nombre de résolutions d'entreprises opposées	% du total	Nombre de réunions d'entreprises	% de réunions d'entreprises
Attentes uniquement en matière de climat	1 215	54 %	192	55 %
Attentes uniquement en matière de biodiversité	429	19 %	67	19 %
Climat et biodiversité	146	6 %	22	6 %
Politique de conduite responsable des entreprises	44	2 %	13	4 %
Faible score ESG	406	18 %	58	16 %
<b>Total</b>	<b>2 240</b>		<b>352</b>	

Les chiffres peuvent ne pas représenter 100 % en raison des arrondis.

En 2024, nous nous sommes opposés à

**2 240**

résolutions d'entreprises dans

**352**

entreprises sur la base de nos attentes environnementales et sociales

### Enquête annuelle de l'ISS sur les politiques publiques

Chaque année, l'ISS réalise une enquête afin d'éclairer l'élaboration de sa politique de vote. L'enquête est divisée par thème et par région, et est ouverte à toutes les parties prenantes, y compris les émetteurs. En résumé, nous avons formulé les observations suivantes :

- **pour le marché américain**, nous ne sommes pas favorables à une approche plus souple des « pilules empoisonnées<sup>1</sup> » (ni sur aucun autre marché) ; il faudrait plutôt s'y opposer systématiquement, sans aucune exception, de même que les attributions d'actions basées sur l'ancienneté dans les programmes de rémunération américains ; nous pensons que toutes ces attributions devraient être basées sur la performance.

<sup>1</sup> - Mécanismes anti-OPA (Offre publique d'acquisition).

- **Pour le marché européen**, les réunions uniquement virtuelles ne sont acceptables que dans des circonstances très exceptionnelles, lorsqu'aucune autre solution n'est possible. Nous soutenons la proposition d'étendre les règles de rotation obligatoire des auditeurs aux entreprises qui ne sont pas soumises à ces règles de l'UE en Europe, et nous pensons que les entreprises devraient fixer des objectifs pour leurs émissions du Scope 3.
- **Nous soutenons les résolutions d'actionnaires** visant à aider ces derniers à évaluer si le lieu de travail est exempt de discrimination et si les promotions professionnelles reposent sur le mérite. Cela passe par une meilleure transparence concernant la diversité raciale/ethnique ou la diversité des genres à différents postes dans l'organisation (comme les données EEO-1 aux États-Unis), ou encore par une surveillance accrue du capital humain par le conseil d'administration.

# ENGAGEMENT

**Notre horizon d'investissement à long terme place les dispositifs de gouvernance d'une entreprise et la qualité de ses équipes de direction au cœur de nos décisions d'investissement, en parallèle de leurs performances en matière de durabilité. Une bonne gouvernance et une gestion efficace des impacts, des risques et des opportunités en matière de développement durable sont essentielles à la performance opérationnelle et financière à long terme d'une entreprise.**

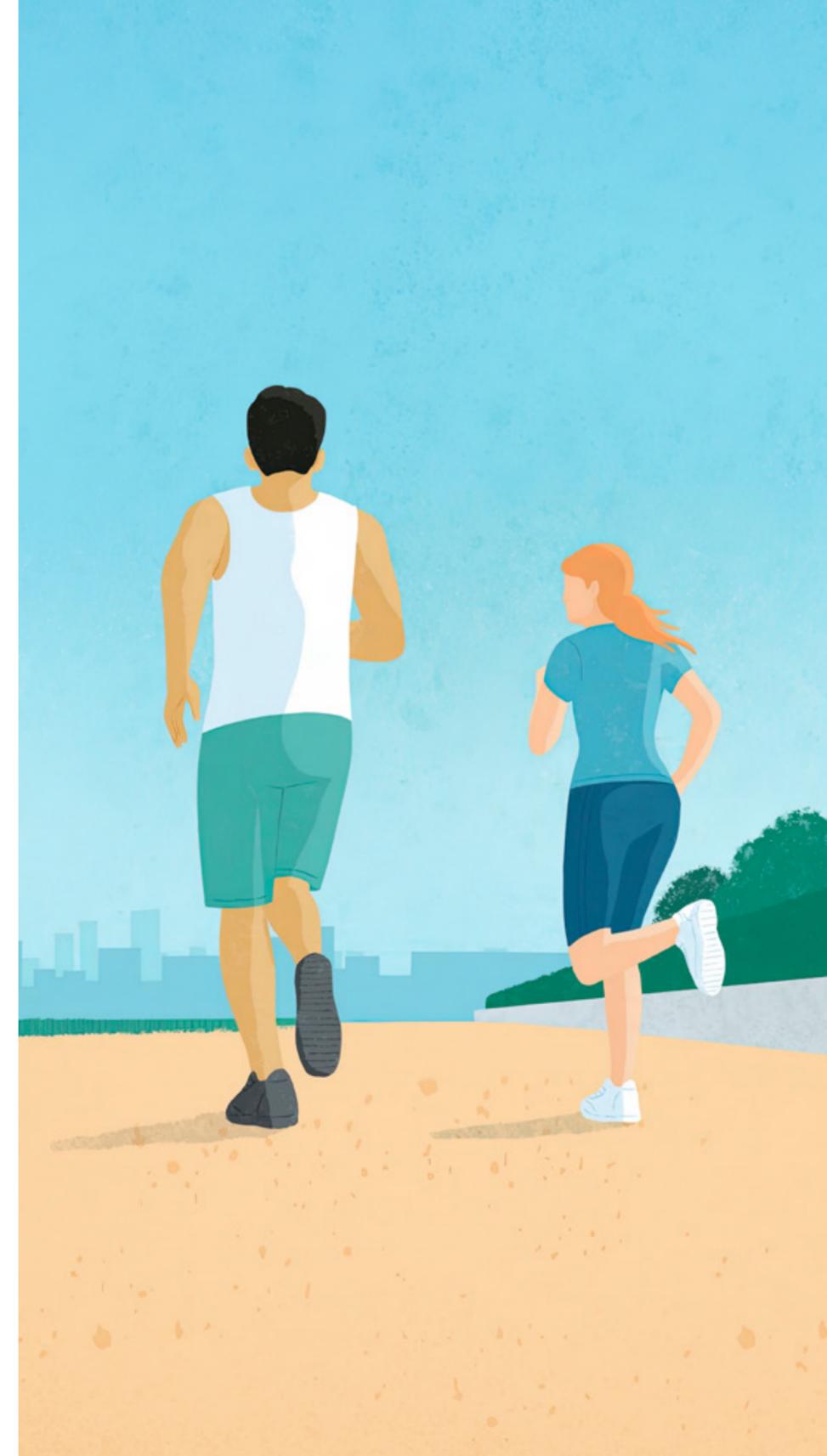
Elles sont donc au cœur du dialogue que nous menons pendant et en dehors de la saison des votes. Cet engagement s'effectue au profit des clients et de leurs bénéficiaires, au titre des actions et des titres de créance que nous détenons auprès des entreprises, des agences émettrices et des émetteurs souverains et sous souverains. Il sous-tend la mise en œuvre de nos politiques de conduite responsable des entreprises, nourrit notre système de notation ESG et étaye notre prise de décision en matière d'investissement.

**Nous menons trois types d'engagement avec les entreprises, avec des chevauchements possibles :**

- 1 Discussions sur les questions de gouvernance en amont des assemblées générales et des votes**, pour éclairer nos décisions de vote annuelles. Ces discussions portent sur la composition et le fonctionnement des conseils d'administration et visent à garantir que les plans de rémunération fournissent aux dirigeants les mesures incitatives appropriées pour atteindre les objectifs stratégiques des entreprises, y compris les objectifs liés à la durabilité.
- 2 Dialogue, sur une ou plusieurs années, en vue d'améliorer la gestion par les entreprises** des risques, des opportunités, de leurs dépendances et impacts en matière de durabilité, en particulier en lien avec les 3E (transition Énergétique, Écosystèmes sains et Égalité).
- 3 Engagement lié à la performance ESG.** Il peut être suscité par de nouvelles informations indiquant qu'une entreprise pourrait enfreindre l'une de nos politiques de conduite responsables des entreprises (RBC), nourri par des révisions régulières de nos notations ESG, ou en relation avec une nouvelle émission d'obligations. Nous nous engageons également auprès d'entreprises dans le cadre de l'émission d'obligations vertes, sociales ou durables, ainsi qu'auprès des agences, des États et des émetteurs régionaux de dette souveraine. L'objectif est d'obtenir des informations sur la structure de leurs obligations, évaluer leurs liens avec les politiques environnementales et sociales à l'échelle nationale et favoriser l'élaboration de rapports annuels clairs.

Compte tenu de notre présence mondiale et de la large étendue géographique des actifs de nos clients, nous nous efforçons de mener notre engagement de manière cohérente dans toutes les régions sur les questions ESG clés et en ligne avec les 3E. Notre approche ne varie d'une région à l'autre que dans la mesure où nous l'adaptions aux réglementations en vigueur, à l'environnement politique, aux normes et aux sensibilités culturelles.

Nous nous engageons individuellement, c'est-à-dire via un dialogue direct avec les entreprises, ainsi que de manière collaborative, c'est-à-dire avec d'autres investisseurs institutionnels dont nous partageons les objectifs.

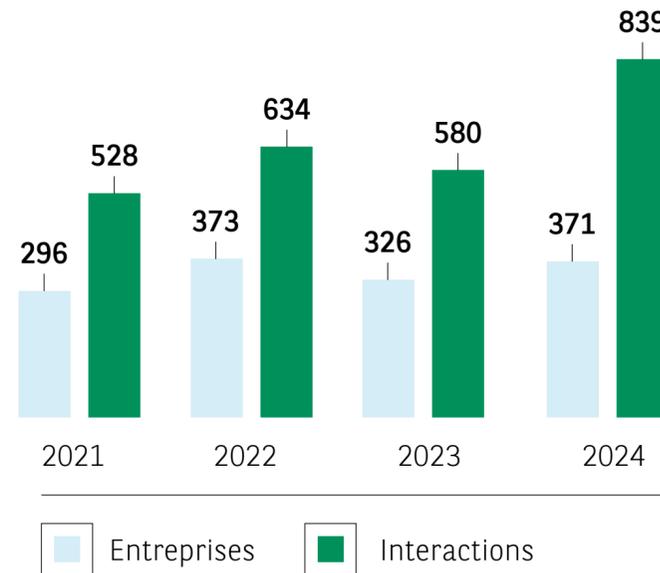


# Notre engagement en chiffres

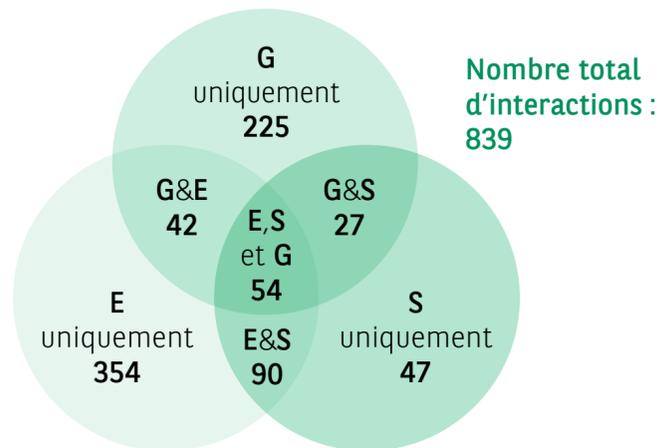
En 2024, nous avons dialogué avec 371 entreprises lors de 839 entrevues. Nous avons ainsi dialogué avec 71 % d'entre elles via l'envoi de courriers ou de rencontres individuelles. En ce qui concerne les 29 % restants, nous avons engagé le dialogue avec ces entreprises par le biais d'initiatives collaboratives ou communes avec d'autres investisseurs.

**Nous avons également signé un certain nombre de lettres** adressées à des entreprises par l'intermédiaire d'organisations collaboratives dont nous sommes signataires ou que nous soutenons, telles que *Business Benchmark on Farm Animal Welfare (BBFAW)*, la campagne de non-divulgateion du CDP, *Investor Initiative on Hazardous Chemicals (IIHC)*, *Farm Animal Investment Risk and Return initiative (FAIRR)*, *Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB)* et la *Net Zero Engagement Initiative (NZEI)*.

Nombre total d'entreprises avec lesquelles nous dialoguons directement et volume d'interactions



Lors de la plupart de nos dialogues avec les entreprises, nous couvrons plusieurs thèmes ESG plutôt qu'un seul. Le nombre total d'interactions couvrant chaque thème est le suivant :



E > Environnemental – S > Social – G > Gouvernance

Répartition du dialogue avec les entreprises par région

	Toutes régions	Europe	Amérique du Nord	Asie-Pacifique	Autres régions
Nombre	371	199	70	75	27
%	100 %	54 %	19 %	20 %	7 %

La majorité de nos échanges ont eu lieu en Europe, suivies de l'Amérique du Nord, de l'Asie Pacifique et des autres régions.

Répartition du dialogue avec les entreprises

Interactions	Nombre d'interactions
3E/lié à un thème	437
Vote et Gouvernance	215
Divers thèmes ESG*	112
Émissions d'obligations	56
Politiques de conduite responsable des entreprises (RBC)	8
Faibles scores ESG	11
<b>TOTAL</b>	<b>839</b>

\* Cette catégorie indique un engagement non exclusif à un sujet ou à un thème, par exemple la gouvernance d'entreprise, les 3E, la performance ESG.

Parfois, nous abordons plusieurs sujets ou thèmes, et l'engagement peut avoir lieu pour diverses raisons (par exemple, aborder un problème lié à une politique de conduite responsable des entreprises (RBC), un faible score ESG, etc.).

**Engagement auprès de nos principales participations**

L'une des façons dont nous hiérarchisons notre engagement chaque année est d'identifier nos principales participations dans l'ensemble des portefeuilles et des zones géographiques. Cette année, nous nous sommes engagés auprès de 54 de ces entreprises sur différents thèmes en matière de durabilité. La répartition régionale était la suivante : 5 en Asie-Pacifique, 15 dans les Amériques et 34 en Europe. Pour chaque entreprise, nous identifions, au début de chaque année, trois thèmes ou sujets clés, et nous nous engageons à les traiter via un dialogue direct ou par le biais d'initiatives collaboratives. Nombre de ces entreprises sont présentées dans les sections suivantes.

**1 L'Engagement pour améliorer la gouvernance et informer nos décisions de votes**

**Au cours de la saison des votes, nous avons engagé le dialogue avec les entreprises, soit de notre propre initiative, soit à la demande de l'émetteur. Dans cette section, nous présentons quelques exemples de dialogues que nous avons menés sur des sujets de gouvernance, afin d'illustrer concrètement nos activités.**

**Nous nous concentrons généralement sur nos principales positions. Nos objectifs :**

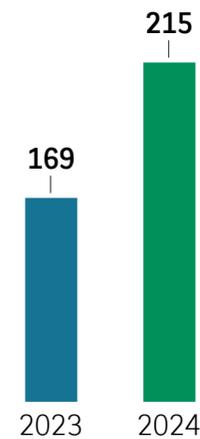
- communiquer sur notre politique de vote pour promouvoir une bonne gouvernance d'entreprise et préparer la prochaine assemblée générale de l'émetteur ;
- obtenir des informations supplémentaires sur des résolutions individuelles sur lesquelles nous allons voter ; et

- faire part de nos préoccupations concernant toute résolution spécifique qui serait en contradiction avec notre politique de vote.

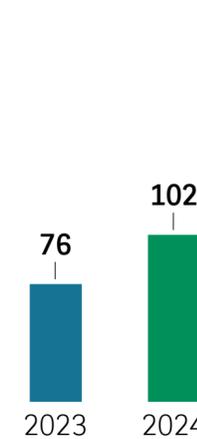
Au-delà de la saison des votes, nous menons également un dialogue avec les entreprises sur des sujets tels que la stratégie, la performance à long terme, la gestion des risques, les questions ESG et d'autres préoccupations.

Nous considérons que le dialogue lié au vote est couronné de succès lorsque l'entreprise retire la résolution à laquelle nous nous sommes opposés, modifie la résolution afin que nous puissions la soutenir, ou encore fournit des informations supplémentaires pertinentes. Cependant, certaines entreprises modifient leurs pratiques l'année suivante, ce qui n'est pas nécessairement comptabilisé dans nos statistiques de réussite.

**Interactions avec des entreprises liées aux seules questions de vote**



**Nombre d'entreprises**



## Engagement lié à la gouvernance



Chaque année, nous concentrons nos engagements en matière de gouvernance sur les pratiques qui ne répondent pas à nos attentes, telles que définies dans notre politique de gouvernance et de vote. Si ces attentes ne sont pas pleinement satisfaites, nous nous opposons souvent à certains points lors d'une AGA ou d'une AGE.

### Engagement pour promouvoir de meilleures pratiques en matière de rémunération

L'un des sujets les plus fréquemment abordés avec les conseils d'administration est la rémunération des dirigeants. Bien que notre politique soit l'une des plus strictes parmi les gérants d'actifs (illustrée par notre taux d'opposition de 54 % sur les votes liés à la rémunération en 2024), nous visons à apporter des améliorations grâce à notre engagement. Nous expliquons nos attentes aux entreprises et partageons des exemples de bonnes pratiques. Trois exemples de résultats positifs de notre dialogue sont présentés ci-dessous ; un éventail plus large d'exemples peut être consulté sur [notre site corporate](#).

Société	Secteur/Pays	Résultats positifs	Lien avec le vote 2024
<b>Mediobanca SpA</b>	Banque, Italie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration des critères de référence pour l'évaluation des rémunérations et des primes, avec des critères financiers plus alignés sur le marché italien.</li> <li>Harmonisation des objectifs quantitatifs ESG concernant le pourcentage de fonds des Articles 8 et 9 selon SFDR dans les différents secteurs d'activité.</li> <li>Passage de critères ESG qualitatifs vers des critères autonomes plus transparents, en augmentant le poids global des critères ESG de 10 % à 25 %.</li> <li>Augmentation de 200 à 300 % des directives en matière d'exigence de détention d'actions par le directeur général.</li> </ul>	Soutien à la politique de rémunération 2025 lors de l'assemblée générale d'octobre.
<b>Carrefour SA</b>	Biens de consommation de base, France	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suppression des effets de compensation entre les critères de performance dans le LTIP.</li> <li>Pondération des indicateurs clés de performance financiers dans le <i>Short-Term Incentive Plan</i> (STIP) augmentée de 50 % à 60 %.</li> <li>Modifications apportées aux critères RSE dans le LTIP afin d'éviter d'utiliser les mêmes indicateurs clés de performance que le STIP.</li> </ul>	Soutien à la politique de rémunération du président et du directeur général lors de l'assemblée générale de mars, après avoir voté contre l'année précédente.
<b>Groupe Sopra Steria</b>	TIC, France	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le rapport de rémunération du directeur général indique le niveau cible pour le critère lié au climat.</li> <li>Nous avons également fait ajouter des informations détaillées sur l'échelle d'acquisition des droits et l'objectif lié au LTIP octroyé au cours de l'année sous revue.</li> <li>Des informations ont également été fournies sur l'indemnité de départ liée au contrat de travail du directeur général.</li> </ul>	Passage d'un vote d'abstention en 2023 à un vote positif en 2024 sur le rapport de rémunération du directeur général.



### Dialogue pour encourager les meilleurs scénarios possibles en matière de planification de la succession

Lors de nos échanges, nous plaidons souvent en faveur d'une direction indépendante du conseil d'administration et d'une solide planification de la succession. Cette année, nous avons par exemple poursuivi le dialogue avec le président du conseil d'administration d'**Allianz SE** dans le cadre des élections au conseil d'administration de 2025 et 2026. Le président actuel n'est pas considéré comme indépendant parce qu'il n'a pas respecté la « période de réflexion » de cinq ans après avoir quitté son poste de Directeur Général. Nous avons été heureux d'apprendre cette année qu'**Allianz SE** a désigné Jörg Schneider, qui remplit les conditions requises pour être indépendant, comme successeur de l'actuel président. Élu lors de l'AGA 2024, il deviendra président lors de l'AGA 2026, sauf événement exceptionnel. Ainsi, le taux d'indépendance de l'ensemble du Conseil de surveillance passera de 42 % à 50 %, ce qui améliorera également notre profil ESG de l'entreprise.

### Engagement visant à renforcer les prérogatives du Conseil de surveillance dans le cadre d'une structure de société en commandite

Cette année, nous nous sommes engagés de manière intensive avec **Rubis SCA** avant et après son assemblée générale annuelle. Notre engagement s'est inscrit dans le contexte d'une course aux procurations entre l'entreprise et certains de ses principaux actionnaires.

Si notre engagement approfondi nous a permis de prendre les décisions de vote appropriées lors de l'AGA 2024 (c'est-à-dire que nous avons décidé de voter pour les résolutions soutenues par le conseil, qui ont été adoptées), il a également soulevé des questions concernant les pouvoirs limités du Conseil de surveillance au sein d'une structure de société en commandite. Constatant que le rôle du Conseil de surveillance se limitait à la supervision des comptes, des opérations et des rémunérations, nous avons dialogué afin d'encourager le renforcement de ses prérogatives. Nous avons souligné qu'à notre avis, le Conseil de surveillance devrait également être consulté sur les plans de succession des commandités et sur les fusions-acquisitions stratégiques.

Nous avons été encouragés par la réponse immédiate de l'entreprise, qui

a annoncé des changements positifs dans le règlement intérieur du Conseil d'administration. Certains aspects ont été clarifiés et formalisés, comme l'organisation d'une information annuelle sur la planification de la succession des commandités et les changements potentiels de contrôle, ainsi que le devoir de loyauté et de collégialité de tous les membres du Conseil d'administration. De nouveaux pouvoirs et droits ont également été introduits : des présentations et discussions annuelles avec le Conseil de surveillance sur la stratégie du groupe ainsi que sur le budget et ses principaux paramètres, un avis à émettre par le conseil avant toute transaction supérieure à 100 millions d'euros et toute transaction stratégique, le droit des membres du conseil de demander une formation sur tout sujet jugé important pour leurs responsabilités au sein du conseil, et l'examen par le Comité des rémunérations, des nominations et de la gouvernance du plan de succession de la direction générale pour les principales filiales et pour le comité de direction du groupe. Bien qu'il reste encore du chemin à parcourir, ces changements vont dans la bonne direction. Nous poursuivrons le dialogue sur les améliorations potentielles à apporter.

### Commencer à s'engager pour promouvoir une gouvernance responsable de l'IA

Cette année, nous avons également lancé un engagement sur l'Intelligence Artificielle (IA), compte tenu de la rapidité de son adoption et des risques et opportunités considérables qu'elle représente pour les entreprises et les investisseurs.

L'IA offre d'immenses possibilités, qu'il s'agisse d'accélérer les progrès scientifiques, de personnaliser et adapter l'éducation, d'améliorer les diagnostics dans le domaine de la santé ou d'aider dans la lutte contre le changement climatique. Cependant, elle présente également des risques majeurs pour l'humanité. Les dangers de l'IA vont des dommages sociétaux immédiats causés par les modèles actuels à des risques catastrophiques à mesure que les capacités des modèles augmentent pour atteindre une intelligence humaine et au-delà. Les dix principaux risques identifiés par les experts comprennent des dommages sociétaux tels que la discrimination, la génération et la diffusion de contenus préjudiciables, la diffusion de fausses informations, la confidentialité et la manipulation des données, les violations des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle, les problèmes de concurrence, l'impact sur l'emploi et la cybersécurité. Les risques catastrophiques comprennent l'utilisation par des acteurs malveillants et la perte de contrôle. En outre, la réglementation est en retard sur le développement et le déploiement dans le monde réel, ce qui signifie qu'il est essentiel que les entreprises identifient et évaluent elles-mêmes leur exposition aux risques liés à l'IA et prennent des mesures pour les atténuer, plutôt que d'attendre l'introduction d'une réglementation.

En tant qu'investisseur global, diversifié et de long terme, BNPP AM est particulièrement exposé à ce risque systémique. Vers la fin de l'année 2024, nous avons donc entamé des discussions avec une sélection d'entreprises européennes et américaines. Notre objectif est de comprendre comment les entreprises abordent l'ensemble des défis critiques et émergents liés au développement et au déploiement de l'IA. Il est important de noter que nous souhaitons également comprendre comment les entreprises envisagent d'utiliser l'IA pour remédier à certains de leurs impacts en matière de durabilité. Nous rendrons compte de nos progrès l'année prochaine.

### Engagement en matière de politiques publiques

Cette année encore, nous avons contribué à plusieurs initiatives visant à façonner les politiques publiques et/ou les pratiques du marché en matière de gouvernance et de vote.

#### Groupe de travail et guide sur l'engagement en France (Paris Europlace)

En réponse aux nombreux rapports sur l'activisme des actionnaires publiés ces dernières années, plusieurs investisseurs institutionnels ont demandé un guide de bonnes pratiques sur le dialogue entre actionnaires et entreprises. Notre Responsable *Global Stewardship* a participé à un groupe de travail organisé par Paris Europlace avec plusieurs participants institutionnels et l'Autorité française des marchés financiers, l'AMF. Le groupe a pris en compte les contributions de nombreuses parties prenantes et a publié le guide qui en a résulté en [juin 2024](#).

Ce dernier ne vise pas à créer de nouvelles obligations et n'est pas normatif. Il définit plutôt les principes d'un dialogue constructif avec les actionnaires et présente des recommandations à l'intention des émetteurs et des investisseurs.

### Améliorations du Code de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Hong Kong (HKEx)

La HKEx a publié en juin 2024 une consultation sur la révision du Code de gouvernance d'entreprise et des règles de cotation correspondantes, axée sur l'amélioration de l'efficacité du conseil d'administration. Les mesures proposées, telles que la limitation de la durée du mandat des administrateurs indépendants et du nombre de mandats, renforceront le code existant, en l'alignant davantage sur les meilleures pratiques mondiales. Nous soutenons fermement ces propositions et y avons répondu par l'intermédiaire de deux associations, l'*Asia Corporate Governance Association* (ACGA) et l'*Asia Securities Industry & Financial Markets Association Asset Management Group* (ASIFMA AMG). Nous avons également participé à une table ronde de l'ACGA avec des représentants de sociétés cotées, ainsi qu'avec plusieurs directeurs de sociétés cotées, afin d'essayer d'atténuer la forte réticence de la communauté locale des entreprises à l'égard des propositions de la HKEx.

À la mi-décembre, la HKEx a publié les conclusions de sa consultation. Nous avons constaté avec satisfaction que bon nombre de nos recommandations ont été prises en compte ; par exemple, l'adoption d'un administrateur principal non exécutif indépendant (Independent Non-Executive Director - INED) comme meilleure pratique

recommandée, l'imposition d'une limite stricte de six mandats d'administrateur auprès d'émetteurs cotés et d'une limite de neuf ans pour le mandat des INED, avec des périodes de transition. Ces changements prendront effet à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

### Asia Corporate Governance Association (ACGA) : lettre ouverte sur les participations stratégiques japonaises

Les participations stratégiques et croisées sont historiquement répandues dans les entreprises japonaises. Cette situation préoccupe depuis longtemps les investisseurs, car elle peut avoir un impact négatif sur l'efficacité du capital des entreprises. L'ACGA a publié une lettre ouverte aux émetteurs cotés sur la Bourse de Tokyo (TSE), à l'Agence japonaise des services financiers et à la TSE, dans laquelle elle demande instamment aux émetteurs et aux décideurs politiques d'agir de toute urgence sur cette question. Les recommandations portent notamment sur l'introduction d'objectifs clairs visant à ramener ces participations à zéro, ainsi que sur le renforcement du rôle des membres du conseil d'administration et du comité d'audit dans leur supervision. La lettre demande également une meilleure information sur les participations stratégiques, y compris les raisons du maintien de ces participations, et une visibilité sur la manière dont les émetteurs prévoient de voter sur celles-ci. BNPP AM a cosigné la lettre en tant que l'une des 31 entreprises membres de l'ACGA.



## 2 Engagement thématique

Notre engagement thématique est au cœur de notre identité de « *future maker* ». Nous nous concentrons sur les « 3E » - « **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE** », « **ÉCOSYSTÈMES SAINS** » et « **ÉGALITÉ** ». En effet, nous pensons que le changement climatique, la perte de la nature et l'aggravation des inégalités sont des risques systémiques mondiaux. Notre engagement vise à soutenir l'avènement d'une économie mondiale faible en carbone, qui fonctionne dans les neuf limites planétaires<sup>1</sup>, tout en offrant à chacun la possibilité d'y jouer son rôle et d'être traité dans le respect des principes et des normes internationales en matière de droits humains. Nous nous engageons toutefois également sur d'autres thèmes importants, en fonction des participations et secteurs clés.

**Nous visons à établir un dialogue approfondi avec les entreprises, directement ou via des initiatives collaboratives, en les encourageant, par exemple, à :**

- aligner leurs stratégies et leur déploiement de capitaux avec les objectifs de l'Accord de Paris ;
- réduire leur impact environnemental et leur dépendance envers la nature et déterminer comment ils peuvent contribuer positivement à la restauration des écosystèmes, conformément aux objectifs du Cadre mondial pour la diversité ;
- offrir des possibilités égales pour tous à tous les niveaux de l'organisation ;
- respecter les droits humains dans leurs propres activités mais aussi tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement ;

- adopter des politiques de rémunération plus équitables et transparentes pour s'assurer d'une meilleure répartition des richesses sur l'ensemble de la chaîne de valeur ; et
- veiller à ce que leurs produits soient accessibles et abordables pour tous.

Toutes les initiatives collaboratives auxquelles nous participons sont régies par une série de principes visant à garantir que les participants respectent le droit de la concurrence et les bonnes pratiques. Ainsi, dans tous les cas, nous :

- définissons nos propres stratégies, politiques et pratiques pour servir au mieux les intérêts de nos clients ;
- ne discutons pas ou ne convenons pas d'une action collective en rapport avec nos décisions d'investissement ou commerciales, y compris nos décisions de vote par procuration ; et
- ne partageons pas d'informations sensibles sur le plan commercial entre les investisseurs participants ou avec les entreprises.

1 - [La France face aux neuf limites planétaires](#), octobre 2023.



## 3E : Lutte contre le changement climatique et adaptation

Nous nous engageons largement dans de nombreux secteurs pour tenter d'obtenir des émetteurs qu'ils s'engagent à réduire leurs émissions dans tous les domaines, qu'ils adoptent une ambition *Net Zero* et qu'ils publient des plans de transition climatique détaillés démontrant comment ils parviendront à se transformer en entreprises à faible émission de carbone. De plus, nous avons exhorté les entreprises à s'attaquer aux risques physiques liés au climat qui pèsent sur leurs activités. Comme indiqué dans notre politique de gouvernance et de vote, nous relient également nos votes sur les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre dans des secteurs clés à leurs progrès en matière de lutte contre le changement climatique.

Nous décrivons ici l'engagement bilatéral dans le cadre de notre nouveau programme mondial d'engagement *Net Zero* et avec des entreprises asiatiques sur l'adaptation au risque climatique physique. D'autres cas pratiques sont présentés sur l'engagement que nous avons continué à mener en collaboration dans le cadre du programme d'engagement des services publics asiatiques de l'AIGCC et du CA100+.



### Programme mondial d'engagement *Net Zero* de BNPP AM

**CONTEXTE :** ayant pris l'engagement, dans notre [feuille de route \*Net Zero\* 2022](#), de dialoguer avec les entreprises de notre portefeuille pour soutenir nos objectifs *Net Zero*, nous avons lancé en 2024



### Programme de dialogue de l'Asia Investor Group on Climate Change (AIGCC) avec les fournisseurs de services publics asiatiques

Les compagnies d'électricité asiatiques étant actuellement très dépendantes du charbon, notre objectif était de les encourager à accélérer leur sortie du charbon d'ici 2040 au plus tard (pour les entreprises situées hors de l'OCDE) et à passer à la neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard. Nous

un programme d'engagement dédié pour soutenir cet engagement.

**PÉRIMÈTRE :** 70 % des émissions financées par notre portefeuille dans des secteurs matériels qui ne sont pas encore classés dans les catégories « Ayant atteint le *Net Zero*, Alignés vers une trajectoire *Net Zero* ou en cours d'Alignement vers une trajectoire *Net Zero* selon notre cadre « triple A » (NZ:AAA). La première étape se concentre sur les entreprises du portefeuille qui ne sont pas actuellement couvertes par le CA100+ et les objectifs de notre programme sont étroitement alignés sur le *Net Zero Company Benchmark*.

**OBJECTIF :** encourager les 16 entreprises sélectionnées à mettre en place un solide plan de

avons copiloté le dialogue avec **CLP et Tenaga Nasional Berhad** (TNB), ce qui a permis d'obtenir plusieurs résultats importants :

**CLP :** un objectif actualisé pour l'intensité des émissions en 2030 qui ramène l'augmentation implicite de la température pour l'entreprise de 1,8°C à 1,73°C. L'entreprise s'est également engagée à établir des rapports conformément aux normes de l'ISSB.

**TNB :** en tant qu'entreprise publique, TNB doit trouver un équilibre entre la politique gouvernementale, la stratégie de l'entreprise et les attentes des parties prenantes. Nous continuons à plaider en faveur d'une sortie progressive du charbon d'ici à 2040, conformément à nos propres engagements de réduction des émissions financées.

Nous avons eu des discussions actives avec plusieurs parties prenantes sur la base d'une analyse au niveau des actifs de la sortie précoce du charbon et de la possibilité d'avancer

la transition *Net Zero*, comprenant un engagement *Net Zero* complet, des objectifs de GES alignés à 1,5°C, la publication des performances en matière d'émissions et une stratégie crédible de décarbonation. Ce faisant, elles amélioreront leur notation NZ:AAA.

**ACTIVITÉ :** toutes les entreprises ont reçu une lettre décrivant nos attentes et leur demandant de fournir des informations supplémentaires sur leurs engagements et plans en matière de neutralité carbone et/ou sollicitant un appel. Nous rendrons compte de nos progrès l'année prochaine.

l'engagement de sortie précoce de TNB à 2040. En ce qui concerne la transition juste, un sujet sur lequel nous continuons à nous engager avec TNB, l'entreprise a mis en place une académie de la transition énergétique pour reformer les collaborateurs et les vendeurs. Nous avons également constaté avec satisfaction la consolidation de la structure de gouvernance climatique de l'entreprise, mais nous veillerons à une mise en œuvre efficace et à l'amélioration des indicateurs clés de performance au cours de l'année à venir. Nous étudierons les possibilités de poursuivre notre engagement, à la fois par l'intermédiaire du groupe d'engagement collaboratif et de manière bilatérale.

Nous espérons engager le dialogue avec les nouveaux membres de l'équipe de direction, et éventuellement avec le sous-comité du conseil d'administration sur la durabilité (BSRC), qui est relativement nouveau.



## Adaptation aux risques climatiques physiques

**CONTEXTE :** alors que les effets physiques du changement climatique se font de plus en plus sentir, les risques qu'ils représentent pour les entreprises apparaissent plus clairement. Les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations, les vagues de chaleur et les tempêtes auront un impact considérable sur la valeur des actifs réels et des secteurs exposés tels que l'immobilier et la promotion immobilière. Il est donc important que nous veillions à ce que les entreprises de nos portefeuilles évaluent leurs vulnérabilités et adoptent des mesures d'adaptation et de résilience climatique solides afin de préserver la valeur de leurs actifs. Cette année, nous nous sommes davantage concentrés sur cet aspect du changement climatique en Asie, tant avec les entreprises qu'avec les décideurs politiques.

### DIALOGUE DIRECT

#### Engagement avec des entreprises

Nous avons rencontré trois promoteurs de Hong Kong pour discuter des risques physiques et de l'adaptation, ainsi que des mesures de lutte contre le changement climatique. Les trois entreprises ont reconnu que le risque physique est très important pour leur secteur et que les actifs sont potentiellement vulnérables. Chacun d'entre eux se trouve à un stade différent de l'élaboration

d'une approche pour faire face à ces risques.

**HongKong Land** met à jour son plan d'adaptation aux horizons 2030, 2050 et 2080, et intègre la résilience climatique dans la planification, la conception et l'examen des actifs. L'entreprise semble également jouer un rôle moteur en essayant d'encourager le secteur afin de plaider en faveur d'une action gouvernementale à Hong Kong et dans d'autres juridictions en Asie.

Avec **Link REIT**, nous avons spécifiquement posé des questions sur les mesures prises après l'inondation de son Temple Mall en 2023. Les mesures d'adaptation comprennent l'installation de vannes capables de résister à 40 minutes d'inondation et l'amélioration de l'évacuation des eaux jusqu'à 150 %. L'entreprise participe également à des groupes de travail industriels, dont le CRREM, afin de développer des voies de décarbonation régionales.

Alors que **New World Development** s'est engagé à préparer des plans d'adaptation pour tous les investissements et activités d'ici 2030 et a mené des évaluations de vulnérabilité pour identifier les actifs les plus à risque, nous avons plaidé pour plus de transparence sur les scénarios utilisés. Nous continuerons à plaider en faveur de la collaboration avec le secteur, à travailler avec les décideurs politiques et à accélérer la planification de l'adaptation sur la base des données scientifiques les plus récentes. Nous rendrons compte de nos progrès l'année prochaine.

#### Engagement en matière de politiques publiques

Le *Physical Risks Working Group* (PRR WG) de l'AIGCC, dont BNPP AM est membre, a été

créé pour doter les investisseurs des outils et des connaissances nécessaires pour intégrer les considérations de risque physique et de résilience dans la gestion de leur portefeuille et pour catalyser les investissements dans les solutions d'adaptation. L'année dernière, il a également mis au point un nouveau programme d'engagement de collaboration souveraine pour faciliter l'engagement des risques physiques avec les décideurs politiques asiatiques. BNPP AM est co-responsable de l'engagement avec les décideurs politiques de Hong Kong et participe activement à l'engagement avec le gouvernement de Singapour. En novembre, nous avons organisé une table ronde entre les investisseurs et plusieurs agences gouvernementales de Hong Kong, facilitée par **l'Autorité monétaire de Hong Kong** (HKMA), pour discuter des risques physiques et de l'adaptation. Des représentants du Bureau de l'environnement et de l'écologie, de l'Observatoire de Hong Kong, du Bureau du développement et des départements du génie civil et des services de drainage étaient présents. Du côté des investisseurs, nous avons partagé des exemples de bonnes pratiques de la région en matière d'adaptation et discuté de la structure actuelle de coordination et de gouvernance pour Hong Kong en ce qui concerne les risques physiques. Nous avons également étudié les mécanismes de financement potentiels pour ces projets et les obstacles actuels à la participation du secteur privé. Nous avons été heureux de voir la HKMA proposer l'ajout d'un segment sur l'adaptation au climat à sa taxonomie durable, qui doit faire l'objet d'une consultation publique au cours du premier semestre 2025.



**Jane Ho**  
Responsable *Stewardship*  
– Asie-Pacifique

« Pour l'Asie, l'adaptation n'est pas une option mais une nécessité. La vulnérabilité de la région, associée aux conséquences sociales et économiques potentielles, souligne la nécessité de s'adapter. Nous collaborons activement avec les entreprises, les décideurs politiques et autres parties prenantes sur les mesures de résilience et sur la manière d'accroître le financement privé de ces solutions. »



## S'engager pour le climat

**CONTEXTE :** comme nous l'avons indiqué l'année dernière, nous sommes un membre de longue date de Climate Action 100+ (CA100+), qui facilite l'engagement des investisseurs auprès des 168 plus grands émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre, responsables d'environ 85 % des émissions mondiales. Les progrès des entreprises en matière de divulgation sont mesurés à l'aide de 11 paramètres dans le cadre du *Net Zero Company Benchmark* (NZCB), complétés par des évaluations de l'alignement sur la comptabilité et l'audit climatiques, ainsi que sur le lobbying climatique.

**OBJECTIF :** encourager les entreprises à répondre aux attentes du NZCB afin de réduire le risque systémique à long terme du changement climatique pour nos portefeuilles.

**ACTIVITÉ :** nous adaptons notre participation aux groupes d'engagement des entreprises en fonction de nos avoirs et d'autres considérations. En 2024, nous avons :

- co-dirigé des missions de dialogue, notamment avec **Danone, China Petroleum & Chemical Corp (Sinopec), Iberdrola, Nestlé, Power Assets Holdings, PTT, Saint-Gobain et Stellantis.**
- Contribué au dialogue avec d'autres entreprises et nous avons continué à coprésider le groupe de travail européen sur le lobbying climatique du CA100+ et à représenter l'Asie-Pacifique au sein du comité directeur du CA100+.

**RÉSULTATS :** la réceptivité des entreprises avec lesquelles nous avons activement engagé un dialogue a continué de varier, tout comme leur volonté de prendre en compte les mesures que nous leur avons demandées de mettre en place afin d'améliorer leur performance et leur transparence. Notre engagement a permis de réaliser des progrès notables avec Iberdrola, Nestlé, Power Asset Holdings et Unilever, et de constater les résultats de notre engagement précédent en tant que co-responsable avec Repsol. Les améliorations les plus importantes sont les suivantes :

**Iberdrola :** l'entreprise a communiqué, comme nous l'avons demandé, beaucoup plus d'informations sur ses leviers de décarbonation et sur l'allocation des investissements. Elle est désormais alignée sur quatre indicateurs du NZCB, ayant amélioré sa note entre 2023 et 2024 sur les indicateurs 6 et 9. Nous avons été heureux de voir les responsables de la durabilité d'Iberdrola participer à la table ronde de *l'Institutional Investor Group on Climate Change* (IIGCC) sur les achats d'acier.

**Nestlé :** nous avons relevé quatre améliorations importantes des pratiques et de la transparence de l'entreprise dans le rapport 2023 « *Creating Shared Value* », que nous avons demandées. Celles-ci incluent : le calcul et la présentation de la réduction des émissions de GES par rapport à une année de référence 2018 ; la divulgation de la contribution relative de chaque levier de décarbonation à la réduction annuelle totale des émissions de GES ; l'ajout d'un indicateur lié à la réduction des GES dans son plan de rémunération à long terme (LTIP) avec une pondération de 20 % ; et l'augmentation de sa note sur la plateforme InfluenceMap pour son Climate Lobbying Review, passée de 36 % à 64 %. InfluenceMap a également désigné l'entreprise comme l'un des trois leaders de son secteur

en matière d'engagement dans la politique climatique, avec Danone et Unilever. Nestlé est désormais alignée sur quatre indicateurs du NZCB.

**Power Assets Holdings (PAH) :** l'entreprise a accompli des avancées significatives, notamment : le lancement de travaux sur un cadre liant la performance en matière de changement climatique à la rémunération des dirigeants ; la divulgation explicite de son calendrier de sortie de l'ensemble de ses actifs charbon dans les années 2030 ; une plus grande transparence quant à la manière dont elle entend atteindre ses objectifs de réduction des émissions de GES, par exemple par le développement des énergies renouvelables et l'intégration d'hydrogène vert et de gaz biogénique dans le réseau de distribution de gaz existant ; ainsi qu'un engagement à décarboner conformément à des principes définis de transition juste. PAH est désormais aligné sur quatre indicateurs du NZCB.

**Repsol SA :** après des années d'engagement réitérant plusieurs points clés importants pour les investisseurs, Repsol a finalement confirmé qu'elle apporterait des changements à sa méthodologie de mesure de la décarbonation et qu'elle définirait un nouvel objectif d'émissions neutres en carbone d'ici 2050 en tenant compte des émissions absolues des Scopes 1, 2 et 3 basées sur les ventes de produits. Elle avait refusé catégoriquement de prendre en compte les ventes de carburant auparavant, qui contribuent largement à ses émissions du Scope 3. Repsol n'est cependant encore alignée que sur un seul des critères des attentes de la NZCB dans l'ensemble, à savoir l'Indicateur 10 relatif aux informations financières liées au climat.

**Unilever :** après notre engagement approfondi avec Unilever l'année dernière en tant qu'investisseur contributeur, nous avons eu cinq autres interactions avec l'entreprise cette année. Unilever a publié début

mars son premier rapport sur l'engagement en matière de politique climatique, comme nous l'avons demandé, en suivant de près la norme mondiale sur le lobbying des entreprises en faveur du climat. InfluenceMap a attribué à cet examen un score de 100 %, ce qui en fait la première entreprise à obtenir ce score total impressionnant. L'entreprise répond désormais pleinement aux attentes du NZCB en matière de divulgation pour l'indicateur 7 - elle est la seule à le faire. Elle atteint également tous les sous-indicateurs de l'évaluation de l'alignement, sauf un.

## Notre approche de la promotion du *Net Zero*

Depuis plusieurs années, nous accordons une importance considérable à la promotion de politiques climatiques responsables, conformément à l'engagement inscrit dans notre [feuille de route \*Net Zero\*](#), visant à « *plaider en faveur de politiques climatiques nationales et internationales alignées sur l'objectif de neutralité carbone* ». Des politiques publiques – à l'échelle régionale, nationale et étatique – alignées sur l'Accord de Paris sont essentielles pour permettre au secteur privé de mener à bien la transition climatique, ainsi que pour orienter les investisseurs vers les entreprises engagées dans cette transition et proposant des solutions. Le lobbying des entreprises visant à retarder, atténuer ou empêcher les autorités publiques d'adopter des lois et des réglementations liées au climat et alignées sur l'Accord de Paris entrave nos efforts de décarbonation de nos portefeuilles et les efforts de nombreuses autres entreprises pour réduire leurs émissions.

**Notre engagement avec les entreprises du portefeuille :** nous avons continué cette année à demander à des entreprises sélectionnées de publier des rapports sur l'alignement de leur lobbying direct et indirect (par l'intermédiaire d'associations professionnelles) sur l'Accord de Paris. Nous leur avons demandé de veiller à ce que leurs rapports soient conformes à la norme mondiale sur le lobbying climatique responsable des entreprises, que nous avons élaborée et publiée avec d'autres investisseurs en 2022. Nous continuons à coprésider le groupe de travail européen CA100+ sur le lobbying climatique.

Au cours de l'année 2024, nous nous sommes engagés

avec de nombreuses entreprises sur le lobbying climatique dans le cadre de CA100+, aux côtés d'autres investisseurs, notamment : **Iberdrola SA/Avangrid Inc, BASF SE, Carrefour SA, Saint-Gobain SA, Danone SA, OMV AG, Stellantis NV et Unilever plc. OMV** nous a informés qu'elle était en train de mettre à jour son rapport. En juin, UPS (qui n'est pas une entreprise du CA100+) a publié son premier rapport sur le lobbying climatique, conformément à un accord conclu en 2023 avec BNPP AM et d'autres investisseurs.

**Engagement de BNPP AM en matière de politique climatique :** en tant que signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI), nous nous efforçons de respecter le principe fondamental de « *participation à l'élaboration de politiques, de réglementations et de normes (telles que la promotion et la protection des droits des actionnaires)* ». Nous agissons également dans le cadre des dispositions de la [Charte pour une représentation responsable auprès des autorités publiques](#) de notre société mère, BNP Paribas. Chez BNP Paribas Asset Management, notre directeur général est responsable en dernier ressort du respect de nos engagements *Net Zero*, y compris celui relatif à la politique climatique. Comme décrit à la [page 16](#), notre comité *Sustainability*, présidé par notre directeur général, et notre comité *Stewardship* jouent un rôle dans la gestion de notre approche de l'engagement en matière de politique climatique.

**Engagement direct en matière de politique climatique :** dans notre politique de vote et d'engagement 2024, nous avons présenté notre engagement ainsi que notre approche en matière d'interaction avec les politiques climatiques. Ces dernières années, nous nous sommes engagés directement par le biais de diverses initiatives en faveur de la réalisation de l'Accord de Paris, en prêtant notre

nom à des déclarations d'investisseurs ou à des lettres adressées à des décideurs politiques. Nous nous engageons également directement auprès des décideurs politiques sur la politique climatique en notre qualité d'investisseur en obligations souveraines (voir [page 84](#)).

**Engagement indirect en matière de politique climatique :** l'engagement politique indirect est pris en notre nom par des organisations auxquelles nous appartenons, y compris des organisations de membres explicitement axées sur le climat, d'autres qui couvrent un large éventail de questions de durabilité, ainsi que des organismes du secteur financier. Notre adhésion à ces organismes peut être consultée [ici](#). Parmi les organisations les plus actives, citons l'IIGCC, l'AIGCC, le CERES, l'IPDD et la PRI. Un exemple de déclaration que nous avons signée cette année est la déclaration annuelle de l'Investor Agenda « *Global Investor Statement to Governments on the Climate Crisis* » présentée aux gouvernements lors de la conférence des Nations unies sur le climat (COP29) à Bakou, en Azerbaïdjan.

Cette année, l'équipe *Stewardship* a également procédé à un exercice d'identification des associations du secteur financier et des associations commerciales auxquelles nous appartenons dans le monde entier, et a contacté celles qui, selon nous, pourraient faire pression sur les questions climatiques. Nous leur avons envoyé une série de questions pour savoir si et comment elles s'engagent dans l'élaboration de politiques de finance durable et/ou de politiques axées sur le climat, et comment ce travail est régi. La plupart d'entre elles ont répondu, mais certaines ne l'ont pas fait. Nous avons ensuite contacté plusieurs des associations qui ont répondu pour discuter plus en détail de leurs approches.

Nous avons constaté que certaines d'entre elles ne sont pas du tout impliquées dans le lobbying climatique. Parmi les

autres, si beaucoup travaillent avec leurs membres sur les questions de durabilité, y compris le changement climatique, en les aidant par exemple à se tenir au courant des données scientifiques, des évolutions réglementaires et des nouvelles pratiques d'investissement et d'exploitation, tous ne s'impliquent pas dans la défense des intérêts de politiques publiques. Parmi celles qui le font, nous avons constaté que si elles contribuent souvent aux débats sur les politiques publiques et aux consultations réglementaires formelles sur la finance durable, qui sont indirectement liées au changement climatique, une seule - l'*Investment Association* du Royaume-Uni - a fourni des exemples de participation à l'élaboration de la politique climatique de l'« économie réelle » au Royaume-Uni il y a quelques années.<sup>1</sup> En outre, très peu d'entre elles participent à des initiatives mondiales, régionales ou nationales sur le financement de la lutte contre le changement climatique. Ce travail tend à être mené par des organisations telles que celles énumérées ci-dessus, créées explicitement pour travailler sur le changement climatique. Nous avons constaté que la transparence des soumissions de ces associations aux lois, règlements ou normes est limitée ; la plupart ont indiqué que ces documents ne sont disponibles que sur les pages internet réservées aux membres, mais pas sur les pages accessibles au public. Dans nos appels, nous les avons exhortées à mettre ces informations à la disposition d'un plus grand nombre de parties prenantes et à communiquer davantage sur la manière dont elles défendent les investissements alignés sur les Accords de Paris au nom de leurs membres.

1 - Ces associations ont présenté de nombreuses propositions et participé à de nombreuses consultations au cours des dernières années sur la politique de financement durable. Nous n'avons pas évalué l'alignement de ces réponses sur l'Accord de Paris, compte tenu de l'ampleur de la tâche. InfluenceMap a réalisé cet exercice pour trois de ces associations, dont les résultats sont disponibles [ici](#).

## 3E : Écosystèmes sains - prise en compte des dépendances et de l'impact des entreprises sur la nature

Au cours de l'année 2024, nous avons continué à nous engager auprès des entreprises pour les inciter à évaluer et à réduire leurs dépendances et leurs impacts sur la nature. Nous nous sommes engagés à travers plusieurs initiatives de collaboration, telles que celles coordonnées par FAIRR et CDP, que nous décrivons ici. Nous faisons également le point sur le projet NA100, ainsi que sur l'engagement bilatéral que nous menons depuis plusieurs années avec les entreprises pharmaceutiques concernant l'utilisation du sang de limule dans les tests d'endotoxines. Enfin, nous illustrons les résolutions d'actionnaires que nous avons déposées dans des entreprises américaines et la manière dont nous avons soutenu des initiatives plus larges liées à la nature pour façonner les politiques publiques et les normes industrielles.

### DIALOGUE COLLABORATIF

#### Voici quelques exemples de notre collaboration :

Le programme d'**engagement pour une aquaculture durable de FAIRR**, qui se concentre sur les principales entreprises d'aquaculture du saumon dans le monde. Les objectifs sont de les encourager à abandonner l'utilisation de poissons sauvages et d'huile de poisson au profit d'ingrédients d'alimentation plus durables, à améliorer la traçabilité des aliments et à en rendre compte conformément au cadre de la TNFD.

En septembre, nous avons envoyé des lettres aux directeurs généraux de cinq entreprises que nous détenons pour leur demander de répondre à nos questions et de nous rencontrer pour discuter de ces sujets plus en détail.

**Campagne de non-divulgaration du CDP** visant à encourager les entreprises n'ayant pas répondu à l'enquête à divulguer des informations au CDP sur le changement climatique, la déforestation

et la sécurité de l'eau. Nous avons co-signé des lettres adressées à 1 998 entreprises et avons joué le rôle de chef de file pour l'engagement avec cinq entreprises sur la divulgation des informations relatives à la sécurité de l'eau. La campagne a permis d'obtenir des informations de la part de 352 entreprises sur un total de près de 2 000 (contre 320 l'année dernière sur 1 600 entreprises). Comme aucune des cinq entreprises que nous avons contactées n'a rempli le questionnaire du CDP sur la sécurité de l'eau, nous avons voté contre les points à l'ordre du jour de leurs assemblées générales.

#### Exemples de participation à l'élaboration des politiques publiques et des pratiques du secteur

Nous avons signé la Déclaration financière sur la pollution plastique publiée juste avant le quatrième cycle de négociations (INC-4) du Traité international contre la pollution plastique qui s'est tenu à Ottawa, au Canada. Soutenue par

160 institutions financières représentant plus de 15 500 milliards de dollars d'actifs combinés, la déclaration a reçu un accueil favorable lors de plusieurs événements de haut niveau et au début des négociations. Plus de [détails](#).

Par ailleurs, en tant que membre du *Global Policy Reference Group* des PRI - un groupe de membres des PRI qui contribue à ses positions en matière de politique publique - nous avons examiné une version préliminaire de la feuille de route des PRI en [matière de politique de la nature](#). La version finale de la feuille de route a été publiée au début du mois de juillet 2024. Le document aborde la question de la perte de la nature en tant que risque systémique et le fait que les investisseurs ont besoin de rapports sur l'impact des entreprises pour évaluer les facteurs de risques systémiques, y compris la perte de la nature et le changement climatique. Nous avons été heureux de voir notre contribution sur l'importance d'adopter une approche de « double matérialité » reflétée dans le document final.

### DIALOGUE COLLABORATIF

#### BNPP AM continue de jouer un rôle moteur dans la supervision et la mise en œuvre de Nature Action 100 (NA100).

Comme nous l'avons indiqué dans le rapport de l'année dernière (page 83), après deux ans de travaux préparatoires, nous avons contribué au lancement de la nouvelle initiative collaborative d'engagement des investisseurs Nature Action 100 (NA100) à la fin de l'année 2022. Notre Responsable *Stewardship* pour les Amériques continue de coprésider le groupe de pilotage NA100. Le soutien s'est étendu à plus de 230 investisseurs institutionnels, représentant plus de 30 000 milliards de dollars d'actifs gérés ou conseillés. Au cours de l'année, nous avons accordé un financement à NA100 pour soutenir le développement d'une méthodologie de référence permettant d'évaluer les progrès réalisés par les entreprises pour répondre aux six attentes des investisseurs. Il comprend six indicateurs principaux, 17 sous-indicateurs et 50 mesures. NA100 a publié les premiers résultats en octobre lors de la COP16. Les résultats ont révélé que la plupart des entreprises n'en sont qu'aux premiers stades de la prise en compte de leurs impacts et dépendances liés à la nature. Une action urgente et ambitieuse est nécessaire pour répondre aux attentes des investisseurs, atténuer les risques croissants liés à la nature auxquels leurs entreprises sont confrontées et apporter la contribution du secteur privé à la réalisation des objectifs mondiaux en matière de biodiversité. Nous avons commencé notre engagement avec neuf entreprises.



## Dépôt de résolutions d'actionnaires visant à éliminer la déforestation dans le secteur cambodgien de l'habillement

**CONTEXTE :** en 2021, plusieurs médias ont rapporté que le secteur cambodgien de l'habillement était à l'origine d'une déforestation illégale en utilisant du bois pour faire bouillir l'eau nécessaire au lavage, à la teinture et au repassage à la vapeur des vêtements et pour produire de l'électricité pour les usines, ce qui contribue à leur tour à leurs émissions de gaz à effet de serre. **Target Corp** et **VF Corp** sont deux marques américaines qui s'approvisionneraient auprès de ces usines.

**OBJECTIF :** travailler avec **Target** et **VF** pour améliorer les systèmes visant à éliminer la déforestation illégale de leurs chaînes d'approvisionnement cambodgiennes et s'attaquer aux causes profondes du problème.

**ACTIVITÉ :** les démarches auprès de Target et de VF n'ayant pas abouti à des réponses satisfaisantes, nous avons soumis des résolutions d'actionnaires à ces deux entreprises. Des conversations fructueuses avec les deux entreprises nous ont permis de parvenir à un accord sur le retrait des deux résolutions. VF estime que le bois utilisé par ses fournisseurs au Cambodge aujourd'hui est du bois de plantation légale et ne voit aucune raison de croire qu'il provient de la forêt. Toutefois, VF collabore avec la GIZ, la principale agence de développement allemande, pour mettre en œuvre un

système de traçabilité du bois dans ses usines afin de fournir une plus grande assurance. VF a rejoint et financé un projet pilote mené par la GIZ afin de développer un système de traçabilité du bois et d'accroître l'utilisation de la biomasse durable comme combustible pour l'industrie cambodgienne de l'habillement. Le projet concerne neuf usines, dont les cinq fournisseurs de VF que l'entreprise a identifiés comme utilisant du bois comme combustible. VF a effectué deux voyages au Cambodge depuis le retrait de notre résolution, notamment dans une plantation d'arbres qui fait partie du champ d'application du projet de la GIZ. Elle a également passé en revue tous ses fournisseurs au Cambodge qui utilisent le bois comme source de combustible et a interrogé toutes les usines pour connaître la quantité qu'elles utilisent, la provenance du bois et le prix qu'elles paient pour celui-ci. VF a également rencontré des représentants du gouvernement, de l'association du secteur locale, du WWF et du PEFC, un organisme de certification forestière. L'entreprise inclura une section sur ce travail dans son prochain rapport sur la responsabilité environnementale et sociale.

Notre résolution à Target a été retirée en échange de son accord pour visiter des installations cambodgiennes sélectionnées afin de mieux comprendre si elles pourraient contribuer à la déforestation illégale, et pour poursuivre le dialogue avec nous au sujet de ses conclusions et des prochaines étapes. Bien que Target nous ait demandé de garder nos conversations confidentielles, nous pouvons dire que nous pensons que l'entreprise respecte notre accord et fait des progrès significatifs.

## Dépôt d'une résolution d'actionnaire chez Procter & Gamble sur la dégradation de la région boréale canadienne

**CONTEXTE :** la forêt boréale est le plus grand système forestier intact du monde, un puits de carbone essentiel et un berceau de la biodiversité. Bien que le Canada ait une bonne réputation en matière de gestion de la déforestation, qui désigne généralement la conversion d'une forêt à une autre utilisation (par exemple, une route ou une plantation d'arbres), la « dégradation » de la forêt boréale, qui désigne les atteintes à la capacité d'une forêt de continuer à fournir des services écosystémiques, suscite de plus en plus d'inquiétudes. La dégradation de la forêt boréale menace des espèces emblématiques, telles que le caribou des bois, ainsi que la capacité de la forêt à capturer le carbone.

**OBJECTIF :** veiller à ce que **Procter & Gamble (P&G)**, qui s'approvisionne en pâte à papier dans la région boréale pour produire des mouchoirs et du papier hygiénique, prenne toutes les mesures nécessaires pour éliminer la déforestation et la dégradation des forêts de sa chaîne d'approvisionnement en pâte à papier, en mettant l'accent sur la région boréale canadienne.

**ACTIVITÉ :** nous avons entamé un dialogue ciblé avec l'entreprise au printemps 2023, en grande partie en réponse à la décision de l'entreprise de supprimer l'engagement de mettre fin à la « dégradation » des forêts dans ses politiques sur les produits forestiers, sans aucune explication publique. Nous avons finalement rejoint d'autres investisseurs pour engager le dialogue avec l'entreprise. Bien que P&G ait répondu à nos demandes, nous avons trouvé que les informations et les explications de l'entreprise étaient parfois confuses et qu'une escalade était justifiée, car nous ne faisons pas de progrès. En avril 2024, nous avons co-déposé une résolution d'actionnaire demandant un rapport sur la façon dont les pratiques d'approvisionnement de P&G ont un impact négatif sur la biodiversité et la résilience des forêts boréales et, le cas échéant, d'identifier et de prendre des mesures correctives pour y remédier.

**RÉSULTATS :** nous avons réussi à négocier le retrait de notre résolution d'actionnaire. P&G a accepté d'améliorer ses rapports publics, ce qui, nous l'espérons, donnera une image plus claire de l'impact de P&G sur la forêt boréale, ainsi que des efforts qu'elle déploie pour la protéger. En outre, P&G s'est engagé à investir 20 millions de dollars supplémentaires dans la recherche et le développement de fibres alternatives, afin de réduire sa dépendance à l'égard de la forêt boréale. Nous allons poursuivre notre dialogue.

### Concentrer notre attention sur la forêt boréale canadienne

#### Recherche sur la forêt boréale canadienne

En décembre, nous avons eu le plaisir d'apprendre qu'un travail de recherche que nous avons initié et pour lequel nous avons fourni un financement partiel a remporté le prix Environmental Finance pour la [recherche sur l'impact](#). « *The Degradation of Canada's Boreal: Laws, Lobbying, and Links to Degradation* » a été rédigé par Canbury Insights, le cabinet de conseil qui a posé les bases de l'initiative Spring des PRI. Il fournit des informations actualisées sur l'état de la région boréale canadienne, le plus grand puits de carbone terrestre au monde et un important berceau de biodiversité. Il souligne pour les investisseurs l'importance de la forêt boréale, les menaces qui pèsent sur elle et identifie les principaux acteurs du secteur afin d'aider les investisseurs à s'engager en connaissance de cause. Adam Kanzer (notre Responsable *Stewardship* pour les Amériques) a rejoint Canbury et le Natural Resources Defense Council (NRDC) lors d'une visite de terrain dans la forêt boréale pour constater de visu la dégradation des forêts, et pour aider à lancer la recherche lors d'un événement qui a rassemblé une audience importante dans le cadre de la conférence PRI in Person à Toronto.



## Biodiversité et santé humaine : Lutter contre la dépendance de l'industrie pharmaceutique à l'égard des limules

**CONTEXTE :** comme indiqué dans le rapport de l'année dernière (pages 86-87), nous avons intensifié notre engagement auprès des entreprises du secteur pharmaceutique pour les inciter à abandonner les tests d'endotoxine basés sur le sang de limule au profit d'alternatives synthétiques. Nous présentons ici quelques points principaux, tandis que de plus amples détails sur notre discussion et nos résultats sont disponibles [dans cet article sur notre site](#).

### OBJECTIFS:

- 1 – Réduire la dépendance et l'impact de l'industrie pharmaceutique sur les limules pour les tests d'endotoxine tout en plaçant la santé humaine sur des bases plus sûres, en adoptant les trois meilleures pratiques définies par la *Pharmaceutical Supply Chain Initiative* (PSCI) en 2023.
- 2 - Améliorer le *reporting* des entreprises sur cette question dans leurs informations relatives à la nature.

**ACTIVITÉ :** nous avons commencé à collaborer avec le secteur pharmaceutique vers la fin de l'année 2021 et nous avons continué à le faire depuis, en intensifiant notre activité cette année.

- Au total, nous avons eu **104 interactions avec 28 entreprises** et avons déposé une résolution d'actionnaire.
- Nous avons participé à diverses initiatives tout au long de l'année pour amplifier nos messages et notre impact.
- En mai, nous avons co-organisé un événement à Cape May, dans le New Jersey, pour assister à la reproduction annuelle de la limule et à la migration du bécasseau maubèche. Plusieurs entreprises ont participé à l'événement.

**RÉSULTATS :** les entreprises européennes interrogées ont confirmé qu'elles n'utilisaient plus ou qu'elles abandonnaient progressivement l'utilisation du Lysate de *Tachypleus tridentatus* (TAL) dérivé de l'espèce asiatique menacée d'extinction, que ce soit dans leurs propres laboratoires d'essai ou dans ceux de fournisseurs tiers. D'autres entreprises se sont engagées à remplacer le TAL par du Lysate d'Amibocyte de *Limulus* (LAL) en guise d'étape intermédiaire ; bien que bienvenue, cette mesure augmentera temporairement la demande de LAL, ce qui est préoccupant.

### Parmi les exemples de progrès particulièrement satisfaisants dans l'abandon progressif du LAL, on peut citer :

- **Novo Nordisk** nous a communiqué un plan complet, assorti d'un calendrier, pour l'élimination progressive du LAL.
- **Orion Oyj** a discuté avec ses agences de recherche sous contrat et a intégré des méthodes d'essai alternatives dans les processus d'examen des investissements pertinents. Elle a confirmé qu'elle prévoyait d'inclure des commentaires sur son impact et ses actions connexes concernant les limules dans sa déclaration CSRD 2025, comme nous l'avions suggéré.
- **AstraZeneca** travaille à la définition d'objectifs internes pour ses matières premières et son approvisionnement

responsable, qui incluront le LAL. Elle a également progressé en adoptant la technologie microfluidique pour ses analyses d'eau, ce qui a permis de réduire sa consommation de LAL de plus de 90 %, conformément à l'engagement de l'entreprise envers les principes des 3R (remplacement, réduction et raffinement) et à ses valeurs. L'entreprise a également entamé le processus de transition de tous les sites qui effectuent des analyses d'eau vers des alternatives recombinantes. Enfin, elle vise à commencer à proposer des alternatives aux tests d'endotoxines recombinantes comme option pour toutes les soumissions réglementaires après 2025.

- **Amgen** a publié, en réponse à notre engagement, son premier rapport public décrivant son plan d'abandon progressif de l'utilisation de réactifs dérivés de la limule en faveur d'alternatives synthétiques, y compris ses tests sur l'eau, entre autres choses.
- **BMS** a entamé le processus de développement de la méthode de transition vers des réactifs synthétiques pour l'analyse de l'eau sur ses sites de production, ce qui représente un pourcentage important des tests LAL, et est en train de tester activement des alternatives synthétiques pour certains produits. Elle a également inclus une nouvelle section dans son rapport ESG, dans laquelle elle s'engage à utiliser des « alternatives synthétiques aux réactifs LAL pour les nouveaux médicaments dans notre pipeline de développement ».

Plusieurs entreprises ont également expliqué comment elles s'efforçaient de mieux comprendre les dimensions plus larges du bien-être animal et de la position de conservation de ce sujet, détaillées dans notre article. Nous sommes heureux que notre engagement ait continué à révéler des progrès dans l'ensemble du secteur, avec des entreprises à différents stades d'exploration de l'équivalence des alternatives

synthétiques aux tests à base de limule et/ou de passage à des alternatives. Nous avons appris de diverses sources que notre action de sensibilisation a permis d'accroître la prise de conscience et de susciter des discussions parmi les acteurs du secteur.



**Adam Kanzer**  
Responsable *Stewardship*  
– Amériques

« *La perte de la nature est trop urgente pour être traitée uniquement par des appels et des emails. Si vos activités ont un impact sur un écosystème, il est essentiel de le voir de ses propres yeux. C'est pourquoi nous avons invité des entreprises pharmaceutiques à Cape May, dans le New Jersey, pour observer les oiseaux de rivage migrants et les limules dont ils dépendent. Notre objectif était qu'ils retournent dans leurs laboratoires avec une meilleure compréhension et une forte motivation pour prendre les mesures recommandées afin de préserver cet écosystème fragile.* »

## Mise à jour de notre engagement sur la transformation du système alimentaire

**CONTEXTE ET OBJECTIFS :** dans le rapport de l'année dernière (pages 88-91), nous avons exposé notre point de vue selon lequel le système alimentaire mondial doit faire l'objet d'une vaste réforme afin de réduire ses émissions considérables et son impact sur la nature et la santé humaine, d'améliorer les conditions de travail et de garantir une transition juste à ses 1,3 milliard de travailleurs dans le monde. Nous continuons donc à poursuivre notre objectif global de transformation du système alimentaire mondial afin qu'il fournisse des régimes alimentaires sains et durables pour tous. Cela permet d'aborder la question de la contribution du secteur à plusieurs risques d'investissement systémiques pour nos portefeuilles.

### Résumé de l'engagement

- Nous avons engagé le dialogue directement avec trois entreprises alimentaires sur ce sujet : **Sodexo** et deux autres entreprises alimentaires. En ce qui concerne les deux derniers, nous voulons nous assurer qu'ils s'attaquent d'urgence et activement aux émissions de méthane très polluantes associées à la production laitière.
- Outre l'engagement avec plusieurs entreprises du secteur alimentaire déjà décrit dans le cadre de CA100+, NA100, le programme d'aquaculture durable de FAIRR et BBFAW, nous avons également continué à nous attaquer à la nécessité de réduire notre consommation de protéines animales en participant à l'*Asia Protein Transition Platform*

(ARE) et au *Protein Diversification Programme* de FAIRR. Nous avons mené des réunions avec deux participations clés en Europe au début de 2024, **Carrefour** et **Ahold Delhaize**.

**RÉSULTATS :** bien qu'il soit trop tôt pour recueillir toutes les réactions des entreprises à ces engagements, deux points importants sont à souligner. **Carrefour** est devenu l'exemple de pratique exemplaire de FAIRR pour l'intégration de la diversification des protéines dans la planification de la transition climatique. En 2024, l'entreprise a mis à jour sa définition des protéines alternatives pour y inclure les légumineuses, à la demande des parties prenantes, conformément à la définition de FAIRR, et a augmenté son objectif pour leurs ventes à 650 millions d'euros d'ici 2026 (contre 500 millions d'euros d'ici 2026, l'objectif fixé en 2022, qui, selon ses calculs, permettrait de réduire de 7 % les émissions du Scope 3 d'ici 2030). **Ahold Delhaize** a annoncé que l'ensemble de ses marques européennes (à l'exception d'une seule) a fixé un objectif consolidé visant à atteindre 50 % de ventes d'aliments d'origine végétale d'ici 2030. Auparavant, l'entreprise avait estimé qu'en passant à des sources de protéines moins émettrices, y compris les protéines d'origine végétale, elle pourrait réduire ses émissions de 1,6 à 4,6 millions de tCO<sub>2</sub>e d'ici à 2030.

### Résumé de l'engagement en matière de politiques publiques

- Nous avons soutenu une [déclaration d'investisseurs](#) appelant les **dirigeants en matière de santé** participant à l'Assemblée générale des Nations unies en septembre à prendre des

mesures plus rapides et mieux coordonnées pour lutter contre les effets et les coûts croissants de la **résistance aux antimicrobiens (ARM)**, due en grande partie à l'utilisation de ces derniers dans l'agriculture animale. (Pour une étude plus approfondie des impacts économiques et des risques d'investissement liés à l'AMR, [voir ici](#)).

- Nous avons participé à une table ronde privée organisée par la *UK Food Foundation* à la Chambre des Lords, sous l'égide de la baronne Anne Jenkin et en présence du député agissant à l'époque en qualité de « **shadow minister** » de **l'alimentation du ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales**, Daniel Zeichner. L'objectif était de lui démontrer la mobilisation des grands investisseurs et des principales entreprises du secteur alimentaire en faveur d'une réforme en profondeur de la politique alimentaire du Royaume-Uni afin de lutter contre le changement climatique, la perte de la nature et les niveaux élevés et croissants de maladies liées à l'alimentation. Voir [ici](#) pour un commentaire plus détaillé.

### Mise à jour de notre engagement en faveur d'une transition vers des produits chimiques sûrs et durables

**CONTEXTE ET OBJECTIFS :** comme indiqué dans le rapport de l'année dernière (pages 92-93), nous avons poursuivi notre engagement pour tenter d'assurer une transition essentielle et urgente vers des produits chimiques sûrs et durables. Alors que les produits chimiques synthétiques font partie intégrante de la vie moderne, qu'ils sont utilisés dans environ 95 % de tous les produits manufacturés et qu'ils sont essentiels pour résoudre la crise climatique, peu de secteurs sont aussi fermement impliqués dans la triple crise planétaire du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution, et dans les dommages causés à la santé humaine. Le cas de l'action des investisseurs sur les produits chimiques dangereux, en particulier les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (SPFA ou PFAS), a été très bien présenté dans un rapport publié par ChemSec (une ONG suédoise) au cours de l'année, intitulé « *A Profitable Detox* », auquel nous sommes heureux d'avoir contribué. Nous présentons ici un bref résumé de l'engagement collaboratif auquel nous avons pris part par le biais de l'initiative des investisseurs sur les produits chimiques dangereux (IIHC), du programme de décarbonation des investisseurs du secteur chimique de ShareAction, de notre propre engagement direct auprès des acteurs du côté de la demande et du dialogue en matière de politiques publiques qui en découle. De plus amples informations sont disponibles [dans cet article](#).

<p><i>Investor Initiative on Hazardous Chemicals</i> (Initiative des investisseurs sur les produits chimiques dangereux) - du côté de l'offre</p> <p>DIALOGUE COLLABORATIF</p>	<p>Éliminer les PFAS des produits de consommation - du côté de la demande</p> <p>DIALOGUE DIRECT</p>
<p><b>ACTIVITÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous avons conservé notre rôle au sein du comité de pilotage. À la fin du mois de novembre, l'IIHC était soutenue par plus de 70 investisseurs et leurs représentants, avec plus de 20 000 milliards de dollars américains gérés ou conseillés, ce qui montre que les investisseurs reconnaissent de plus en plus les risques associés à ce secteur.</li> <li>• Engagé comme l'année dernière sur le cycle annuel, sur la base des résultats de ChemScore produit par l'ONG suédoise ChemSec. Les objectifs sont restés les mêmes que l'année dernière.</li> <li>• Il a cosigné deux lettres adressées aux directeurs généraux de chacune des 51 entreprises de l'univers <a href="#">ChemScore</a> : la première en juillet pour exhorter les entreprises à s'engager avec ChemSec au sujet de leur projet de notation ChemScore afin de s'assurer qu'il est exact ; la seconde en novembre pour annoncer les résultats du ChemScore 2024 et réitérer les attentes de l'IIHC.</li> <li>• Engagement codirigé avec <b>AkzoNobel NV</b> et appels conjoints avec <b>Evonik Industries AG, LG Chem Ltd, Syensqo</b> et <b>Yara International ASA</b>.</li> </ul>	<p><b>ACTIVITÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En novembre, nous avons commencé à engager le dialogue avec une sélection d'entreprises européennes « du côté de la demande » qui utilisent dans leurs produits ou dans leurs emballages des substances chimiques qui seront affectées par la nouvelle réglementation de l'UE sur l'acide undécafluorohexanoïque (PFHxA).</li> <li>• L'objectif était d'encourager ces entreprises à éliminer progressivement leur utilisation de PFHxA et d'autres PFAS le plus rapidement possible, avant le renforcement attendu de la réglementation dans l'UE et ailleurs.</li> <li>• Nous avons écrit à neuf entreprises de nos portefeuilles dont nous pensions qu'elles seraient soumises à la nouvelle réglementation PFHxA : <b>Beiersdorf AG, Carrefour SA, Colruyt Group NV, Danone SA, Essity GMBH, Moncler SPA, Nestlé SA, Ontex Group NV et Stora Enso AB</b>.</li> <li>• Nous avons demandé aux entreprises de fournir des informations sur leurs engagements, leurs objectifs et leur politique en matière de PFHxA et/ou de PFAS en général, et de décrire les mesures qu'elles prennent pour se conformer au règlement de l'UE sur le PFHxA dans les délais impartis.</li> </ul>
<p><b>RÉSULTATS</b></p> <p><b>Yara International ASA</b> s'est hissée en tête du classement ChemScore, bien qu'elle n'obtienne que 32 points sur 48. Les scores des autres entreprises sont restés plus ou moins identiques à ceux de l'année précédente, ce qui illustre la lenteur des progrès réalisés par le secteur dans son ensemble pour éliminer progressivement les produits chimiques dangereux ou améliorer la communication d'informations sur leur dépendance à l'égard de ces produits.</p>	<p><b>RÉSULTATS</b></p> <p>Toutes les entreprises, à l'exception de Stora Enso AB, ont répondu. Certaines sont manifestement conscientes du problème et s'efforcent d'éliminer progressivement les PFAS/PFHxA ou l'ont déjà fait. D'autres sont beaucoup moins avancées. Nous poursuivrons cet engagement avec ces entreprises et d'autres en 2025.</p>

DIALOGUE COLLABORATIF
ESCALADE

### Décarbonation des investisseurs du secteur chimique avec ShareAction

- Adhésion en 2023.
- L'objectif est d'exiger une action plus importante et urgente pour réduire les émissions substantielles de gaz à effet de serre de ce secteur, avec le soutien de ShareAction.
- Engagé auprès de **Covestro AG, Evonik Industries AG, Croda International plc, Air Liquide SA, BASF SE et Yara International ASA.**
- L'accent a été mis sur Yara International, la plus grande entreprise d'engrais d'Europe, car la production et l'utilisation d'engrais représentent environ 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.
- Bien que les trois quarts des émissions de Yara relèvent du Scope 3, Yara n'a pas fixé d'objectifs complets à court et à long terme pour le Scope 3, couvrant les émissions en amont et en aval, alignés sur une trajectoire de réchauffement de 1,5°C.
- Bien que ShareAction ait envoyé trois lettres au directeur général depuis 2021 au nom d'investisseurs, lui demandant clairement d'agir et de les appeler, l'entreprise n'a répondu qu'à une seule lettre.

Dans l'ensemble, cependant, nous n'avons constaté que peu de progrès avec toutes les entreprises. Cela s'explique en partie par l'ampleur et la complexité des

défis auxquels ce secteur est confronté, mais aussi - et surtout - par le fait que les politiques publiques n'imposent pas encore ou n'encouragent pas suffisamment de nombreux aspects de la transition nécessaire. Nous espérons qu'en 2025, la divulgation obligatoire des plans de transition climatique dans le cadre du CSRD et la publication du guide du secteur chimique du SBTi stimuleront les progrès.

### Lettre d'investisseurs à la Commission européenne concernant l'engagement sur les politiques publiques et la réglementation proposée sur les PFAS

Début décembre, avec d'autres membres de l'IIHC, nous avons signé une lettre privée adressée à la Commission européenne pour lui faire part de notre soutien sans faille en faveur de nouvelles réglementations visant à limiter les PFAS. La Commission devait prochainement examiner l'ensemble des propositions relatives à la « restriction universelle des PFAS ». Notre principal argument était que tout affaiblissement augmenterait notre exposition à une série de risques financièrement importants liés aux PFAS. Nous avons demandé à la Commission d'aller de l'avant avec les restrictions proposées et d'éliminer progressivement la production et l'utilisation des PFAS, en n'autorisant temporairement leur utilisation que lorsqu'il n'existe pas d'alternatives. Nous avons souligné l'importance de la prévisibilité juridique pour que les investisseurs institutionnels puissent soutenir les producteurs de produits chimiques dans le développement d'une voie vers une création de valeur durable à long terme.



**Rachel Crossley**

Responsable *Stewardship* – Europe

« Nous n'avons pas encore constaté de progrès significatifs vers une chimie sûre et durable. Et ce, bien que les producteurs de produits chimiques soient confrontés à des litiges de plus en plus nombreux et potentiellement très coûteux concernant les produits chimiques persistants, ainsi qu'à une réglementation probable. Nous souhaitons une plus grande transparence sur les ventes qu'ils réalisent grâce aux produits chimiques dangereux et des plans crédibles pour une transition rapide vers des modèles véritablement durables. »

## 3E : Engagement en matière d'égalité et de droits de l'homme

Notre [feuille de route pour lutter contre les inégalités 2024](#) expose notre stratégie et nos engagements pour lutter contre les inégalités structurelles, qui persistent lorsque les conditions à la naissance déterminent davantage le revenu, la richesse et le bien-être que le talent et les efforts individuels. Nous pensons que la promotion de l'égalité des chances et l'amélioration de la mobilité sociale renforcent le potentiel humain et l'innovation, promeuvent la cohésion sociale et l'inclusion, et favorisent la confiance dans les institutions publiques et privées. Ce sont les fondements de la croissance économique et de la stabilité du marché.

Dans cette section, nous présentons des exemples d'engagement visant à lutter contre diverses formes d'inégalité et d'injustice sociale, notamment une nouvelle série de dialogues avec des entreprises sur l'approvisionnement en sucre en Inde et une mise à jour complète de notre engagement par l'intermédiaire de l'initiative *PRI Advance*.



### Travail forcé et travail des enfants dans l'industrie du sucre en Inde

**CONTEXTE :** une série d'articles du New York Times fait état de violations généralisées des droits de l'homme dans les champs de canne à sucre du Maharashtra, en Inde, le pays qui est le plus grand fournisseur de sucre au monde. Plusieurs grandes marques achèteraient du sucre à des moulins de l'État qui reposent sur un système d'abus comprenant le travail forcé et le travail des enfants, le manque de logement, d'accès à de l'eau douce et aux soins de santé, et même un système qui contraint les femmes à subir des hystérectomies « pour leur permettre de travailler davantage ». Les travailleurs sont recrutés dans d'autres régions de l'Inde par des intermédiaires et, une fois qu'ils ont quitté leur État d'origine, ils sont considérés comme des travailleurs migrants, ne bénéficiant pas de toutes les protections juridiques accordées aux citoyens. Les experts locaux nous disent que ces problèmes se posent également dans d'autres États fournisseurs de sucre.

**OBJECTIF :** s'engager auprès des marques mondiales de nos portefeuilles qui achètent du sucre en Inde pour les encourager à mettre fin à ces abus, en collaboration avec d'autres investisseurs, sous la coordination de l'*Interfaith Center on Corporate Responsibility* (ICCR).

**ACTIVITÉS :**

- discussions avec un représentant de la *Working Peoples Charter India*, un groupe local de défense des droits des travailleurs, afin de discuter de la situation et des solutions possibles.
- Participation à un comité de pilotage informel chargé de coordonner les travaux de l'ICCR.
- Engagement initial avec plusieurs entreprises américaines et européennes qui s'approvisionnent en sucre dans le Maharashtra, en Inde.
- Deux résolutions d'actionnaires soumises avec d'autres investisseurs, en raison de l'absence de progrès dans le cadre de notre engagement, y compris des lettres conjointes d'investisseurs à leurs conseils d'administration. Les entreprises ont été invitées à détailler dans un rapport l'efficacité de leurs efforts pour faire respecter les normes en matière de droits de l'homme tout au long de leur chaîne d'approvisionnement en sucre en Inde.

**RÉSULTATS :** à la fin de l'année, nous avons réussi à encourager Coca-Cola à mettre à jour son site avec une description de certains de ses efforts. En 2025, nous espérons obtenir de meilleures informations et, le cas échéant, des changements tangibles dans la surveillance exercée par ces entreprises sur leurs fournisseurs en sucre, ainsi que des engagements à travailler avec les parties prenantes locales afin de conduire les changements systémiques nécessaires pour réduire ces conditions abusives.



## PRI Advance : droits de l'homme et santé et sécurité au travail (Occupational Health & Safety, OHS)

L'engagement que nous avons pris l'année dernière avec ArcelorMittal s'est poursuivi au cours de l'année 2024. Nous avons eu 12 interactions en tant que co-responsables dans le cadre du programme *PRI Advance*, qui a donné lieu à de nombreux résultats importants. Nous avons assuré le suivi de l'accident de la mine de Kostenko et formulé nos recommandations au conseil d'administration et à la direction en janvier. Notre dialogue a porté sur les droits de l'homme, l'engagement des parties prenantes et les procédures de réclamation/remédiation. Nous avons également contacté les détenteurs de droits et les parties prenantes concernés afin de comprendre leur point de vue.

Sujet(s)	Faire progresser les attentes du groupe d'investisseurs	Résultats positifs de l'engagement
<b>Cadre de gouvernance</b>	Renforcer les rôles et les responsabilités du conseil d'administration et de la direction en matière de droits de l'homme et de santé et de sécurité au travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement d'un <b>audit de sécurité à l'échelle du groupe</b> sous la supervision directe du directeur général.</li> <li>Nomination d'un cadre ayant de solides antécédents en matière de santé et de sécurité au travail au poste de <b>directeur général de l'exploitation minière</b> après l'accident de la mine de Kostenko.</li> </ul>
<b>Santé et sécurité au travail (OHS)</b>	Élaborer des données plus cohérentes et plus détaillées dans le cadre du rapport annuel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouvelle information dans le rapport annuel 2023 (publié en 2024) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Accidents mortels et LTIFR</b> : données pays par pays pour ACIS (Kazakhstan, Ukraine, Afrique du Sud) et le Brésil (en plus du LATAM) en plus des travailleurs par rapport aux entrepreneurs.</li> <li>- <b>Taux de fréquence des accidents mortels (FFR)</b> : nouveau indicateur clé de performance s'alignant sur les informations fournies par les pairs dans le cadre de l'ICMM, avec une ventilation détaillée par région et par type de population.</li> <li>- <b>Taux de fréquence des PSIF proactifs</b> : nouvelle ventilation détaillée par région et pour le secteur minier.</li> </ul> </li> <li>Les conclusions de l'audit seront publiées en octobre 2024 ; le plan de remédiation est en cours de déploiement.</li> </ul>
<b>Droits de l'homme</b>	Fixer des objectifs responsables en matière de SST ; adopter l'objectif « zéro accident mortel » à partir de 2024.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Référence explicite à l'objectif « <b>zéro accident mortel</b> » dans les informations communiquées par les entreprises.</li> </ul>
<b>Mécanismes de réclamation</b>	Mettre en place des mécanismes de réclamation pour les parties prenantes externes, publiquement et facilement accessibles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption du <b>premier mécanisme de réclamation à l'échelle du groupe</b>, accessible à tous sur le site de l'entreprise <a href="#">Whistleblower   ArcelorMittal</a>.</li> <li>Révision de la <b>politique des droits de l'homme</b> avec un nouvel engagement à mettre en œuvre une diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, à gérer les impacts sur les droits de l'homme et à fournir un accès aux recours.</li> </ul>



**Paula Meissirel**  
Analyste *Stewardship* senior

« Notre engagement a été un parcours intense mais enrichissant. En se concentrant sur les défis sociaux liés à la transition énergétique et à la course mondiale aux minéraux essentiels, *PRI Advance* comble une lacune dans le paysage du *Stewardship* en abordant des questions qui génèrent des risques accrus pour nos portefeuilles. Nous avons renforcé notre rôle en 2024 en rejoignant le Signatory Advisory Committee et plusieurs groupes de travail. »

## 3 Engagement lié aux performances des émetteurs en matière d'ESG

### Engagement auprès des entreprises à faible score ESG

Comme indiqué dans nos [principes d'intégration ESG](#), pour les portefeuilles actifs, nous évitons d'investir dans des entreprises obtenant de faibles performances dans notre [outil de notation ESG interne](#), sans documenter les risques et/ou engager ou prévoir d'engager activement le dialogue avec ces entreprises dans un délai précis. Notre *Sustainability Centre* et nos équipes de gestion mettent conjointement en œuvre ce processus.

Notre approche implique également des mesures d'escalade pour les entreprises qui ne répondent pas à notre engagement et/ou qui n'améliorent pas suffisamment leurs performances au fil du temps. Pour nos participations en actions, nous pouvons intensifier notre engagement en votant contre ou en nous abstenant sur des résolutions clés à l'ordre du jour des assemblées générales des entreprises, par exemple concernant la réélection des membres du conseil d'administration ou les états financiers. Pour tout type de participation, nous pouvons également remédier à l'absence de réponse ou d'action par le biais de décisions d'investissement, comme la diminution de notre participation dans ces entreprises ou le désinvestissement complet.

#### En 2024, 28 entreprises ont été incluses dans ce programme.

Les équipes de gestion ont réalisé des évaluations qualitatives pour 14 d'entre elles, tandis qu'un dialogue a été entamé ou mené avec 14 entreprises au sujet des principales faiblesses apparentes dans leur publication d'informations et leurs pratiques ESG. Des échanges de suivi devraient avoir lieu en 2025 et les futures révisions des notations ESG plus tard dans l'année révéleront si nos efforts ont contribué à améliorer leur évaluation.

### Engagement lié à notre politique de conduite responsable des entreprises (RBC)

#### Nous cherchons à nous assurer que les entreprises dans lesquelles nous investissons :

- s'acquittent de leurs obligations fondamentales en matière de droits humains et de droit du travail, de protection de l'environnement et de garantie de lutte contre la corruption, partout où elles opèrent, conformément aux principes du Pacte mondial des Nations unies et aux Principes directeurs de l'OCDE pour les multinationales ;
- se conforment à une série de politiques sectorielles (comme notre politique charbon), établies pour fixer les conditions d'investissement dans des secteurs spécifiques sensibles ; et
- elles maintiennent une bonne performance ESG afin de limiter les risques ESG au sein des portefeuilles.

Ces exigences sont encadrées par notre politique de conduite responsable des entreprises (RBC). En ce qui concerne nos investissements passifs, lorsque la politique de conduite responsable des entreprises ne peut pas être entièrement appliquée, nous cherchons à gérer les risques ESG par un dialogue et un vote actif. En dernier recours, nous pouvons nous désinvestir des entités qui ne répondent pas à l'engagement et ne montrent aucun signe d'amélioration, et donc considérées comme en contradiction avec notre politique RBC.





## Engagement lié à nos politiques sectorielles

**CONTEXTE :** nous avons engagé le dialogue avec **Astra International TBK PT**, un conglomérat indonésien, sur nos politiques relatives aux secteurs du charbon et de l'huile de palme, ainsi qu'avec sa filiale, **United Tractors**.

**OBJECTIFS :** notre objectif était d'obtenir une confirmation publique explicite de la politique d'Astra « pas de nouveau charbon » et une accélération de l'élimination progressive de l'extraction du charbon d'ici 2040 chez United Tractors, ainsi que l'adoption par sa filiale Astra Agro Lestari (AAL) des normes de la *Roundtable on Sustainable Palm Oil* (RSPO) pour l'huile de palme.

**ACTIVITÉ :** nous avons eu deux appels avec ces entités au cours de l'année.

**RÉSULTATS :** l'entreprise a apporté des améliorations notables :

- à la suite de notre première réunion, l'entreprise a publié sur son site un engagement à ne pas produire de nouveau charbon. Toutefois, lors de notre réunion avec la direction d'Astra et le membre du conseil d'administration chargé de la durabilité en octobre 2024, nous avons été informés que, bien que l'entreprise ne se soit pas engagée à éliminer le charbon de manière anticipée, conformément à nos attentes, elle ne prolongera pas les licences d'exploitation du charbon thermique et du charbon à coke, qui devraient expirer au début des années 2040. Nous continuons à plaider en faveur d'une élimination progressive à l'horizon 2040 dans le cadre de notre engagement auprès de l'entreprise.

- En ce qui concerne l'huile de palme, AAL a demandé à adhérer à la RSPO en décembre 2023, mais pour être acceptée en tant que nouveau membre, l'entreprise doit d'abord réaliser une évaluation du changement d'affectation des terres. L'AAL est convaincue qu'elle pourra devenir membre dès que l'évaluation sera terminée et a déjà reçu l'approbation de son conseil d'administration pour prendre en charge tous les frais d'adhésion. Nous continuerons à suivre cette situation.

## Engagement lié au Pacte mondial des Nations unies

**CONTEXTE :** deux entreprises, **Shimano** et **Giant**, ont été accusées dans des articles de presse de pratiques de recrutement contraires à l'éthique, ce qui remet en question leur conformité avec le principe 4 de la Convention des Nations unies sur les droits de l'homme relatif à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

**OBJECTIFS :** vérifier les informations contenues dans les articles et, si elles sont confirmées, demander des mesures correctives et préventives appropriées pour l'avenir.

**ACTIVITÉ :** nous avons eu plusieurs interactions avec les deux entreprises. **Shimano** a reconnu avoir engagé une tierce partie pour enquêter sur l'affaire et a confirmé la véracité des allégations. Nous avons demandé que des mesures correctives soient prises le plus rapidement possible. En revanche, lors de notre engagement avec Giant aux côtés de notre équipe de gestion de portefeuille, il est apparu clairement que le problème n'avait pas été porté à la connaissance de la direction générale, car il n'y avait pas eu de réponse formelle aux accusations. Nous avons insisté pour qu'une réunion de suivi soit

rapidement organisée avec un membre du conseil d'administration chargé de superviser les questions relatives au travail. Nous avons rencontré ce membre du conseil d'administration et le chef de l'équipe ESG une semaine plus tard pour discuter de ces allégations. **Giant** ne s'est pas initialement engagée à suivre les meilleures pratiques mondiales définies par l'OIT, à savoir l'absence de frais de recrutement ; nous avons fourni de nombreuses informations supplémentaires pour aider l'entreprise à comprendre nos attentes et celles de l'ensemble des parties prenantes.

**RÉSULTATS :** **Shimano** a veillé à ce que tous les frais de recrutement de tous les collaborateurs concernés qui ont pu être retrouvés soient intégralement remboursés. Le fournisseur concerné a également mis fin à ses relations avec les agences de recrutement non conformes. Shimano a également amélioré ses mesures de diligence raisonnable, mis à jour sa politique en matière de droits de l'homme (en juillet 2024) et cartographié les risques de la chaîne d'approvisionnement afin de donner la priorité aux régions à haut risque comme la Malaisie. En novembre 2024, **Giant** a déclaré qu'à partir de 2025, elle avait l'intention de couvrir l'intégralité des frais de recrutement et qu'elle prévoyait de divulguer ce changement dans son prochain rapport sur la durabilité.

**PERSPECTIVES :** l'industrie de la fabrication de vélos a fait l'objet d'un examen attentif en raison de la présence de travailleurs liés par la dette sur des sites de production en Asie. À Taïwan en particulier, le problème des frais de recrutement excessifs supportés par les travailleurs contractuels est encore aggravé par les frais de service mensuels facturés par les courtiers en main-d'œuvre taïwanais. Nous cherchons donc à élargir l'action sur cette question par le biais d'un engagement de politique publique, étant donné qu'un changement global du système de déduction des salaires mensuels pourrait nécessiter une action de la part des décideurs politiques.

## Engagement auprès des émetteurs obligataires

Nous avons continué à renforcer nos pratiques d'engagement avec les émetteurs d'obligations conventionnelles, ainsi qu'au niveau de la ligne obligataire et de son objet (programme financé). Nous participons à l'évaluation de toutes les obligations labellisées, et nos cadres d'évaluation des obligations vertes, sociales et durables forment le socle de notre engagement avec les émetteurs de ces obligations. Nous travaillons avec des entreprises, des émetteurs nationaux et multinationaux.

### Dialogue avec les émetteurs d'obligations d'entreprises

Dans le cadre de leurs processus d'investissement et de suivi des portefeuilles, nos équipes obligataires dialoguent avec les émetteurs de divers types d'obligations d'entreprises. L'équipe de gestion obligataire *Corporate Monde* participe aux sessions de questions-réponses avec les émetteurs de prêts et les banques qui jouent le rôle d'arrangeur afin d'effectuer les due-diligences des différents aspects du crédit et de négocier les documents transactionnels de prêts financiers et juridiques (*termsheet*) et conditions clés de la *Securities Financing Agreement* (SFA)).

Pour ce qui est des obligations européennes à haut rendement, les investissements dans les fonds sont constamment réévalués et contrôlés ; et des interactions ad hoc avec la direction ont lieu lorsque cela se justifie ; s'ajoutent des réunions individuelles avec la direction lors de conférences.

## LE VOTE ET L'ENGAGEMENT

Nous avons présenté en [page 51](#) la manière dont la sélection des obligations intègre les notations ESG et comment notre équipe de recherche ESG attribue les scores ESG aux entreprises émettrices selon notre méthodologie propriétaire de notation ESG pour les entreprises. De plus, chaque année ou avant l'investissement initial, les analystes crédit de nos équipes actifs privés demandent à l'émetteur de remplir un questionnaire ESG si aucune notation ESG n'est disponible (cela concerne le plus souvent des émetteurs de taille moyenne). Le *Sustainability Centre* s'appuie sur ces informations pour maintenir la note ESG, qui participe à la construction du fonds.

### Engagement lié à l'émission d'obligations vertes, sociales et durables (*Green, Social and Sustainability, GSS*)

Nous cherchons à dialoguer avec les émetteurs des marchés développés et en développement ainsi qu'avec les agences multilatérales. Nous menons un dialogue direct et participons à des tournées de présentation où les émetteurs s'adressent à plusieurs investisseurs en même temps. Les engagements obligataires thématiques ont lieu à la fois au stade *ex-ante*, c'est-à-dire au moment de l'émission des obligations GSS, des discussions sur les détails du cadre, ainsi qu'au stade *ex-post*, c'est-à-dire 12 à 24 mois après l'émission des obligations pour connaître les engagements en matière de *reporting* et le calendrier de publication d'un rapport d'impact. En l'absence de réponse des émetteurs, nous excluons les obligations GSS de l'univers d'investissement.

Dans l'ensemble, au cours de l'année 2024, les spécialistes obligations de notre équipe de recherche ESG ont eu 62 interactions au sujet d'émissions obligataires thématiques. Parmi celles-ci, 54 ont eu lieu au sein des

marchés développés et huit avec les marchés émergents. En ce qui concerne les émissions d'obligations thématiques d'entreprises uniquement, nos spécialistes obligations au sein de l'équipe de recherche ESG ont eu 38 interactions, dont 35 sur les marchés développés et trois avec des émetteurs des marchés émergents.

Nous visons à participer à des réunions d'investisseurs *ex-ante* (soit avant l'émission) avec des émetteurs d'obligations thématiques, soit lors d'un roadshow pour une obligation spécifique ou d'un roadshow non transactionnel lors duquel les émetteurs sont à l'écoute des commentaires et des attentes des investisseurs. Certains de ces engagements ont été effectués a posteriori pour discuter des engagements des émetteurs en matière de rapports d'impact, des mesures et des méthodologies utilisées pour calculer ces mesures, démontrant l'impact positif généré par les obligations que les émetteurs tentent d'obtenir grâce à l'utilisation des fonds (*Use of Proceeds, UoP*). Notre équipe de recherche ESG et nos équipes de gestion spécialisées doivent produire des rapports d'impact annuels pour les stratégies thématiques, telles que les fonds d'obligations vertes et sociales.

**Notre engagement se focalise généralement sur :**

- **la recherche d'informations complémentaires** – non disponibles dans la documentation, pour nous aider à formuler une évaluation plus complète de l'obligation thématique proposée ;
- le fait d'encourager **l'amélioration de la structure de l'obligation thématique** qui pourrait conduire à sélectionner des actifs « plus verts » ou à retirer du portefeuille des actifs « moins souhaitables » ; et
- **l'incitation auprès d'émetteurs souverains, des entreprises et SSA pour qu'ils fassent preuve de transparence** quant à l'utilisation des fonds et les impacts positifs générés par les obligations.

### Exemples d'engagement avec des émetteurs d'obligations thématiques d'entreprises

#### Société asiatique de financement du logement (marché émergent)

Un spécialiste des obligations ESG et un gestionnaire de portefeuille à revenu fixe ont engagé un dialogue avec cet émetteur d'obligations sociales pour mieux comprendre l'objectif de performance de son cadre d'obligations sociales. Le produit des prêts du fonds d'obligations sociales est destiné à aider les ménages à revenus modérés ou faibles, les ménages monoparentaux, les ménages ayant des personnes à charge porteuses de handicap et d'autres groupes sociaux basés dans le pays à acheter des logements abordables. Dans le cadre de notre mission, nous nous sommes concentrés sur les avantages sociaux de ces prêts du point de vue des emprunteurs. L'émetteur a expliqué que dans son pays, la prédominance des prêts in fine à taux variable place les emprunteurs dans une situation financière risquée lorsque les prêts arrivent à échéance, alors que les prêts financés par cette obligation sociale sont des prêts amortissables à taux fixe qui équilibrent mieux les risques financiers pour les emprunteurs. Un autre avantage social de ces prêts est que leurs taux peuvent être légèrement inférieurs à ceux des équivalents commerciaux, et dans l'environnement actuel des taux d'intérêt, de tels avantages sont importants. Dans l'ensemble, nous avons été convaincus que l'obligation sociale répondait à nos attentes et qu'elle était conforme au Cadre de l'obligation sociale de BNPP AM.

#### Entreprise européenne de services publics (marchés développés)

L'un de nos échanges en amont de l'émission a eu lieu avec un émetteur européen d'obligations vertes. Son cadre d'obligations vertes comprend deux nouvelles catégories : le stockage de l'électricité et la conservation,

y compris la restauration des habitats, des écosystèmes et des espèces. Nous voulions mieux comprendre la nouvelle catégorie de conservation et ses projets éligibles, car c'est un sujet qui a pris de l'ampleur et de l'importance dans les émissions d'obligations vertes et durables tout au long de l'année 2024. Les projets éligibles dans cette catégorie comprenaient, par exemple, la restauration et l'amélioration des habitats des poissons autour des centrales hydroélectriques existantes. Nos spécialistes obligations estiment que ces projets complètent le cadre et démontrent que l'émetteur a une stratégie solide et cohérente. En ce qui concerne la stratégie de l'hydrogène, l'émetteur a expliqué que seules les dépenses liées à l'hydrogène vert sont éligibles dans le cadre, qui est aligné sur la Taxonomie des obligations vertes de BNPP AM, avec une allocation mineure à un projet pilote sur l'accumulation par pompage afin d'intégrer davantage d'énergie renouvelable.



**Xuan Sheng Ou Yong**  
Analyste Obligations Vertes & ESG

« Nous pensons que l'engagement avec les émetteurs d'obligations vertes, sociales et durables peut nous aider à mieux comprendre l'impact positif potentiel de leurs obligations et nous donner plus de conviction dans nos investissements dans ces obligations. »

## Dialogue avec les émetteurs d'obligations souveraines et sous-souveraines, et les agences

Nous engageons également un dialogue avec les émetteurs d'obligations souveraines, sous-souveraines, et les agences sur les conditions de leurs obligations et sur les politiques et cadres nationaux qui régissent leurs émissions d'obligations vertes, sociales et durables. Au cours de l'année 2024, le marché de la finance durable a vu certains émetteurs souverains lancer leurs premières obligations thématiques ; certains ont également émis,

pour la première fois, des obligations souveraines GSS en mettant un accent renforcé sur les projets liés à la biodiversité.

Au cours de l'année 2024, nos spécialistes obligations au sein de notre équipe de recherche ESG ont eu 25 interactions en relation avec des émissions d'obligations thématiques souveraines, sous-souveraines et supranationales. Parmi celles-ci, 20 ont eu lieu au sein des marchés développés et cinq avec les marchés émergents.

Communauté autonome d'Andalousie	Commonwealth d'Australie
<p>Il s'agissait de discuter des mises à jour du cadre des obligations de durabilité de la région. Le gouvernement régional a entrepris une évaluation des risques climatiques et 15 % des dépenses publiques sont désormais affectées aux recettes environnementales, contre 5 % auparavant.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'émetteur a fourni une explication légitime de la faible part des ressources en eau dans le cadre, bien qu'il s'agisse d'un risque climatique physique critique pour la région (par exemple, sécheresses importantes).</li> <li>• Mise à jour de la période de rétrospection de deux ans avant l'émission contre un an auparavant.</li> </ul> <p>Nous avons recommandé à l'émetteur de mettre davantage l'accent sur les risques climatiques physiques auxquels la région est confrontée, ainsi que sur d'autres domaines environnementaux, tels que la biodiversité, dans ses futurs cadres de référence. Cela déterminera la recommandation d'investissement et l'éligibilité de l'investissement à nos stratégies d'obligations vertes ou sociales.</p>	<p>Nous avons engagé le dialogue avec le Commonwealth d'Australie lors d'un roadshow sur les obligations vertes avant l'émission, afin de mieux comprendre l'utilisation du produit de leur obligation.</p> <p>Nous avons appris qu'environ 88 % des recettes seraient affectées à l'adaptation au changement climatique et 5 % à l'atténuation du changement climatique afin de soutenir l'objectif ambitieux du gouvernement en matière d'énergies renouvelables. Nous avons salué cette approche et l'intention du gouvernement de procéder à une autre émission verte dans les prochaines années, ce qui traduit l'intention de l'émetteur de structurer une trajectoire d'émissions régulières.</p> <p>Nous utiliserons cet engagement pour déterminer la recommandation d'investissement et si l'émetteur suit notre recommandation de démontrer une répartition claire de l'allocation prévue, en plus de la nécessité de démontrer une cohérence claire avec les risques physiques liés au climat au niveau de l'émetteur.</p>

## Engagement souverain collaboratif

Cette année, nous avons continué d'étendre notre engagement avec des émetteurs souverains au travers d'initiatives collaboratives. Ce type d'engagements est conçu pour compléter des engagements sur des émissions souveraines spécifiques, pour créer des politiques nationales et régionales sur un éventail de questions relatives à la durabilité. C'est essentiel non seulement pour orienter les pays sur la voie d'une économie durable et équitable, mais également pour créer un environnement dans lequel les entreprises peuvent opérer.



## Engagement souverain collaboratif des PRI

Nous avons participé à de nombreuses réunions dans le cadre du projet pilote d'engagement souverain collaboratif sur le climat mené par les PRI en Australie, au Japon et au Canada.

### Gouvernement de l'Australie

En 2022, BNPP AM a rejoint l'initiative pilote *Collaborative Sovereign Engagement on Climate Change* coordonnée par les PRI, en tant que membre du comité consultatif avec six autres investisseurs et en tant que co-responsable du groupe de travail fédéral. L'engagement de l'Australie a été étendu au groupe de 27 investisseurs mondiaux qui cherchent à s'engager auprès des États souverains pour réduire leur exposition aux risques associés à l'échec d'une transition rapide vers une économie mondiale neutre en carbone, notamment :

Ayant rejoint l'*Investor Policy Dialogue on Deforestation (IPDD)* en 2023, comme indiqué l'année dernière, nous avons continué à dialoguer avec le Brésil et l'Indonésie et nous avons rejoint le *Consumer Countries Working Group*. Nous avons participé à l'initiative *Collaborative Sovereign Engagement* des PRI, comme indiqué ci-dessous. Nous avons également noué des contacts avec les gouvernements du Japon et du Canada en participant à deux conférences des PRI au cours de l'année.

- la valeur des investissements dans la dette souveraine ;
- le maintien de la compétitivité des économies nationales et des sociétés dans lesquelles ils investissent et ;
- les risques systémiques liés à l'exposition à l'économie mondiale.

L'objectif de cette initiative est d'aider les gouvernements et les entités parapubliques, comme les régulateurs financiers et les Banques Centrales, à prendre toutes les mesures possibles pour atténuer les risques liés au changement climatique, en ligne avec l'Accord de Paris. L'Australie a été choisie comme premier pays d'engagement.

En 2024, nous avons participé à de nombreux échanges en présentiel à Canberra, Sydney et Brisbane, notamment avec le Trésorier australien, les conseillers du porte-parole de l'opposition sur le changement climatique, le Ministre australien du Changement climatique et de l'Énergie, le Cabinet du Premier ministre, le Ministre adjoint chargé du Changement climatique, de la Gestion des urgences et des Villes, des députés du « Teal independent », l'Australian Office for Financial Management & Treasury, le Commonwealth Treasury, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce, le Queensland Treasury, la Queensland Treasury Corporation, le Département de l'Énergie et du Changement climatique du Queensland, ainsi que la Clean Energy Finance Corporation.



### Les discussions ont porté sur les sujets suivants :

- Les besoins des investisseurs en matière de *reporting* sur l'impact des obligations vertes souveraines, en particulier sur le risque climatique.
- Les intérêts et les attentes des investisseurs en ce qui concerne le prochain plan de contribution déterminé au niveau national (*Nationally Determined Contribution, NDC*), y compris le soutien aux filières sectorielles et davantage d'informations contextuelles et de clarté en ce qui concerne les priorités.
- L'importance de la certitude concernant les objectifs et la politique.
- L'adoption probable d'une réglementation sur la divulgation obligatoire et le soutien des investisseurs à la poursuite du développement des filières sectorielles et du plan *Net Zero* pour étayer la NDC.

En participant à cette initiative, BNPP AM a soutenu, avec d'autres investisseurs, les efforts déployés par les gouvernements pour respecter les engagements pris en matière de politique climatique. Le partage des meilleures pratiques sur la manière dont les investisseurs évaluent l'alignement souverain et leurs attentes en matière de risques et d'opportunités climatiques a constitué une partie précieuse du processus.

### Dans l'ensemble, l'examen a permis de constater que le projet pilote avait :

- renforcé l'orientation positive de la politique climatique australienne ;
- contribué à l'élaboration du cadre des obligations vertes du gouvernement australien ;
- renforcé les arguments économiques sur la transition lorsqu'elle était sujette à la politisation ;

- sensibilisé les acteurs gouvernementaux à la manière dont les politiques et les actions peuvent être intégrées dans les décisions d'investissement et avoir un impact sur les flux de capitaux dans le pays ; et
- renforcé la confiance des investisseurs pour qu'ils s'engagent avec des acteurs souverains.

### Gouvernement du Japon

Nous avons profité de notre participation à la conférence des PRI en septembre à Tokyo pour organiser des réunions d'engagement collaboratif avec le ministère japonais des Finances (*Ministry of Finance, MOF*) et le ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (*Ministry of Economy, Trade and Industry, METI*). Les membres de l'engagement souverain sur le changement climatique coordonné par les PRI, ainsi que d'autres signataires intéressés, le personnel des PRI et des partenaires organisationnels, ont rencontré divers responsables des deux ministères. Nous avons présenté le rôle de l'engagement souverain et partagé notre méthodologie d'évaluation propriétaire de la performance ESG souveraine.

Nous avons également discuté de la politique de transition de la « transformation verte » (*'Green Transformation', GX*) du Japon et de l'émission prévue d'obligations de transition économique GX. Bien que l'élaboration du cadre n'en soit qu'à ses débuts, nous avons exhorté les décideurs politiques à fournir de plus amples informations sur l'utilisation du produit des obligations GX pour la transition climatique et sur les hypothèses sous-jacentes utilisées dans l'élaboration des politiques, afin d'aider davantage nos décisions d'investissement. Nous avons constaté que des activités telles que l'utilisation et la production d'ammoniac et d'hydrogène peuvent avoir un large éventail d'impacts environnementaux. L'hydrogène produit par électrolyse à partir d'énergies renouvelables, plus communément appelé hydrogène vert, aura des effets très positifs sur l'environnement, tandis que l'hydrogène produit par reformage du méthane, ou hydrogène gris, entravera plus probablement l'atténuation des effets du changement climatique.

Nous avons expliqué qu'il serait très utile pour la prise de décisions des investisseurs que le cadre GX comprenne des détails sur les critères des activités éligibles afin de renforcer la confiance dans les avantages environnementaux et d'éviter les risques de *greenwashing*.

### Gouvernement du Canada

Nous avons participé à deux réunions exploratoires avec le gouvernement du Canada à Toronto lors de *PRI in Person* en octobre 2024. Parmi les sujets abordés figuraient le plan national sur le changement climatique du Canada et son plan de réduction des émissions à l'horizon 2030. Les quatre grandes priorités du Canada pour l'avenir proche sont les suivantes : lutte contre le changement climatique, gestion des déchets, protection de la biodiversité et adaptation et résilience au changement climatique. En outre, le Canada dispose d'un solide programme d'obligations vertes visant à mobiliser des capitaux pour soutenir les objectifs climatiques et environnementaux, ainsi que d'un encours d'émission de 11 milliards de dollars canadiens, tout en prévoyant deux émissions au cours de l'exercice 2024-25 pour un total de 4 milliards de dollars canadiens (2 milliards de dollars canadiens ont déjà été émis).



**Malika Takhtayeva**  
Analyste ESG souverain  
en charge des obligations  
durables, Responsable EMEA

« *Malgré la complexité de l'engagement souverain, il est de plus en plus reconnu que les régulateurs et les décideurs politiques sont des acteurs majeurs dans l'élaboration de futures économies durables car ils fixent les règles qui guident et gouvernent le comportement des entreprises. Le Collaborative Sovereign Engagement on Climate Change et le Policy Dialogue on Deforestation sont des initiatives puissantes à travers lesquelles les investisseurs peuvent s'engager avec les États souverains, y compris les marchés développés et émergents.* »

### IIGCC Sovereign Bonds & Country Pathways – Vers une plus grande intégration des obligations souveraines dans les stratégies d'investissement *Net Zero*

Nous avons rejoint cette initiative de l'IIGCC en 2023. Notre analyste ESG souverain a codirigé le groupe de travail sur les obligations souveraines et les trajectoires des pays, qui a élaboré un document de travail sur ce sujet, publié en avril 2024. L'une des principales recommandations était que les investisseurs améliorent l'intégration des obligations souveraines dans les stratégies d'investissement *Net Zero* afin d'exercer une plus grande influence sur les réductions d'émissions de l'économie réelle au niveau mondial. En outre, en juin 2024, notre analyste ESG souverain a contribué à l'élaboration du document de discussion de l'IIGCC intitulé « *Making NDCs investable - the investor perspective* » (Rendre les NDC investissables - le point de vue des investisseurs) afin d'identifier les recommandations clés pour les pays préparant leurs NDC mises à jour en 2025.

# ACTIES, PRIVÉS



## ACTIFS PRIVÉS

Notre plateforme dédiée aux actifs privés s'inscrit pleinement dans notre mission, qui est de générer des rendements durables à long terme pour nos clients. Par « durables », nous entendons à la fois des rendements stables à long terme et qui ne s'obtiennent pas au détriment de la société et de l'environnement.

Ces deux définitions du terme « durable » sont indissociables : nous ne pouvons pas générer de rendements à long terme sans contribuer à la transition énergétique, à la durabilité environnementale et à un système financier plus équitable et inclusif. C'est pourquoi notre plateforme dédiée aux actifs privés s'appuie sur une solide expertise interne tout en élargissant sa gamme de produits à de nouvelles classes d'actifs par le biais de plusieurs acquisitions.

Dix experts de notre *Sustainability Centre* sont dédiés aux actifs privés durables. En collaboration avec les équipes de gestion, ils conçoivent et mettent en œuvre des méthodologies dédiées à l'analyse ESG et d'impact, adaptées aux spécificités de chaque sous-classe d'actifs.



**David Bouchoucha**  
Responsable  
des Actifs privés

« Notre objectif est **de devenir le leader européen des actifs privés durables et à impact**. Nous travaillons main dans la main avec les experts ESG spécialisés en actifs privés au sein de notre Sustainability Centre. »

## Gestion directe

Nous proposons des opportunités d'investissement direct dans un large éventail de types d'actifs privés :

Actifs corporate   Actifs réels   Solutions de portefeuille   Dynamic Credit Group   Capital naturel

## Gestion indirecte

Nous intervenons en tant qu'investisseur expérimenté et de grande envergure dans des fonds d'actifs privés de tiers :

### Fund platform

- Une clientèle diversifiée dont les intérêts sont fortement alignés sur ceux du Groupe BNP Paribas

41 Mds€

d'actifs sous gestion et conseillés

+20 GW

capacité totale d'énergie renouvelable des projets financés en collaboration avec d'autres investisseurs

## Transition énergétique

Le changement climatique représente à la fois un défi important et une opportunité pour les investisseurs privés. Cela est particulièrement vrai pour les actifs réels, car ils ont non seulement une empreinte environnementale considérable, mais jouent également un rôle essentiel dans les efforts de lutte contre le changement climatique.

# 1,1 Mds€

investis dans la transition énergétique

### Prêts hypothécaires

En 2024, Dynamic Credit et le *Sustainability Centre* de BNPP AM ont collaboré étroitement pour affiner la stratégie en matière de prêts hypothécaires résidentiels néerlandais en y intégrant des caractéristiques durables visant à prendre en compte les rénovations dans les prêts hypothécaires. Cette stratégie innovante et personnalisée propose des modules simples pour financer la mise en place de rénovations durables dans les logements. En encourageant les rénovations durables dans les propriétés résidentielles, ce cadre soutient la transition vers des logements plus écologiques et s'aligne sur les objectifs climatiques de l'UE.

### L'immobilier commercial

Nos équipes de gestion et le *Sustainability Centre* ont développé une méthodologie de notation ESG sur mesure pour les stratégies « *Commercial Real Estate Debt* » (CRE – dette immobilière commerciale). Ce cadre intègre des indicateurs spécifiques au secteur, tels que l'efficacité énergétique, les mesures de rénovation et le bien-être des locataires. Cet outil de notation ESG CRE vise à évaluer la performance en matière de durabilité au niveau de l'actif, ainsi que les références ESG du promoteur, afin d'améliorer les décisions d'investissement et d'aligner les projets sur les objectifs en matière de durabilité et de valeur à long terme.

### La stratégie Solar Impulse Venture

La stratégie Solar Impulse Venture investit directement dans des entreprises à fort potentiel

de croissance dans le domaine des technologies ou services, qui pourraient avoir un impact sur la transition énergétique et écologique.

Cette stratégie s'appuie sur la solide expertise de la Fondation Solar Impulse en matière de climat, qui confirme l'impact environnemental positif des investissements sous jacents. Le modèle économique de chaque entreprise doit également être aligné sur au moins un Objectif de Développement Durable (ODD) spécifique ciblé. Début 2025, cette stratégie (classée Article 9 selon SFDR) [a annoncé son closing final](#), dépassant sa taille cible initiale avec 172 millions d'euros levés, grâce notamment à nos partenaires BNP Paribas, BNP Paribas Cardif, ainsi qu'à un groupe d'investisseurs institutionnels et particuliers partageant les mêmes valeurs.

### Infrastructure

La transition énergétique est l'une des grandes tendances qui soutiennent le marché des infrastructures en Europe, représentant plus de 50 % des opportunités d'investissement, et elle est au cœur de la stratégie de BNPP AM dans cette classe d'actifs. La transition vers une économie bas carbone nécessite des investissements massifs dans la production et le stockage d'énergie verte, l'efficacité énergétique, l'électrification des transports, la décarbonation des industries lourdes et le développement du recyclage. Notre approche sur le long terme correspond bien à ces critères, et nous avons lancé plusieurs stratégies, notamment la stratégie [Climate Impact Infrastructure Debt](#) en 2023, classée Article 9 selon SFDR, ainsi que la stratégie [Low Carbon Transition Infra Equity](#) en 2024.



**Karen Azoulay**  
Responsable  
des Actifs Réels

« Depuis la création de notre division d'actifs privés, les solutions environnementales ont constitué un axe stratégique majeur. Le lancement de plusieurs stratégies climatiques marque une étape importante dans nos efforts continus pour soutenir le financement de la transition vers une économie bas carbone, tout en offrant à nos clients la capacité d'origination unique de BNP Paribas dédiée à cette classe d'actifs. »

## Écosystèmes sains

Selon l'OCDE, plus de la moitié du PIB mondial (soit 44 000 milliards de dollars) dépend de la nature et des services écosystémiques. Pourtant, l'activité humaine et le changement climatique entraînent une perte de biodiversité à un rythme alarmant, mettant en péril le développement économique et les perspectives de prospérité humaine. Selon la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (*Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*, IPBES), la perte de biodiversité menace la réalisation de 80 % des sous objectifs des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies liés à la pauvreté, à la faim, à la santé, à l'eau, aux villes, au climat, à l'océan et aux sols.

Notre dernière [feuille de route biodiversité](#) décrit la manière dont nous luttons contre la perte de biodiversité et l'impact qu'elle a sur les entreprises et les pays dans lesquels nous investissons, ainsi que les impacts et dépendances des entreprises sur la biodiversité.

### Intégrer des considérations relatives à la biodiversité dans la dette d'infrastructure

Notre équipe d'experts réalise des évaluations en matière de biodiversité pour chaque projet dans lequel nous investissons. Citons par exemple la due diligence ESG menée

pour le financement de trois parcs éoliens terrestres situés en Italie, d'une capacité totale d'environ 82 MW. Grâce à l'outil iBAT (*Integrated Biodiversity Assessment Tool* - Outil de cartographie de la biodiversité autour des sites), nous avons été en mesure de déterminer si le projet se situait directement dans des zones de protection ou de grande importance pour la biodiversité et si des espèces menacées ou vulnérables y vivaient. Nous avons analysé une carte de sensibilité sur les oiseaux, en lien avec le développement de l'énergie éolienne, qui reflétait les controverses potentielles si les parcs éoliens devaient être situés dans des zones définies comme incompatibles avec la conservation des espèces d'oiseaux. Nous avons également vérifié si des évaluations d'impact sur l'environnement avaient été réalisées et quelles pourraient être les mesures de minimisation de ces impacts. Enfin, nous avons suggéré de mettre en œuvre les actions recommandées par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

### Le capital naturel comme solution d'investissement

Le capital naturel est en train de devenir une composante incontournable des stratégies d'allocation d'actifs, offrant des avantages à la fois financiers et environnementaux. La sylviculture, par exemple, offre non seulement des rendements attrayants et une

protection contre l'inflation, mais aussi la capture et la conservation du carbone, ainsi que la préservation de la biodiversité et la gestion de l'eau, fournissant ainsi un service essentiel de régulation du climat mondial. En matière d'investissement, le poids du capital naturel est encore relativement faible. Néanmoins, il évolue rapidement, encouragé par les initiatives de l'ONU et d'autres organismes supranationaux, et devrait s'accompagner d'un développement continu des investissements associés et d'une prise de conscience accrue des clients.

En 2023, nous avons décidé d'élargir notre plateforme d'investissement dédiée aux marchés privés en acquérant la société danoise spécialisée dans le capital naturel, [International Woodland Company \(IWC\)](#). En 2024, nous avons lancé, en partenariat avec IWC, notre première stratégie de gestion forestière. Classée Article 9 selon SFDR, elle vise à investir dans des forêts gérées de manière durable pour offrir des rendements financiers tout en soutenant des pratiques d'investissement responsables afin de lutter contre le changement climatique, améliorer la résilience des actifs forestiers et préserver la biodiversité.

L'année la plus récente pour laquelle nous disposons de données est 2023 :

708 000

hectares de forêts productives durables

648

espèces protégées

194 543 MtCO<sub>2</sub>

stockés dans les forêts



**Maxence Foucault**  
Spécialiste ESG,  
Responsable des actifs  
privés

« Les actifs privés offrent un éventail intéressant d'options pour relever les défis croissants liés à l'eau, à la qualité des sols et aux écosystèmes. Intégrer la biodiversité dans les décisions d'investissement, c'est choisir une croissance à long terme où la nature et l'humanité peuvent prospérer ensemble. »



**Blue Alliance**

Le Positive Impact Accelerator de BNP Paribas a mis en place un mécanisme de financement unique pour [soutenir les actions de conservation de l'océan](#), en finançant des projets d'aquaculture et d'écotourisme au sein de communautés locales aux Philippines, en Indonésie, en Tanzanie et au Cap-Vert. Cette initiative vise à générer des sources de revenus durables pour les entités de la Blue Alliance qui gèrent les aires marines protégées dans ces pays. Cette structure innovante de financement via la dette privée sur 10 ans combine un mécanisme de financement mixte visant à réduire les risques pour les investisseurs privés et un taux d'intérêt lié à l'impact, basé sur des indicateurs clés de performance liés à la biodiversité et aux moyens de subsistance des communautés locales. Notre objectif est d'attirer des co-investisseurs afin d'augmenter le financement privé pour la gestion des aires marines protégées.

**NatureMetrics**

BNP Paribas a également investi dans [NatureMetrics](#), qui commercialise le séquençage de l'ADN de tout organisme présent dans des échantillons prélevés dans l'environnement via l'air, l'eau et le sol. Sa solution permet de générer des données sur la biodiversité à grande échelle grâce à la technologie de l'ADNe (ADN environnemental). Elle rassemble également diverses sources de données sur sa plateforme numérique afin que les entreprises puissent évaluer leurs risques et surveiller leur impact sur la nature.

**Égalité**

Les inégalités présentent des risques à la fois systémiques et au niveau des entreprises, et sont liées aux opportunités et aux risques sociaux et environnementaux. Les actifs privés offrent une occasion unique d'aborder les aspects sociaux en investissant activement dans des entreprises sociales et en intégrant des considérations sociales dans les décisions d'investissement. Cela peut couvrir un large éventail de thèmes tels que les droits de l'homme et du travail, mais aussi le partage des bénéfices, la diversité, la santé et la sécurité, ainsi que la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'impact sur les communautés locales.

**308 Mds€**

d'actifs sous gestion

**52**

investissements



En savoir plus sur notre **stratégie forestière**

Plus de

**374 570**

particuliers rassemblant...

**237 M€**

d'encours solidaires investis dans...

**31**

entreprises solidaires



**Sophie Méchin**  
Sustainability Centre, Responsable actifs privés

« En tant qu'investisseur à long terme ciblant les petites et moyennes entreprises et projets, nous disposons d'une plus grande marge de manœuvre pour agir sur les facteurs d'égalité, soit en incitant les gestionnaires de fonds et les entreprises de nos portefeuilles à adopter les meilleures pratiques à mesure qu'elles se développent, soit en soutenant les fournisseurs de solutions. »



## ACTIFS PRIVÉS

### Investissements solidaires

La stratégie de BNP Paribas *Social Business Impact* centralise les investissements solidaires de plusieurs de nos fonds 90/10. Son objectif est d'investir jusqu'à 10 % de son actif dans des associations, coopératives et entreprises solidaires qui s'adressent aux personnes fragilisées et aux enjeux environnementaux dans notre société. En 2024, nous avons continué à soutenir un certain nombre d'entreprises solidaires à travers nos fonds.

### Phenix

Chaque année, 1,3 milliard de tonnes d'aliments destinés à la consommation humaine sont gaspillés dans le monde. C'est en partant de ce constat que la société Phenix, créée en 2014, s'est donnée pour mission de lutter contre le gaspillage alimentaire. Aujourd'hui, la start-up est présente dans 27 agences en France et dans quatre autres pays. Pour répondre à ce problème, Phenix a développé un certain nombre de solutions technologiques destinées à la grande distribution (comme Leclerc, Intermarché ou Franprix) et aux entreprises agroalimentaires (telles que Danone ou Coca-Cola), sous forme de dons de nourriture à des associations, de revente à prix réduit aux consommateurs ou pour l'alimentation animale. Nous [investissons dans Phenix](#) depuis 2022.

### Groupe Vitamine T

Depuis sa création en 1978, le Groupe Vitamine T se consacre à celles et ceux qui sont privés d'emploi en France. Avec 31 entreprises sociales opérant dans différents secteurs d'activités,

notamment les services à la personne, l'économie circulaire, le maraîchage biologique et le jardinage, Vitamine T embauche des personnes, les forme à un ou plusieurs métiers pour leur permettre d'accéder à un emploi pérenne ensuite. En outre, Vitamine T élabore et supervise des programmes destinés à aider les personnes dont les possibilités d'emploi sont limitées.

### Familles Solidaires

[Familles Solidaires](#) a été créée en 2013 dans le but de développer des projets d'habitat inclusif. L'habitat inclusif consiste en des maisons ou des appartements, organisés en colocations ou en appartements individuels regroupés avec des espaces de vie communs pour les personnes fragilisées par l'âge et/ou le handicap, dans le but de favoriser les liens sociaux, de promouvoir la solidarité entre les résidents et d'aider les proches aidants. Familles Solidaires acquiert des terrains, rénove ou construit des habitats à taille humaine - pouvant accueillir de cinq à dix personnes - pour les mettre à la disposition de personnes en perte d'autonomie. Plus récemment, Familles Solidaires a entrepris le développement « d'immeubles solidaires », qui intègrent à la fois des habitats inclusifs et des logements pour les ménages conventionnels, favorisant ainsi la diversité et la cohésion sociale entre les résidents.

### FMS

Fondée en 2008, FaCylities Multi Services (FMS) est l'une des principales entreprises en France dédiées à l'intégration des personnes en

situation de handicap dans le monde du travail, avec un chiffre d'affaires de 22 millions d'euros et plus de 800 collaborateurs à fin 2023. FMS couvre cinq grands secteurs : l'informatique, la logistique, le textile, le bâtiment et les ressources humaines. L'entreprise favorise l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en leur offrant des opportunités professionnelles, des formations et un accompagnement. BNPP AM a investi 2 millions d'euros en 2024 pour soutenir la croissance de l'entreprise et renforcer son impact social.

### Contrats à impact social

Les contrats à impact social consistent à trouver des investisseurs privés pour financer un programme à impact social/environnemental conçu par une association ou une entreprise solidaire. Les investisseurs seront remboursés, avec intérêts, par un tiers, souvent un gouvernement ou un bailleur de fonds public, si les objectifs d'impact prédéfinis sont atteints et approuvés par un évaluateur indépendant.

**2 fonds** réunissant plus de...

**71 M€** investis dans...

**21** obligations à impact qui ont un impact significatif :

- plus de **60 800 bénéficiaires** aidés (réfugiés, jeunes vulnérables et personnes en situation de handicap) à accéder à un emploi pérenne ou à suivre une formation qualifiante
- plus de **4 000 tonnes** d'émissions de CO<sub>2</sub> évitées
- plus de **6 000 m<sup>3</sup>** d'eau potable économisés.



En savoir plus sur notre investissement dans Phenix

### Qu'est-ce qu'un fonds d'épargne solidaire 90/10 ?

Un fonds d'épargne solidaire 90/10 alloue 90 % de son actif à des investissements traditionnels, tels que des actions et des obligations, visant à générer des rendements financiers. Les 10 % restants sont consacrés aux investissements dans l'économie sociale et solidaire, qui privilégient la durabilité environnementale, l'impact social et la gouvernance éthique. Cette structure de fonds ne vise pas seulement la croissance financière, mais soutient également des initiatives qui profitent à l'ensemble de la communauté, favorisant la solidarité entre les collaborateurs en alignant leurs investissements sur des valeurs communes et sur la responsabilité sociale. Les entreprises françaises de plus de 50 salariés doivent offrir à leur personnel la possibilité d'investir dans un fonds 90/10. À la fin de l'année 2024, nous gérons 2,9 milliards d'euros dans des fonds 90/10.

54 208

personnes employées en insertion et/ou accompagnées

10 337

personnes logées

28 591

projets entrepreneuriaux financés et/ou accompagnés (microfinance)

294 258

bénéficiaires de soins de santé et de maintien de l'autonomie

9 776

hectares de terres agricoles biologiques cultivées

## INTÉGRATION ESG

Nous pensons que l'intégration dans notre analyse de critères ESG nous aide à prendre en compte un ensemble de risques et d'opportunités plus étendu, ainsi qu'à mieux comprendre le rôle des entreprises dans la gestion des risques systémiques et à relever les défis de la transition vers une économie plus durable et inclusive.

Les investissements dans les actifs privés sont réalisés à long terme, rendant l'intégration ESG

d'autant plus cruciale que les enjeux liés à la durabilité se développent souvent sur le long terme.

Les marchés privés couvrant un large éventail de types d'actifs, nos approches en matière d'intégration ESG ont été conçues pour chacun d'entre eux, en tenant compte de leurs spécificités et du large éventail de réalités qu'ils couvrent.

### Exemples d'intégration ESG au sein de notre Fund Platform

Nous disposons d'une méthodologie propriétaire d'intégration ESG pour notre Fund Platform, dans le cadre de laquelle nous investissons dans d'autres fonds d'actifs privés, soit directement par le biais de fonds de fonds, soit par le biais de mandats de conseil. Cette méthodologie s'applique tout au long du processus d'investissement en cinq étapes, au cas par cas.

Questionnaire ESG	Notation ESG	Courrier d'engagement	Seuils minimum	Engagement
Questionnaire basé sur les PRI et autres cadres, envoyé aux General Partners (GP) avant l'investissement	Score ESG détaillé pour 8 catégories, agrégé afin d'obtenir un score ESG final	Mise en œuvre des exclusions de BNPP AM dans les courriers d'engagement, et activités d'engagement lorsque nécessaire	Critères minimaux spécifiques à chaque stratégie, liés au score ESG et à la politique de conduite responsable des entreprises	Suivi post-investissement et discussions avec les GP devant renforcer leur dispositif d'intégration des critères ESG

### Co-investissements en Private Equity

Nous utilisons la même méthodologie de notation ESG que notre plateforme de fonds dans notre stratégie de co-investissement en Private Equity :

- score ESG basé sur la combinaison du score de la société cible et de son actionnaire financier majoritaire (ou minoritaire) avec un seuil minimum ; et
- évaluation de la matérialité avec une analyse qualitative des risques sectoriels ESG de l'entreprise.

### L'innovation dans les actifs privés

#### Greenscope

La mise en place de reportings ESG est de plus en plus nécessaire en raison des exigences des régulateurs et des investisseurs, alors que l'accès aux données ESG peut s'avérer plus difficile que pour les actifs cotés. Pour améliorer notre collecte de données, nous avons décidé d'explorer des solutions de collecte de données ESG telles que Greenscope. Cela nous a permis de standardiser et d'étendre notre collecte de données ESG à l'ensemble des actifs privés. Greenscope est une start-up française qui facilite la gestion systématique et régulière des données ESG.

#### Kayrros

À travers nos activités de capital-risque, nous investissons dans des solutions de pointe afin d'apporter des innovations concrètes à nos clients. En 2022, nous avons investi dans Kayrros, puis réalisé un « *proof of concept* » en 2024, afin d'évaluer les risques liés à la biodiversité associés aux infrastructures. Kayrros, une entreprise de premier plan dans le domaine de l'intelligence environnementale, exploite l'intelligence artificielle et la géo analyse sur l'imagerie satellitaire et les données de terrain pour fournir des informations essentielles sur l'énergie, l'environnement et la durabilité, facilitant ainsi une prise de décision plus éclairée.



## Conduite responsable des entreprises

Quel que soit le lieu où elles opèrent, nous attendons de nos participations en actifs privés qu'elles respectent leurs obligations fondamentales en matière de droits humains et de droit du travail, de protection de l'environnement et de lutte contre la corruption. Nous disposons également d'une série de [politiques](#) sectorielles qui définissent les politiques d'investissement dans des secteurs spécifiques et qui guident nos critères de sélection et notre approche d'engagement.

## Engagement

En tant que « *future maker* », nous utilisons nos investissements et notre capacité à engager le dialogue avec les entreprises, les pouvoirs publics et les organismes de normalisation en faveur d'un modèle économique intégrant une transition énergétique réussie, des écosystèmes sains et une société plus égalitaire.

### Engagement dans notre fonds de fonds à impact

Le fonds à impact de BNPP AM investit dans des fonds ayant un fort potentiel d'impact et des références en matière de private equity. Ces fonds allouent des capitaux à des secteurs à fort impact tels que la santé, la lutte contre le changement climatique et l'économie circulaire. Cependant, leur expertise en matière de gestion des facteurs d'impact et ESG peut varier considérablement.

Notre objectif est d'aider ces fonds à progresser vers des niveaux d'ambition et de pratique plus élevés, en les guidant pour qu'ils deviennent des facilitateurs de changement du système.

Depuis que nous avons commencé à investir dans ce fonds, nous avons organisé des réunions avec les fonds sous-jacents afin d'évaluer leur maturité en matière d'impact et de considérations ESG, de suggérer des axes d'amélioration et d'assurer le suivi des résultats. Ces réunions ont rassemblé les *managing partners*, les équipes de gestion, les équipes opérationnelles et les experts ESG ou en matière d'impact. Nous avons partagé des outils, des cadres et des conseils sur la définition et la formalisation de leur intentionnalité, de leurs objectifs d'impact et des moyens de mesurer leur impact.

Une partie de l'intéressement aux plus-values du fonds de fonds étant liée à l'amélioration des pratiques d'impact des fonds sous-jacents, plusieurs éléments font l'objet d'un suivi régulier. Depuis leur création, les pratiques de tous les fonds sous-jacents ont évolué, certains d'entre eux recrutant des spécialistes de l'impact et améliorant la manière dont ils rendent compte de leurs activités en matière d'impact et, à terme, de la performance de leur portefeuille en matière d'impact. Certains GP, initialement « favorables à l'impact », sont désormais des gestionnaires de premier plan dans le domaine de l'investissement à impact. Ces efforts d'engagement prennent du temps à se concrétiser, mais des changements tangibles sont en train de se produire dans l'écosystème de l'investissement en private equity.

## Responsabilité Sociale et Environnementale

« Passer de la parole aux actes » est essentiel pour atteindre l'excellence. En tant qu'investisseur durable, nos pratiques d'entreprise et nos *reportings* doivent égaler, voire dépasser, les standards que nous attendons des entreprises dans lesquelles nous investissons. Pour ce faire, nous avons adopté une stratégie pour intégrer la durabilité dans la façon dont nous opérons en tant qu'entreprise, qui repose sur les grands thèmes suivants : réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> ainsi que nos déchets, parvenir à un meilleur équilibre femme/homme avec plus de diversité et enfin centrer nos initiatives de volontariat sur l'insertion des jeunes. Nous mettons en œuvre cette approche dans notre division d'actifs privés, notamment par la formation et le volontariat.



Nos **politiques** sont disponibles sur notre site corporate



# ÉQUIPES, CULTURE D'ENTREPRISE ET RSE

# CULTURE

« Passer de la parole aux actes » est essentiel pour atteindre l'excellence. En tant qu'investisseur durable, nos pratiques d'entreprise et nos *reportings* doivent correspondre, voire dépasser, les standards que nous attendons des entreprises dans lesquelles nous investissons. Au cours des cinq dernières années, nous nous sommes attachés à immerger nos collaborateurs dans un environnement de travail durable, où ils peuvent avoir un impact grâce à leur travail, et nous les encourageons à prolonger cette démarche dans leur vie personnelle.

Nous pensons qu'intégrer des pratiques durables dans nos stratégies d'investissement peut contribuer positivement aux conditions économiques, environnementales et sociétales mondiales tout en préservant les rendements durables à long terme de nos clients.

La clé pour atteindre ces résultats réside dans nos collaborateurs. Chez BNPP AM, c'est au cœur de notre activité ; [nos collaborateurs sont fiers de l'impact qu'ils ont](#), notamment en aidant nos clients à atteindre leurs objectifs et en contribuant à un avenir meilleur.

## Bâtir une culture de la durabilité

Pour concrétiser notre objectif et notre stratégie, il est essentiel que nos collaborateurs comprennent ces enjeux et soient en accord avec eux. Nous pensons également que la création d'un environnement de travail conforme à notre philosophie d'investissement permettra à nos collaborateurs d'être davantage sensibilisés aux questions de durabilité et qu'ils les intégreront plus naturellement dans leurs activités quotidiennes.

Nous incluons des questions sur notre culture et notre stratégie dans nos enquêtes de satisfaction internes sur l'engagement des collaborateurs, et nous posons ces questions chaque année afin de suivre nos progrès. **En 2024, les réponses ont continué à être extrêmement positives, 83 % des personnes interrogées déclarant qu'il est important pour elles que nous devenions un gérant d'actifs pleinement responsable et 71 % des personnes interrogées déclarant comprendre le rôle qu'elles jouent dans notre engagement à l'égard de la durabilité.** Nous pensons que ces résultats témoignent de l'efficacité de notre approche, mais nous savons que nous devons rester vigilants dans ce domaine, car il s'agit d'un élément essentiel pour maintenir notre position de leader en matière de durabilité<sup>1</sup>.

Notre Stratégie Globale *Sustainability* mise à jour, publiée en 2024, comprend désormais un pilier « Des paroles aux actes », et nous considérons la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) ainsi que la prise en compte de la durabilité dans nos pratiques d'entreprise comme un facteur de différenciation important dans notre stratégie de recrutement et pour atteindre nos objectifs commerciaux. Nous avons des ressources dédiées à ce sujet afin de nous aider à atteindre nos objectifs.



**Chris Ouellette**  
Responsable Global de la Responsabilité Sociale et Environnementale

« Nous pensons que notre objectif d'intégrer la durabilité dans notre activité – **nos investissements, notre organisation, nos processus, nos opérations et d'autres aspects de notre activité** – nous permet de bâtir une culture de la durabilité qui nous aidera à concrétiser notre stratégie d'entreprise. »

# 83 %

des personnes interrogées déclarent qu'il est important pour elles que nous devenions un gérant d'actifs pleinement responsable

# 71 %

des personnes interrogées déclarent comprendre le rôle qu'elles jouent dans notre engagement à l'égard de la durabilité

<sup>1</sup> – 2<sup>e</sup> en Europe sur les stratégies thématiques durables, selon une analyse réalisée par BNP Paribas Asset Management sur la base des données Morningstar au 31/12/24.

## Sustainability Academy @AM

Nous avons conscience que le développement durable et les enjeux ESG évoluent rapidement et qu'il est essentiel que nos collaborateurs suivent le rythme des changements pour atteindre leurs objectifs. Nous pensons également que la formation en matière de développement durable est un levier clé pour bâtir une culture solide, attirer et fidéliser nos employés et s'assurer que nous soyons à la hauteur de notre stratégie.

Nous investissons de manière significative pour nous assurer que nos employés disposent des connaissances les plus récentes sur les questions de durabilité. Cela se fait principalement par le biais de notre Sustainability Academy @AM, notre programme de formation dédié en matière de développement durable.

Chaque collaborateur se voit attribuer un parcours de formation spécifique en fonction du niveau de connaissances en matière de durabilité requis dans le cadre de ses fonctions. Chaque parcours de formation dure entre 4 et 15 heures. Certains collaborateurs doivent en outre obtenir des certifications externes sur le développement durable, dont certaines peuvent nécessiter jusqu'à 100 heures de formation.

### Voici quelques points forts de la Sustainability Academy @AM en 2024 :

- Lancement d'un programme de formation sur le *greenwashing* destiné à l'ensemble des collaborateurs, qui a comptabilisé plus de 1 200 participants.
- Organisation de trois master classes sur les nouveaux indicateurs SFDR, avec plus de 600 participants.

- Organisation d'un atelier d'une heure et demie sur des exemples concrets d'intégration ESG dans nos portefeuilles, auquel ont participé plus de 450 personnes.
- Lors de notre forum annuel de l'investissement, qui a réuni plus de 330 participants, des séances plénières sur les minéraux essentiels, la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques et le *Net Zero* ont été organisées.
- Organisation d'un webinaire sur notre feuille de route pour lutter contre les inégalités.
- Organisation d'une série d'ateliers participatifs (fresques) de trois heures sur le changement climatique et autres sujets environnementaux, auxquels un quart de nos collaborateurs ont participé.
- Mise en place d'une boîte à outils sur la durabilité et d'une approche de formation spécifique pour les nouveaux arrivants.
- Mise en place d'une formation sur la durabilité pour un certain nombre de membres du conseil d'administration de la société d'exploitation de BNPP AM.

### En plus de la formation interne :

- 807 collaborateurs ont reçu une certification externe en finance durable telle que la Certification AMF Durable, le *CFA Certificate in ESG Investing* ou le *Certificate in Climate and Investing*, l'*EFFAS Certified ESG Analyst*, ou l'un des certificats proposés par les PRI.
- Parmi les collaborateurs ayant obtenu des certifications externes, 32 ont suivi un programme

de certification développé par le Groupe BNP Paribas avec l'*Institute for Sustainable Leadership* (CISL) de l'Université de Cambridge. Le *CISL Positive Impact Business Certified Training* est une formation de 7,5 jours, dispensée en ligne et en personne, sur une période de trois mois, et portant sur la finance et la durabilité. À l'issue cette formation, les diplômés sont devenus des pionniers de l'impact positif, une communauté d'experts internes en matière de durabilité qui développent des projets ayant un impact positif au sein de l'organisation.

- Sept membres de notre Comité exécutif, dont notre Directeur Général, ont suivi une version spécialement conçue du programme CISL destinée aux cadres dirigeants de BNP Paribas. Il comprend des sessions sur chacun des piliers de la stratégie en matière de durabilité du Groupe BNP Paribas.

Nous avons ajouté des questions sur les compétences en matière de durabilité à notre enquête de satisfaction interne, et 73 % d'entre eux ont déclaré qu'ils disposaient du niveau de formation adéquat en matière de durabilité pour exercer leurs fonctions.

Nous pensons avoir développé une stratégie efficace pour garantir que nos collaborateurs disposent des compétences et des connaissances dont ils ont besoin pour nous aider à mettre en œuvre notre stratégie à long terme. Nous pensons également avoir adopté une approche efficace pour veiller à ce que nos collaborateurs reçoivent la formation adéquate. La durabilité est cependant une thématique en constante évolution et nous prévoyons d'introduire de nouveaux sujets et d'approfondir les sujets existants en 2025, afin de continuer à les maintenir à jour.

807

collaborateurs ont reçu une certification externe en finance durable

73 %

des collaborateurs ont déclaré avoir reçu le niveau de formation adéquat en matière de durabilité pour exercer leur fonction

787

participants à des ateliers sur le thème de l'environnement (fresques) depuis 2019



Nous sommes fiers d'avoir reçu le *Brandon Hall Gold Award* pour notre approche en matière d'éducation sur les sujets de durabilité.

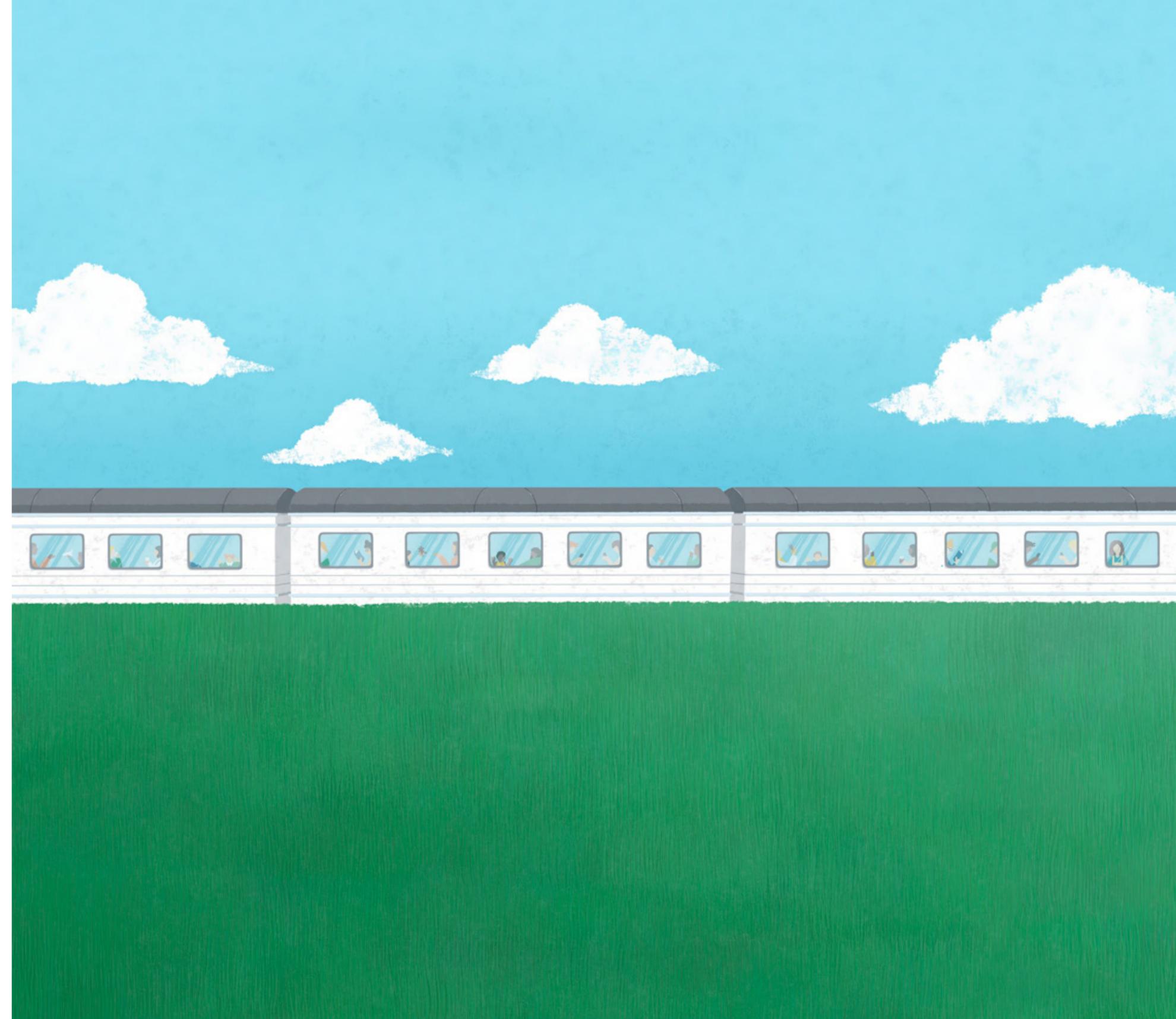


- En savoir plus sur nos **Champions ESG**
- En savoir plus sur notre **partenariat avec GRASFI**

### Réseau transversal et international d'experts en finance durable

De nombreux membres du *Sustainability Centre* et un certain nombre de nos champions ESG font partie du réseau transversal et international d'experts en finance durable (*Network of Experts in Sustainability Transition* - NEST) du Groupe BNP Paribas. Les membres du NEST travaillent non seulement au sein de leurs métiers et entités, mais aussi dans l'ensemble du Groupe pour partager leurs connaissances et soutenir les clients dans leurs transitions.

Le réseau, composé de centaines d'experts, a organisé 19 webinaires internes auxquels ont participé plus de 3 000 personnes. Il a également organisé le *NEST Day*, une conférence de deux jours sur la thématique de la durabilité au cours de laquelle 320 participants ont assisté à 20 heures de séminaires et d'ateliers animés par 37 intervenants extérieurs. NEST a également publié quatre newsletters en 2024 sur la transition écologique et juste, en s'appuyant sur les connaissances de plus de 100 experts internes et externes. Parmi celles-ci une édition spéciale sur la [Transition Juste](#) a été publiée, basée sur une étude menée auprès de près de 10 000 Européens sur la rapidité et les conséquences de la transition énergétique.



## Réduire l'impact environnemental de nos activités opérationnelles

Nous nous sommes engagés à aligner nos portefeuilles d'investissement sur une trajectoire conforme aux objectifs de l'Accord de Paris, et nous prévoyons de faire de même quant aux émissions liées à nos activités opérationnelles. Cet engagement figure également parmi les 10 engagements sur lesquels repose notre feuille de route *Net Zero*.

Notre consommation d'énergie dans nos bâtiments, nos déplacements professionnels et notre consommation de papier ont considérablement diminué en 2020 et 2021 en raison de la pandémie, et nous avons conservé certaines de ces habitudes, ce qui nous a permis de maintenir nos émissions à un niveau acceptable. Le Groupe BNP Paribas s'est fixé un objectif d'émissions de gaz à effet de serre de 1,85 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e) par collaborateur d'ici 2025, et nous nous situons à 2,1 tCO<sub>2</sub>e à la fin de l'année 2024.

**Nous adoptons trois approches pour atteindre cet objectif, par ordre de priorité :**

### Accroître l'efficacité énergétique de nos opérations

- La quasi-totalité de nos espaces de travail sont dans des bâtiments énergétiquement certifiés.
- Les data centers du Groupe BNP Paribas en France sont tous certifiés ISO 50001.

### Consommer une électricité verte ou à faible teneur en carbone

- La majorité de nos collaborateurs travaillent dans des bureaux alimentés par de l'électricité verte ou à faible teneur en carbone.

- Le Groupe BNP Paribas a conclu un contrat d'achat d'électricité d'une durée de 10 ans qui lui permet de couvrir 25 % de ses besoins annuels en électricité en France grâce à 12 parcs photovoltaïques du portefeuille d'électricité d'EDF Renouvelables.

### Compenser les émissions résiduelles

- Depuis 2017, le Groupe BNP Paribas compense les émissions résiduelles liées à nos espaces de travail et à nos déplacements professionnels à travers les projets suivants en 2024 :
  - au Kenya, le projet Kasigau est un programme de préservation et de restauration de 200 000 hectares de forêt. Porté par l'ONG *Wildlife Works*, il finance également l'accès aux soins, à l'eau et à l'éducation des populations locales ;
  - en Inde, le projet repose sur un programme de compensation carbone volontaire sur dix ans dans le cadre d'un partenariat entre BNP Paribas et la Fondation GoodPlanet, via la construction de 13 000 biodigesteurs ;
  - au Guatemala, des centaines de propriétaires de terres, dont des communautés locales, se sont regroupés pour protéger près de 60 000 hectares de forêt ;
  - au Pérou, un programme de déploiement de poêles à bois améliorés dans plusieurs régions du pays, qui permet de réduire la quantité de bois utilisée et de diminuer les émissions de carbone tout en éliminant les fumées nocives des habitations.

### Mobilité durable

**Ces dernières années, nous avons développé nos programmes pour encourager nos collaborateurs à se rendre au bureau de manière plus durable. En 2024, nous avons introduit le Pass Mobilité Arval pour nos collaborateurs en France.**

Ce pass offre aux collaborateurs une plus grande flexibilité pour utiliser différents modes de transport durables, ainsi que pour payer les dépenses liées à la mobilité telles que la réparation d'un pneu de vélo ou l'achat d'un nouveau casque.

En payant les dépenses éligibles avec le pass, qui peut être chargé sur les téléphones portables, BNPP AM avance les frais et le collaborateur paie 50 % des frais, soit par carte bancaire qu'il a connectée au pass, soit par prélèvement sur son salaire. Nous espérons que cette plus grande flexibilité et la suppression des formalités administratives encourageront les collaborateurs à utiliser leur crédit de mobilité durable.

## Mission zéro déchet

**Reconnaissant la relation entre les émissions de gaz à effet de serre et la gestion des ressources, l'un de nos objectifs environnementaux à long terme est d'éliminer les déchets mis en décharge, de contribuer à la protection de l'environnement naturel qui nous entoure et d'enrayer la perte de biodiversité. Nous sensibilisons nos collaborateurs à ces sujets de différentes manières :**

- En 2024, nous avons proposé des ateliers de jardinage aux collaborateurs de notre siège social en région parisienne. L'objectif de ces ateliers était d'enseigner

aux collaborateurs les compétences utiles tout en leur transmettant des connaissances importantes sur la manière de renforcer la biodiversité en milieu urbain. Ils ont planté, entretenu et récolté plus de 60 variétés de légumes, de fleurs, de fruits et de plantes aromatiques tout au long de l'année. Ces actions complètent les ruches que nous hébergeons sur le toit de nos locaux et le miel que nous y récoltons.

- Un certain nombre de nos collaborateurs ont participé à des ateliers d'une demi journée (ou fresques) sur la biodiversité et l'économie circulaire. L'atelier sur la

biodiversité adresse les questions et les pressions liées à la biodiversité en se basant sur le rapport de l'IPBES (*Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services*, plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques).

- Nos collaborateurs ont eu l'occasion de participer à plusieurs événements en ligne organisés par le Groupe BNP Paribas via son partenariat avec Naturalis.
- Les collaborateurs de notre bureau de Londres ont participé au nettoyage de parcs locaux.

## GreenIT@AM

Avec la digitalisation croissante de nos activités, l'informatique a pris une place importante dans notre quotidien, au prix d'une demande d'énergie toujours plus importante. Au-delà du rôle de nos équipements informatiques dans les effets du changement climatique, la production et la destruction de ces équipements associés ont des impacts nuisibles sur l'environnement que nous ne pouvons plus ignorer.

Nous avons donc mis en place un certain nombre d'initiatives visant à réduire l'impact environnemental de nos activités informatiques :

- Fermeture d'anciens data centres et data rooms au profit d'installations de pointe dotées de technologies de refroidissement améliorées qui réduisent l'utilisation des ressources primaires jusqu'à 50 %.
- Engagement et collaboration avec nos 25 principaux fournisseurs informatiques pour exposer nos objectifs environnementaux et aligner nos contrats en conséquence. Nous avons renouvelé nos équipements informatiques lors du déménagement de notre siège social et avons veillé à leur meilleure efficacité énergétique.
- Mise en place de partenariats tels que [BNP Paribas 3StepIT](#), afin d'assurer une meilleure réutilisation et un meilleur recyclage de nos anciens équipements informatiques. En 2024, 3StepIT a réutilisé 1 287 pièces d'équipement en notre nom et recyclé 205 autres équipements dans des installations certifiées.

En 2024, BNP Paribas 3StepIT a ouvert un nouveau centre de reconditionnement et de recommercialisation en France, qui pourra traiter 400 000 unités par an, une étape importante dans l'engagement du Groupe BNP Paribas en faveur de l'économie circulaire.

### Une première dans le secteur bancaire français

L'année dernière, le Groupe BNP Paribas a signé avec EDF Renouvelables un contrat d'achat d'électricité d'entreprise d'une durée de 10 ans pour l'achat d'énergie fournie par 12 parcs photovoltaïques. Cette énergie **couvrira 25 % de notre consommation annuelle d'électricité** en France, contribuant ainsi à réduire davantage nos émissions de CO<sub>2</sub> liées à nos activités opérationnelles.

Notre consommation totale d'énergie a diminué de manière significative grâce à la mise en place du flex office, qui nécessite moins d'espace de travail, et grâce au déménagement dans des espaces de travail plus efficaces sur le plan énergétique. Les changements les plus notables sont le déménagement de notre siège social francilien dans un bâtiment plus petit et plus économe en énergie, et le déménagement de nos bureaux en Belgique dans un bâtiment passif (un bâtiment passif est un bâtiment axé sur l'efficacité énergétique et la réduction de l'empreinte carbone).

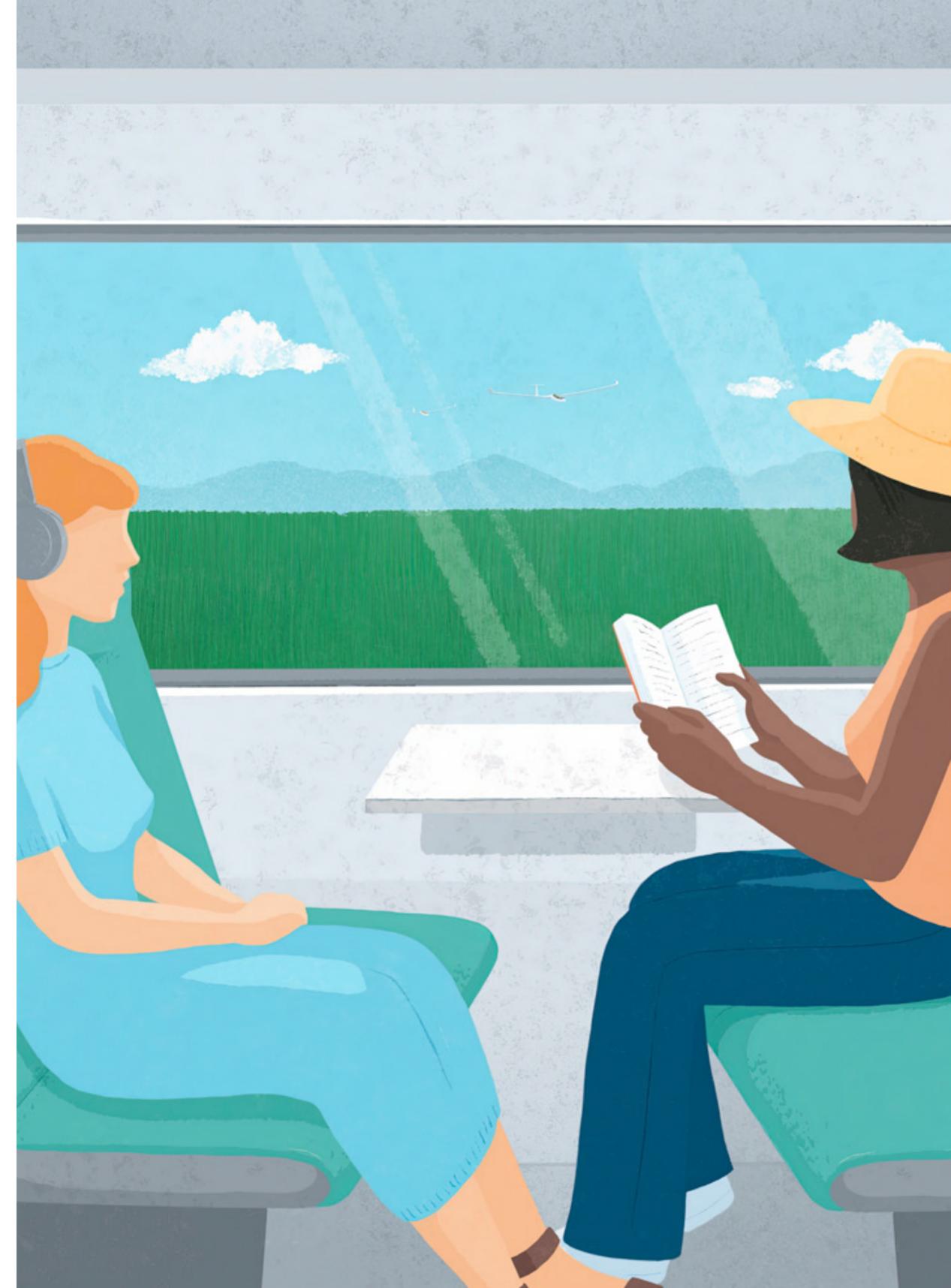
Nous continuons à mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique dans notre siège social francilien, et nous avons réussi à réduire sa consommation d'énergie de 4 % supplémentaires en 2024 par rapport à 2023.

**24 %**

de consommation totale d'énergie provenant d'énergies renouvelables

**2,1 tCO<sub>2</sub>e**

d'émissions de gaz à effet de serre par collaborateur liées à nos activités opérationnelles



# DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

**Nous sommes convaincus que la Diversité, l'Équité et l'Inclusion relèvent de notre responsabilité collective au quotidien. Elles constituent un puissant levier pour libérer le potentiel de chacun, contribuer à une culture du travail performante et représentent un facteur de différenciation pour être un leader de la gestion d'actifs. Nous nous efforçons d'adopter une éthique de travail fondée sur le principe d'égalité des chances. Cette conviction se traduit par des politiques et des initiatives concrètes qui sont au cœur de notre réussite et conduite du changement, tant en interne qu'en externe.**

## Une base solide en matière de diversité, d'équité et d'inclusion

En tant que gérant d'actifs international présent dans 34 pays, la diversité fait partie intégrante de notre ADN. Elle se reflète non seulement chez nos collaborateurs et les communautés dans lesquelles nous sommes présents, mais aussi par le biais des clients que nous servons, des bénéficiaires finaux qu'ils peuvent servir et des nombreuses autres parties prenantes avec lesquelles nous interagissons en permanence.

Par le biais de notre code de conduite, qui comprend une section dédiée au « respect de ses collègues », nous nous engageons à offrir un lieu de travail sûr et respectueux à l'ensemble de nos collaborateurs. Un accord mondial pour les travailleurs signé en 2018, conforme aux lois des pays dans lesquels nous opérons, a fourni un cadre commun pour traiter les questions sociales concernant nos collaborateurs à travers le monde. En novembre 2024, le Groupe BNP Paribas et UNI Global Union, une fédération syndicale internationale, ont signé un nouvel accord qui renforce les droits fondamentaux de nos collaborateurs et élève

le niveau des questions sociales. Il s'appuie sur les pratiques positives observées depuis la signature initiale et intègre les nouveaux défis auxquels sont confrontés le secteur des services financiers ainsi que la société.

## Les femmes dans le secteur de la gestion d'actifs

**Nous opérons sur un marché très concurrentiel et la demande de talents, en particulier lorsqu'il s'agit de femmes de niveau intermédiaire à senior occupant des fonctions de gestion, est élevée et croissante.**

- Nous suivons le nombre de femmes que nous embauchons, et en 2024, parmi les collaborateurs recrutés par BNPP AM, 40 % étaient des femmes.
- L'année dernière, nous avons réalisé des progrès significatifs dans le recrutement de talents – notre vivier de dirigeants – au sein de notre plateforme d'investissement, puisque 40 % des recrutements étaient des femmes, ouvrant la voie à un avenir plus inclusif et diversifié.
- Nous proposons des parcours de développement de leadership élaborés pour les femmes afin de soutenir leur progression de carrière, de leur permettre de

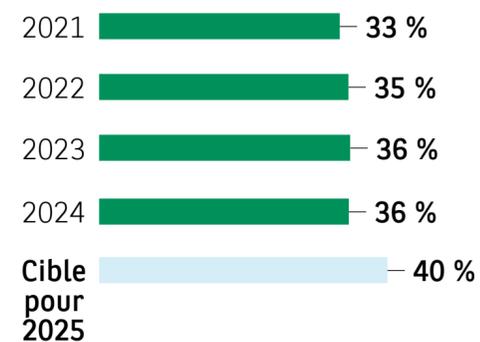
se dépasser et de développer leurs compétences et leurs aptitudes pour qu'elles puissent accéder à des postes de direction au sein de notre entreprise. Cela comprend notamment les programmes suivants :

- « *Authentic leading women* »
- « *AMbition to lead* » pour les nouveaux talents féminins
- « *AMazing leaders* » pour les cadres supérieures et les expertes

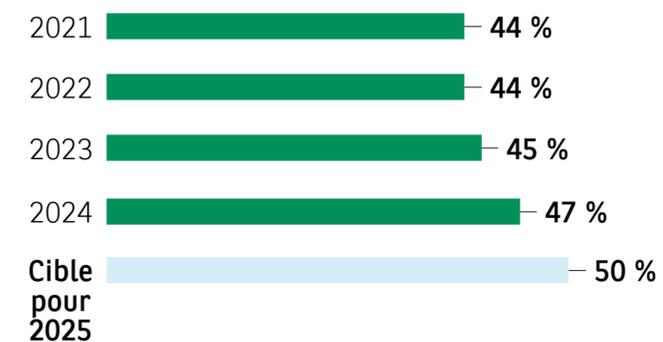
En plus de ces parcours, nous avons organisé des séminaires externes et mis à disposition des contenus dédiés via iLearn, notre plateforme digitale de formation en interne qui a obtenu une récompense.

- Tous les membres de notre Comité exécutif ont dans leurs objectifs annuels un objectif précis en termes de Diversité, d'Équité et d'Inclusion.
- Nous accordons une attention particulière aux écarts de rémunération entre les hommes et les femmes et, dans les juridictions où cela est nécessaire, nous réalisons des études détaillées sur ce sujet et mettons en place des plans d'action dédiés.
- Nous avons mis en place diverses initiatives pour soutenir les nouveaux parents à leur retour de congé parental.

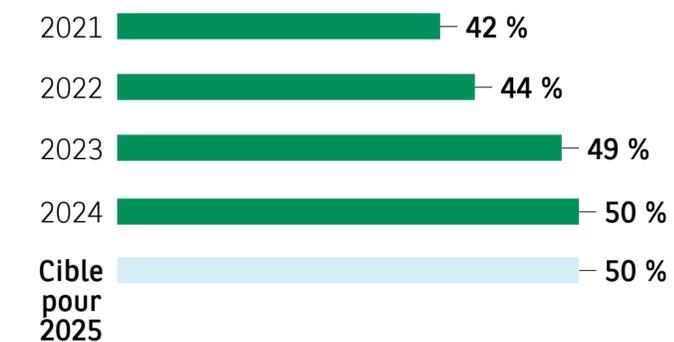
### Femmes occupant des postes d'encadrement supérieur



### Femmes dans nos conseils d'administration



### Femmes au sein du programme de promotion des talents (leadership)



## La diversité, clé de voûte de l'inclusion

**Nos collaborateurs ont toujours été issus de milieux et de cultures très différents : nous sommes présents dans 34 pays, regroupant 75 nationalités différentes à la fin de l'année 2024. Leurs multiples perspectives et expériences nous rendent plus forts et alimentent notre engagement commun en faveur d'un avenir meilleur.**

- En 2024, nous avons élaboré et lancé une nouvelle formation DE&I sur mesure pour l'ensemble de nos collaborateurs, couvrant les 5 piliers de notre cadre : Appartenance, Handicap et santé au travail, Égalité des genres, Multiculturalisme et Intergénérationnel. À la fin de l'année 2024, 89 % de nos collaborateurs l'avait suivie.
- Nous continuons à éduquer et à sensibiliser nos collaborateurs sur les sujets de diversité, d'équité et d'inclusion en organisant des conférences sur une variété de sujets. Nous organisons chaque trimestre des événements en anglais et en français axés sur l'inclusion, avec environ 200 participants à chaque session. Voici quelques exemples d'événements que nous avons organisés :
  - Une session sur l'épanouissement dans un lieu de travail multiculturel.
  - Deux sessions sur le handicap et la santé.
  - Une pièce de théâtre interactive axée sur le genre et la parentalité.
  - Une conférence sur les interactions intergénérationnelles au travail.
  - Une session sur la neurodiversité.

- Nous avons célébré la force et la richesse de nos équipes multiculturelles avec une série de quatre courtes vidéos inspirantes de certains de nos collaborateurs qui ont apporté une contribution significative à nos équipes à travers le monde. À travers leurs expériences, nous souhaitons mettre en lumière la diversité des perspectives, des talents et des avantages que le multiculturalisme apporte à notre entreprise.
- Nous avons soutenu de nombreux réseaux professionnels qui jouent un rôle actif dans la promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion au sein du Groupe BNP Paribas, tels que All Abroad, Afrinity, CulturALL, Pride@AM, WeGenerations et WeLevelUp. De plus, nous avons parrainé WE@AM, une communauté de femmes cadres de BNPP AM en France, qui ont créé cette communauté après avoir partagé un parcours d'apprentissage personnalisé, en créant un espace de développement personnel et en générant un impact positif sur le leadership féminin au profit de l'entreprise.

### Les femmes dans l'investissement

Nous participons au [programme CFA Young Women in Investment](#) depuis 2022, en proposant des stages de six mois dans notre bureau de Londres. Pendant leur stage, les stagiaires travaillent sur des projets spécifiques, acquièrent une expérience professionnelle concrète et développent des compétences professionnelles tout en explorant leurs centres d'intérêt. Cette opportunité leur offre une formation approfondie sur le terrain dans le secteur de la gestion d'actifs, les aidant ainsi à acquérir les compétences et l'expérience nécessaires à leur évolution de carrière.

Au total, au cours des trois promotions, nous avons accueilli 14 stagiaires, et l'année dernière, nous avons été en mesure de recruter deux de ces stagiaires dans des postes permanents.



**Ruth-Maria Wanninger**  
Analyste ESG, CFA (Royaume-Uni)  
Ancienne participante au programme *Young Women in Investment*

« Le programme m'a permis non seulement d'acquérir une expérience pratique précieuse dans le secteur, mais aussi d'échanger des idées avec des collègues expérimentés et d'apprendre à leurs côtés. Ce qui m'a le plus marqué, c'est l'ouverture dont chacun a fait preuve pour partager ses connaissances et son expérience, me permettant ainsi d'accélérer ma carrière. »

# AIDER LES JEUNES À SURMONTER LES OBSTACLES AU SUCCÈS

Notre objectif est d'aider les jeunes à surmonter les barrières systémiques à la réussite. Cela implique de les accompagner afin qu'ils gagnent en confiance grâce au mentorat et leur permettre d'acquérir de l'expérience professionnelle via des stages. Bien que nos actions de volontariat soient très variées, nous concentrons une grande partie d'entre elles au soutien à la jeunesse. Le volontariat permet à chacun d'entre nous d'apporter des compétences à la fois professionnelles et personnelles, au bénéfice de nos collègues et de la société dans son ensemble. C'est une manière très tangible et significative d'avoir un impact positif sur le monde qui nous entoure. C'est pourquoi nous encourageons nos collaborateurs à faire du volontariat au moins deux jours par an, pendant leurs heures de travail, auprès d'associations de leur choix.

## Notre engagement en faveur du mentorat des jeunes

Nous nous sommes lancés dans un projet ambitieux visant à exploiter les connaissances et les expériences de nos collaborateurs et à les transformer en mentors pour les jeunes. Notre objectif est d'encourager nos collaborateurs à aider les jeunes et plus particulièrement :

- Nous avons tiré parti des nombreux partenariats du Groupe BNP Paribas avec des organisations de mentorat en France pour encourager les collaborateurs à participer à des programmes de mentorat avec Article 1, NQT, P-Tech, Telemaque, Working Out et l'Institut de l'Engagement.
- Nous avons un total de 15 collaborateurs mentors en France à fin 2024, atteignant l'objectif que le Groupe BNP Paribas nous a fixé via son initiative Ambition 1 000 Mentors.

# 3903

heures de volontariat effectuées par nos collaborateurs

Tout au long de l'année, nos collaborateurs ont participé à un certain nombre d'autres initiatives visant à aider les jeunes à surmonter les obstacles systémiques au succès :

- Nous avons poursuivi notre partenariat avec le *Financial Industry Collective Outreach* (FINCO) en **Malaisie** par le biais du programme FINCO Reads, dans le cadre duquel nos collaborateurs ont animé des séances de lecture et de jeu avec des élèves d'une école primaire locale, dans le but d'améliorer leur maîtrise de l'anglais. En outre, nous avons organisé une visite d'une demi-journée à la Fondation *Dignity for Children* et participé à une série d'activités, allant de la découverte de l'organisation à la participation à un atelier artistique animé par d'anciens élèves, en passant par la peinture des murs de la salle de classe.
- Via le partenariat du Groupe BNP Paribas avec JINC, nous avons proposé à des étudiants de l'enseignement supérieur à **Amsterdam** une formation sur la manière de postuler à un emploi, en leur apprenant comment impressionner un employeur potentiel. En outre, les collaborateurs jouent le rôle de gestionnaire de carrière auprès des jeunes qui débudent des études post-secondaires, contribuant ainsi à apporter une perspective différente à cette période importante de la vie de ces jeunes.



**David Vaillant**  
Responsable Global Finance, Stratégie et Participations

« Soutenir les jeunes dans la durée leur permet d'acquérir la confiance et l'estime de soi dont ils ont besoin pour réussir dans la vie, et nous sommes très heureux de pouvoir les accompagner dans cette réflexion. Nous encourageons depuis longtemps nos collaborateurs à s'engager dans le volontariat, car il s'agit d'une expérience enrichissante qui leur permet d'élargir leurs horizons et d'utiliser leurs compétences d'une manière nouvelle et unique. »

- Nous avons participé à plusieurs programmes en **Italie** visant à aider les jeunes, notamment en contribuant à la collecte de fonds pour la recherche scientifique sur les maladies rares chez les enfants, en collectant des médicaments pour les enfants d'Haïti et en collaborant avec nos collègues de BNP Paribas Cardif pour lancer leur programme de lutte contre l'obésité chez les jeunes.
- Nous avons un partenariat à long terme avec *The Switch*, qui aide les enfants du quartier de Tower Hamlets à **Londres** à mieux préparer leur avenir. Un certain nombre de nos collaborateurs participent au programme *Writing Partners*, dans le cadre duquel ils échangent des lettres avec des étudiants afin de les aider à améliorer leur lecture et leur écriture et de les intéresser à la vie professionnelle.
- Nous nous sommes associés à l'UNESCO en **Indonésie** pour offrir à plus de 300 petites communautés des formations et un accompagnement en matière de planification commerciale, d'éducation financière, de storytelling, de marketing numérique et de préservation du patrimoine culturel. L'un des principaux objectifs du programme était de faire participer plus de 200 étudiants universitaires à des sessions sur la préservation culturelle et la sauvegarde du patrimoine.

### Le volontariat

**Le volontariat est non seulement un excellent moyen de rendre à la communauté ce qu'elle nous a donné, mais aussi un moyen pour nos collaborateurs d'acquérir de nouvelles compétences et de passer du temps avec d'autres personnes en dehors de leur environnement de travail. Voici quelques-unes de nos initiatives en matière de volontariat :**

- Nous encourageons nos collaborateurs à faire du volontariat au moins deux jours par an pendant les heures de travail ; dans certains pays, cela peut être plus.
- En 2024, nous avons organisé notre deuxième événement annuel mondial de volontariat pour nos collaborateurs, la Semaine mondiale du Volontariat. Pendant une semaine en mai, près de 900 collaborateurs dans 23 pays ont consacré plus de 3 700 heures de leur temps à des causes qui leur tenaient à cœur. Au total, 64 associations ont bénéficié d'une aide dans le cadre d'activités allant du nettoyage de plages et de parcs à l'aide aux banques alimentaires ou aux foyers communautaires, en passant par le travail avec les jeunes. Nous sommes très satisfaits des résultats de la Semaine mondiale du Volontariat et nous l'étendrons à deux semaines en 2025.



# À PROPOS DE CE RAPPORT

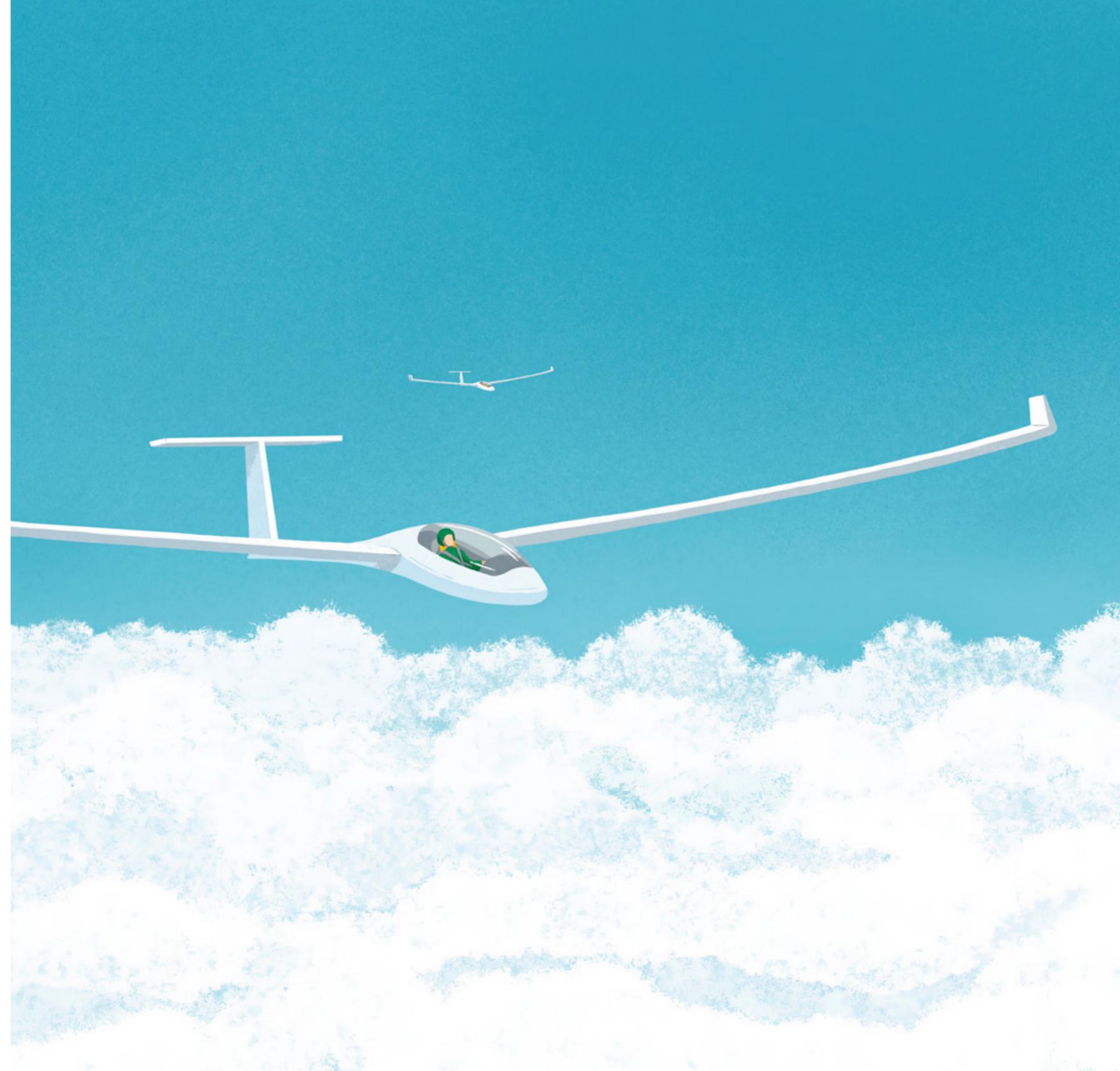
Ce rapport est produit chaque année par notre département Marque et Communication et notre *Sustainability Centre*, avec la contribution de divers départements de l'organisation.

Les responsables de ces deux départements procèdent à la revue du rapport et son approbation est confiée au conseil d'administration de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, qui comprend le directeur général de BNP Paribas Asset Management. BNP Paribas Asset Management est la source de toutes les données présentées dans ce document, présentées au 31 décembre 2024, sauf indication contraire. Toutes les stratégies, politiques et approches décrites dans le présent rapport s'appliquent aux entités de BNP Paribas Asset Management, y compris BNP Paribas Asset Management UK (Limited). Certaines joint-ventures et entités affiliées peuvent ne pas appliquer toutes les politiques ou peuvent appliquer leurs propres versions personnalisées.

Le contenu de ce rapport est présenté à titre d'information sur l'approche et la philosophie d'entreprise de BNP Paribas Asset Management et ne constitue pas une offre d'achat ou de vente de services, de produits ou de placements. Ces affirmations se déclinent de manière différente pour chaque produit de BNP Paribas Asset Management, dont les caractéristiques, y compris celles en matière de durabilité, sont décrites dans la documentation légale des fonds, disponible sur les sites Internet de BNP Paribas Asset Management en fonction de votre pays de résidence et de votre profil d'investisseur.

## **Section Vote et engagement**

Les titres mentionnés ne sont donnés qu'à titre d'illustration. Ils ne sont pas destinés à solliciter l'achat de ces titres et ne constituent pas un conseil ou une recommandation d'investissement. Nous reconnaissons que les changements apportés par les entreprises dans leurs pratiques et communication d'informations - conformes à nos attentes et/ou à nos recommandations - ne résultent pas, dans de nombreux cas, de notre seul engagement. Les entreprises tiennent en effet compte des recommandations de nombreux autres investisseurs et parties prenantes.



# TABLE DE CONCORDANCE STEWARDSHIP CODES

Ce tableau permet de retrouver facilement dans ce rapport les informations demandées par les différents *Stewardship codes*.

PRINCIPES	ROYAUME-UNI (2020)	EFAMA (2018)	ICGN (2024)	HONG KONG (2016)	MALAISIE (2014)	JAPON (2017)	N° DE PAGES
Objectif, stratégie et culture	1	1	1,6	-	5	1,2	<a href="#">4</a> , <a href="#">6</a> , <a href="#">9-10</a> , <a href="#">12-15</a> , <a href="#">96-104</a>
Gouvernance, ressources et rémunération	2	1	1,2,7	1	-	1,5,7	<a href="#">16-18</a>
Conflits d'intérêts	3	1,5	1,5	7	4	2	<a href="#">19</a>
Promotion d'un bon fonctionnement des marchés	4	-	4,6	-	5	-	<a href="#">15</a> , <a href="#">17</a> , <a href="#">24-27</a> , <a href="#">36</a> , <a href="#">42</a> , <a href="#">53</a> , <a href="#">55-57</a> , <a href="#">67</a> , <a href="#">70</a> , <a href="#">73</a> , <a href="#">76</a> , <a href="#">78</a> , <a href="#">84-85</a>
Audit et contrôles	5	-	1,2,7	-	-	3,7	<a href="#">20</a>
Besoins clients et bénéficiaires	6	6	3,6,7	6	-	5,6	<a href="#">3</a> , <a href="#">8</a> , <a href="#">21-22</a> , <a href="#">33</a>
<i>Stewardship</i> , investissement et intégration ESG	7	1	3,6	-	5	3	<a href="#">14</a> , <a href="#">24-27</a> , <a href="#">34-35</a> , <a href="#">37-40</a> , <a href="#">45-49</a> , <a href="#">51-52</a> , <a href="#">62</a> , <a href="#">81-84</a> , <a href="#">87-94</a>
Suivi des gérants et des fournisseurs de service	8	6	1,2,5	-	-	1,5	<a href="#">49-50</a>
Engagement	9	1,2	4	1,2	3,2	4	<a href="#">34-35</a> , <a href="#">55-57</a> , <a href="#">62-85</a> , <a href="#">94</a>
Collaboration	10	4	4	1,5	-	4	<a href="#">55</a> , <a href="#">62-63</a> , <a href="#">69</a> , <a href="#">71-73</a> , <a href="#">77-80</a> , <a href="#">84-85</a>
Dialoguer au bon niveau	11	3	4	1,3	-	4	<a href="#">56-57</a> , <a href="#">58</a> , <a href="#">60</a> , <a href="#">71</a> , <a href="#">74</a> , <a href="#">78-79</a> , <a href="#">81</a>
Exercices des droits et responsabilités	12	1,5,6	5,7	1,4	1,6	5,6	<a href="#">34-35</a> , <a href="#">55-61</a> , <a href="#">64-66</a>

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents

types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).